



MERCREDI 23 DÉCEMBRE 1992

No 35238 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

LIBÉRIE
LA CHAUX-DE-FONDS

Libye

Terrible crash aérien

Un Boeing 727 de la compagnie Libyan Arab Airlines assurant une liaison intérieure en Benghazi et Tripoli s'est écrasé hier en milieu de matinée tuant les 157 passagers qui se trouvaient à son bord, a rapporté l'agence de presse libyenne JANA. Les victimes qui avaient pris place à bord du vol 1103 sont de plusieurs nationalités.

Page 2

Taux hypothécaires

L'espoir renaît

Les taux d'intérêt à court terme devraient continuer de baisser en Suisse. Un recul des taux hypothécaires l'année prochaine n'est pas exclu, a déclaré Markus Lusser, président du directoire de la Banque Nationale Suisse (BNS), dans une interview à l'hebdomadaire économique allemand «Schweizer Handelszeitung». Le franc suisse devrait continuer de se renforcer ces prochains mois.

Page 6

Canton de Neuchâtel

Esprit de clocher

A Noël, elles donneront de la voix: Guillemette de Vergy, dite «la grosse», Marianne, Emmanuel, Claude-Antoine ou Liberté. Outre les fêtes, les cloches annonçaient le couvre-feu, les incendies, la grêle, et rythment toujours la vie quotidienne. Dans certaines communes, elles sont impitoyables pour les lève-tard, dimanche compris. Cela dit, les paroisses ne sonnent pas toutes en chœur. Les cloches sonnent, certes, mais selon certaines sélections. Pour obtenir une sonnerie spéciale, il faut en référer aux Conseils communaux, règlement oblige.

Page 13

Elections en Serbie: Slobodan Milosevic probablement réélu

Soupçons de fraude

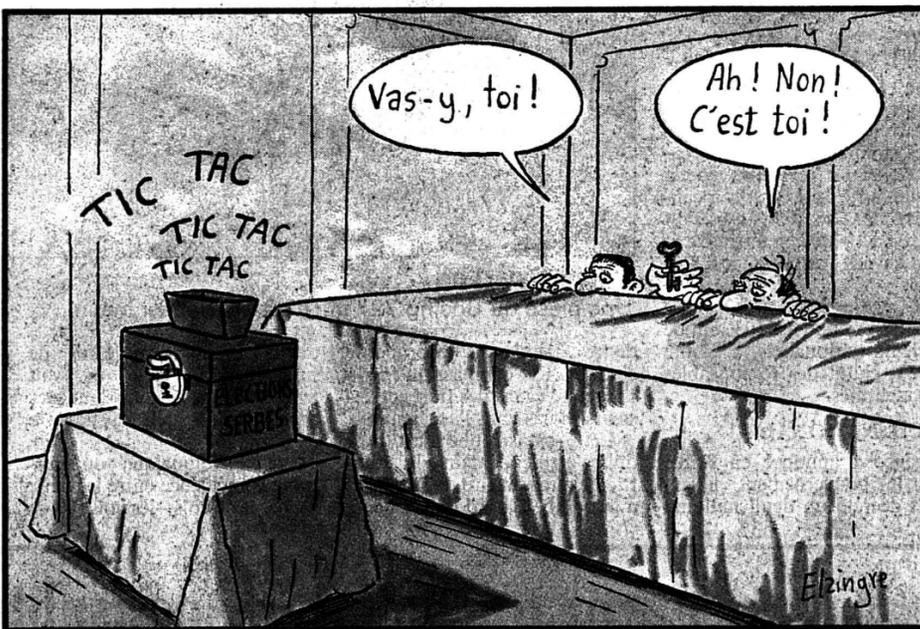
Slobodan Milosevic sera très probablement réélu à la présidence de l'Etat serbe. L'opposition a toutefois refusé de reconnaître cette victoire. Plusieurs observateurs étrangers ont de leur côté parlé de fraudes électorales. De son côté, le premier ministre John Major a effectué une visite éclair en Bosnie pour encourager les soldats britanniques.

Slobodan Milosevic s'adjuge pour le moment 56% des voix environ et son adversaire Milan Panic, le premier ministre yougoslave, en recueille autour de 35%. Les analystes ne croient pas que le résultat officiel du scrutin, annoncé vraisemblablement demain, sera sensiblement différent.

L'opposition serbe a néanmoins refusé de reconnaître la victoire de Slobodan Milosevic. Le leader de la coalition de l'opposition DEPOS, l'écrivain Vuk Draskovic a annoncé la victoire de Milan Panic et celle de DEPOS aux législatives. «Sur la base des résultats dont nous disposons, les seuls qui soient authentiques, DEPOS a gagné les législatives et Milan Panic la présidentielle en Serbie», a déclaré M. Draskovic.

FRAUDES ET MANIPULATIONS

«Tout autre résultat est le produit d'une activité criminelle



que personne ne doit accepter», a-t-il ajouté en répétant les accusations de fraude et de manipulation lancées par l'opposition à l'encontre des Socialistes. DEPOS décidera aujourd'hui du type d'action à envisager pour faire face à la situation, a annoncé M. Draskovic.

Le ministre allemand des affaires étrangères Klaus Kinkel a déploré la victoire de Milosevic. «La prochaine mesure (...) pourrait être l'isolement complet mais ce n'est pas si simple, car c'est la population qui en supportera les conséquences. Nous essayons de l'éviter d'un côté mais de l'autre c'est inévitable», a-t-il dit. Daniel Bernard, porte-parole du ministère français des

affaires étrangères, s'est borné à saluer «la percée de Milan Panic» en espérant qu'elle sera «de nature à peser dorénavant sur l'attitude du gouvernement serbe».

En cas de victoire de Milosevic, Belgrade peut s'attendre à un renforcement des sanctions des Nations Unies, à un isolement quasi international et à un effondrement économique marqué par un chômage tous azimuts. L'isolement total comporterait l'interception du courrier et des communications à destination de la Serbie, voire le bouclage complet de ses frontières et le renforcement des sanctions passerait notamment par l'usage de la force pour faire respecter la

zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie.

VISITE DE MAJOR

Sur le terrain, le premier ministre britannique John Major a effectué une visite éclair en Bosnie, entourée d'importantes mesures de sécurité. Il voulait ainsi encourager les soldats britanniques à l'approche de Noël, mais aussi les prévenir qu'une période «difficile» s'annonce.

Après avoir rendu hommage au «travail héroïque» des troupes britanniques, M. Major s'est rendu par hélicoptère jusqu'à la frontière entre la Croatie et la Bosnie, à une cinquantaine de km à l'est de Split.

Quant au secrétaire général

des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali, il rencontrera en tête à tête, le 28 décembre à Genève, les présidents de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), Dobrica Cosic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Bosnie-Herzégovine, Alija Izetbegovic, a annoncé un communiqué de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie.

RÉUNION MILITAIRE

D'autre part, les chefs militaires des trois parties au conflit en Bosnie-Herzégovine se sont réunis hier matin à Sarajevo sous l'égide de l'ONU. Ils doivent discuter d'une éventuelle démilitarisation du secteur de l'aéroport de la capitale bosniaque. La matinée et la nuit n'ont été émaillées que de tirs sporadiques.

Le pont aérien d'aide humanitaire internationale a repris dès 08H15 et 18 avions de transport militaire de différents pays, affrétés par le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), étaient attendus dans la journée. A 10 h, toutefois, ces rotations d'avions avaient pris du retard à cause d'un épais brouillard qui régnait sur toute la ville. Lundi, jour de la reprise de ce pont aérien, seuls six avions avaient pu se poser sur les seize prévus.

Non loin de la piste, les chefs des trois forces au conflit se sont réunis sous la présidence du commandant de la FORPRO-NU en Bosnie-Herzégovine, le général français Philippe Morillon. Au centre des entretiens: la démilitarisation des faubourgs proches de l'aéroport. Cette réunion devait durer tout l'après-midi, a-t-on indiqué à l'ONU.

(ats, afp, ap)

● Lire également en page 4

Réunions au sommet en Suisse

Le secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali rencontrera en tête à tête, le 28 décembre à Genève, les présidents de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), Dobrica Cosic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Bosnie-Herzégovine, Alija Izetbegovic, a annoncé hier un communiqué de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie.

Les deux co-présidents de la Conférence Cyrus Vance et David Owen - qui participeront également à ces entretiens - rencontreront la veille, le 27, toujours en Suisse, MM. Tudjman et Izetbegovic.

L'objet de ces rencontres sera de préparer des discussions qui auront lieu le 2 janvier 1993 avec les responsables politiques et militaires des trois communautés en guerre en Bosnie-Herzégovine, Serbes, Musulmans et Croates, ainsi qu'avec des représentants de Belgrade et de Zagreb.

Lors de cette réunion du 2 janvier seront discutées les possibilités d'un retour à la paix en Bosnie, la démilitarisation de Sarajevo, la liberté d'accès pour les habitants des villes assiégées ainsi que le libre passage de l'aide humanitaire.

A propos des élections en République fédérale de Yougoslavie et du duel entre Slobodan Milosevic et Milan Panic pour la présidence de Serbie, les co-présidents disent «attendre avec impatience les rapports définitifs des observateurs des élections». Ils rappellent que «comme toujours, ils parleront à ceux qui détiennent du pouvoir ou de l'influence dans l'ex-Yougoslavie». (ats)

OPINION

Hérode aussi...

Le père, exsangue, se remet difficilement de l'amputation de sa jambe droite. La mère reste prostrée, violée durant des jours et des nuits, engrossée par la soldatesque ennemie. Sous un tas de chiffons, le bébé n'en finit pas d'agoniser de faim.

C'est ça, la crèche de Noël, à Sarajevo... En parler demain, dans les joyeux préparatifs de la grande fête chrétienne, aurait pu paraître sacrilège, inutilement culpabilisant, obscène même. La trêve de Noël vaut aussi pour nos émotions. Doux Jésus, si on commence à parler de «ça» dans la chatoyante lumière du sapin royalement décoré, réminiscence de la lointaine fête des lumières, alors où va-t-on...

Le problème, aujourd'hui, demain, durant les jours qui naissent, n'est pas de savoir qui a fait quoi et pourquoi, dans un passé assez récent pour que les anciens se souviennent d'autres atrocités. Le problème est de faire taire, maintenant, tout de suite, les armes des coupables du moment, les Serbes et les mercenaires russes qui les secondent. Qui détient le pouvoir d'annoncer que

désormais une bombe sur Sarajevo vaudra une bombe sur Belgrade, lâchée aveuglément sur la capitale serbe?

Evidemment, comme assistance humanitaire on a vu mieux! Aucun prêche, pas un cierge, nul diplomate n'obtiendra un résultat aussi catégorique qu'une bombe meurtrière dans les quartiers tranquilles de Belgrade, ceux-là mêmes qui ont voté massivement en faveur du bourreau de la Bosnie. Ce serait horriblement efficace à moins que cela déclenche l'hallali sur les Croates.

Peut-on suggérer aux autres ce que l'on ne saurait faire soi-même, ose-t-on engager des moyens violents pour mettre fin à la violence? Ce sont là des interrogations honnêtes, mais hélas dépassées car rien ne fera cesser l'innommable tuerie en cours qui n'a rien à envier à celle ordonnée par Hérode le Grand, il y a 1992 ans!

Rien, sinon faire taire la gueule des canons par n'importe quel moyen, à n'importe quel prix, pour que les Balkans connaissent au moins vingt ans de paix, avant de recommencer...

Gil BAILLOD

Aucun survivant dans un accident d'un Boeing des Libyan Arab Airlines

La mort au rendez-vous

Au lendemain de l'accident meurtrier de Faro (Portugal), une nouvelle catastrophe aérienne s'est produite hier, cette fois en Libye: un Boeing 727 de la compagnie Libyan Arab Airlines assurant une liaison intérieure entre Benghazi et Tripoli s'est écrasé hier en milieu de matinée. Les 157 personnes à bord ont trouvé la mort dans l'accident.

Selon l'agence de presse libyenne JANA, une enquête a été ouverte pour établir l'origine et les circonstances de cette catastrophe. En revanche, aucun détail n'a été donné sur la localisation de l'accident qui s'est produit à 10 h 07 en territoire libyen «avant l'atterrissage à Tripoli».

Les victimes qui avaient pris place à bord du vol 1103 sont de plusieurs nationalités, a ajouté JANA, citant des responsables non identifiés.

DEUIL NATIONAL

L'agence a annoncé en soirée que le gouvernement libyen avait décrété un deuil national



Quelque part en Libye

Une pièce du Boeing 727 qui s'est écrasé hier matin.

(Keystone-AP)

de trois jours pour «exprimer le chagrin et la compassion (de la Libye) à l'égard des frères et des sœurs morts dans l'accident.»

Cette catastrophe s'est produite au lendemain du quatrième anniversaire de l'attentat à la bombe à bord d'un Boeing

de la PanAm au-dessus de Lockerbie (Ecosse), qui avait fait 270 morts et entraîné des sanctions de l'ONU à l'encontre de la Libye.

«Je trouve quelque peu sinistre la coïncidence entre les deux numéros de vols - les vols 103 de

la PanAm et 1103 de la LAA - quatre ans après la catastrophe de Lockerbie», a estimé à Londres Jim Swire, dont la fille avait péri dans l'attentat de 1988. Il dirige à présent l'Association des familles britanniques des victimes du vol 103. (ap)

Faro: tourbillon responsable?

Au Portugal, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion du DC-10 néerlandais au cours de laquelle 54 personnes sont mortes lundi à Faro (voir «L'Impartial» d'hier).

Les causes de l'accident n'ont pas encore été clairement établies, mais les deux boîtes noires ont été retrouvées et transmises à la commission d'enquête. De plus, le pilote et le copilote figurent parmi les survivants et leurs témoignages devraient faciliter les investigations.

Des experts de la police néerlandaise sont arrivés lundi à Faro pour participer à l'identification des corps, dont seulement onze sont

reconnaisables, les autres étant totalement carbonisés. Ces victimes ne pourront être identifiées que par examen dentaire ou par analyse génétique de fragments de leurs tissus.

Un violent tourbillon serait à l'origine de l'accident, estimait-on hier dans les milieux aéronautiques néerlandais. La puissance de la bourrasque aurait été telle que le commandant de bord aurait perdu le contrôle du DC-10 de la compagnie charter Martinair au moment de l'atterrissage.

(ats, afp, reuter)

Politique étrangère et défense: Bill Clinton dévoile sa future équipe

Nouvelles têtes pour postes clé

Le président élu Bill Clinton a annoncé hier la composition de sa future équipe dans les domaines clé de la politique étrangère et de la défense. Principales nominations, celles de Warren Christopher au poste de secrétaire d'Etat et de Les Aspin aux fonctions de secrétaire à la Défense.

M. Christopher, 67 ans, dirigeait l'équipe de transition chargée de la sélection des membres du futur gouvernement, tandis que M. Aspin, 54 ans, présidait la commission des Forces armées de la Chambre des représentants.

Austère et discret, M. Christopher a acquis une forte expérience diplomatique en tant que numéro deux du Département d'Etat dans l'administration Carter. Très prudent, il joua un rôle majeur dans la politique de défense des droits de l'Homme et dans les efforts visant à faire libérer les otages américains en Iran. Il dirigeait un important cabinet d'avocats de Los Angeles avant de rejoindre l'équipe de campagne de M. Clinton.

Les Aspin représentait le Wisconsin à la Chambre depuis 22 ans et en dirigeait la commission des Forces armées depuis sept

ans. C'est donc un expert en matière de défense, qui connaît parfaitement les rouages du Pentagone comme du Congrès. Diplômé de Yale, Oxford et du MIT, il fit ses débuts en matière de défense en collaborant avec le secrétaire Robert McNamara durant la guerre du Vietnam. Auteur d'analyses durant la guerre du Golfe, il a conseillé M. Clinton durant la campagne dans un domaine que ce dernier connaissait assez mal.

Au poste de secrétaire d'Etat adjoint (numéro deux du Département d'Etat), M. Clinton a retenu Clifton Wharton Jr, éco-

nomiste noir de 66 ans, qui avait présidé l'Université du Michigan.

Autres nominations de premier ordre en matière de sécurité: James Woolsey, 51 ans, ancien sous-secrétaire à la Marine, au poste de directeur de la CIA, et Anthony Lake, 52 ans, autre ancien conseiller de l'époque Carter, à la tête du Conseil national de sécurité (CNS). Ce dernier sera assisté par Samuel Berger, 47 ans, important conseiller en politique étrangère de M. Clinton durant sa campagne et sa transition. (ap)

Traité russo-américain sur le point d'être signé

START 2, c'est bien parti!

Un nouveau traité russo-américain de réduction des armes stratégiques sera prêt à être signé cette semaine et il est probable qu'il le soit au cours d'un sommet sur le désarmement en janvier, a annoncé hier le ministre russe des Affaires étrangères Andrei Kozyrev.

Le ministre russe a précisé qu'un sommet entre les présidents George Bush et Boris Eltsine était «tout à fait possible».

Il a ajouté que le traité START 2 était «prêt au niveau le plus élevé» et que les experts américains et russes y apporteraient une touche finale lors

d'une rencontre prévue aujourd'hui en Suisse.

M. Kozyrev a encore confié qu'il avait eu des conversations téléphoniques plusieurs fois par jour avec le secrétaire d'Etat américain Lawrence Eagleburger sur des points ayant trait à l'élaboration du traité. M. Eltsine avait annoncé la semaine dernière, au cours de son voyage à Pékin, que le traité serait signé en janvier, ce qu'avait démenti le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater. Revenant sur ces affirmations, M. Kozyrev a tenu à «confirmer que le traité est en effet prêt au niveau du président». (ap)

Prévisions de croissance pour 1993

Le FMI revoit sa copie

Le Fonds monétaire international (FMI) revoit ses prévisions économiques à la baisse. La croissance atteindra 2,3%, affirme-t-il dorénavant. Soit 0,8% de moins que son estimation de septembre. C'est la première fois que le FMI procède à une telle révision.

A l'exception des Etats-Unis, où l'activité devrait croître de 3%, les principaux pays industrialisés connaîtront une croissance beaucoup plus modeste que prévue: 2% contre les 2,9% précédemment estimés. La croissance allemande a ainsi été abaissée de deux points à 0,6%. Celles du

Japon et de la France ont été diminuées respectivement de 1,4 point, à 2,4% et de 1,2 point, à 1,5%.

Conséquence de cette absence de reprise: le taux de chômage dans les pays industrialisés atteindra 7,7% en 1992 et 8% en 1993. Il sera encore plus prononcé dans la CE, où il devrait atteindre 11% en 1993. La faiblesse de l'activité modère l'inflation, qui devrait s'élever à 3% dans les pays industrialisés en 1993.

En Europe de l'Est, à l'exception de l'ex-URSS, la croissance devrait être positive pour la première fois depuis 1988. (ats, afp)

Somalie

Troupes dans la savane

Un millier de soldats américains et français ont quitté, hier à l'aube, Mogadiscio pour se déployer dans la savane somalienne afin d'y enrayer l'action des bandes armées. Cette nouvelle étape de l'opération «Rendre espoir» coïncide avec un rapport critique du secrétaire général de l'ONU. M. Boutros-Ghali souhaiterait que les troupes internationales désarment toutes les bandes armées en Somalie.

Sept cents marines et 300 soldats français ont quitté l'aéroport de la capitale pour se rendre à Baïdoa, à 250 km à l'ouest. De là, ils se déploieront ces prochains jours vers Bardere, au sud, et trois villes au nord. Les militaires ont en effet été informés qu'un nombre croissant de Somaliens armés se trouvait dans la région.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali estime que la force d'intervention américaine devrait désarmer les bandes et ne pas se contenter de le faire dans les régions où les besoins en aide humanitaire sont les plus pressants. «Cela serait une tragédie si le départ prématuré ou la réorganisation de la force unifiée devaient replonger la Somalie dans l'anarchie et la famine», écrit-il dans son rapport.

M. Boutros-Ghali estime que la «réunion informelle» entre factions somaliennes, qu'il présidera le 4 janvier en Ethiopie aura une «importance particulière» à cet égard. «Des décisions hâtives au tout début de ce processus pourraient avoir des conséquences inévitables et d'une portée incalculable», affirme-t-il.

Il est possible que l'intervention américaine «ne crée pas un environnement sûr qui pourrait être maintenu par une force de maintien de la paix normalement mandatée». «Une armée et une capacité considérable d'action coercitive doivent dès lors être maintenues sous commandement de l'ONU», écrit-il.

L'un des deux chefs contrôlant Mogadiscio, Ali Mahdi Mohamed, s'est engagé à faire retirer hier de la capitale les véhicules armés de ses troupes, comme l'ont fait lundi les hommes de son rival, Mohamed Aidid. Ce dernier s'est rendu hier à Addis Abéba où il s'est entretenu avec le président éthiopien Meles Zenawi des moyens d'accroître l'aide aux victimes de la guerre et de la famine dans son pays.

GEORGE BUSH SUR LE TERRAIN

Le président George Bush se rendra en Somalie le jeudi 31 décembre, a annoncé la Maison Blanche dans un communiqué.

Le président américain quittera les Etats-Unis le mercredi 30 décembre et passera la soirée du réveil de fin d'année avec les troupes américaines engagées dans l'opération «Restore Hope».

(ats, reuter, afp)

23.12.1920 - Convention sur les frontières de la Syrie et de la Palestine approuvée par la France et la Grande-Bretagne.

23.12.1941 - Reddition aux Japonais de la garnison américaine de l'île de Wak, dans le Pacifique.

23.12.1948 - Exécution à Tokyo de l'ancien premier ministre japonais Hidéki Tojo et de six dirigeants japonais du temps de guerre.

BRÈVES

Père Noël

Homme de lettres

Le Père Noël du Groenland n'en a pas fini d'ouvrir les quelque 150.000 lettres d'enfants du monde entier qu'il a reçues depuis le début de décembre, a indiqué hier l'un de ses «assistants», Preben Larsen, à Nuuk, capitale de l'île.

Angola

L'Unita entame son retrait

Les troupes de l'Unita ont entamé leur retrait des villes de Uige et Negage, dans le nord de l'Angola. Le gouvernement a proposé d'ouvrir de nouvelles négociations de paix.

Albert King

Mort du guitariste

Le chanteur et guitariste de blues américain Albert King est mort lundi d'une crise cardiaque à Memphis (Tennessee), à l'âge de 69 ans. Le musicien devait faire une tournée en Europe courant 93.

Cambodge

Offensive des Khmers

Les Khmers rouges ont déclenché leur plus violent barrage d'artillerie à ce jour pour tenter de capturer la ville de Battambang, dans le nord-ouest du Cambodge, a déclaré hier le commandant de l'armée cambodgienne, le général Phan Thy.

Navette spatiale

Entraînement à la marche

La première mission de l'année d'une navette spatiale américaine est prévue pour le 13 janvier prochain et comprendra un entraînement de marche dans l'espace, a annoncé hier la NASA.

Arabie saoudite

Exécution

Un Philippin doit être exécuté le jour de Noël pour avoir prêché l'Evangile en Arabie saoudite, a rapporté hier le journal Philippine Star. La mère du condamné a demandé au président philippin Fidel Ramos d'intercéder en faveur de son fils auprès des autorités saoudiennes. Cet homme s'est apparemment rendu en Arabie saoudite pour «proclamer l'Evangile dans le monde arabe». Il a été arrêté lorsque la police a découvert qu'il transportait une bible et des «prophéties» annonçant le déclin de la religion islamique.

Hôtel du Soleil

2725 Le Noirmont

Willy Simonin - Tél. 039/53 11 04

NOËL: OUVERT

Saint-Sylvestre

**Dîner de gala
aux chandelles dans
notre grande salle voûtée**

Soirée privée par le duo
de la bonne humeur: Edgar Charles
et son animateur

14-8043

OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la fabrication de boîtes de montres et bracelets de haute qualité.

Dans le cadre de notre développement, nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:

UN RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ

Mission / Responsabilités:

- qualification de l'entreprise au certificat SQS;
- sensibiliser et animer les services de production et administratifs;
- mise en place des actions et participer à la fixation des objectifs;
- formation correspondante.

Le candidat:

- technicien ou agent de méthodes, contremaître;
- possède une solide expérience dans le domaine;
- âge idéal 30-40 ans;
- esprit de synthèse et rigoureux;
- expression orale et écrite;
- autorité naturelle;
- esprit d'analyse, sens des responsabilités;
- bonnes connaissances du fonctionnement d'une entreprise;

UN CONTRÔLEUR EN FABRICATION

qui aurait pour mission:

- la gestion et la conduite de notre département contrôle;
- la pratique du contrôle de précision.

Nous demandons:

- une bonne expérience du contrôle;
- rigueur et méthodologie;
- fermeté de caractère et sens de la décision.

Nous offrons:

- un travail varié et à responsabilités;
- un salaire adapté aux exigences de la fonction.

Votre candidature, munie des documents usuels, est à envoyer à:

DONZÉ - BAUME SA
Boîtes de montres
Rue du Curé-Beuret 6, 2724 LES BREULEUX
Tél. 039 54 13 73

14-8012/4x4

visavis

actuel cette semaine

valable du 23.12. au 26.12.92

**Clementines
d'Espagne**

kg **1.80**



Kiwi
pièce **0.25**

Avocat
pièce **1.10**

Crème à café
1/2 litre **2.70**

CANTADOU Mini-Terrine
Fromage frais
• Fines herbes **2.85**
• Raifort 125 g **2.**

Saumon sauvage
plaque-Baby ca. 350 g **3.40**
100 g **3.**



Germidor

Vin blanc du Valais Fendant 1991	75 cl	6.90
Vin rouge du Valais Dôle 1991	75 cl	8.90
Vin rouge du Valais Pinot Noir 1991	75 cl	9.90
Vin rosé du Valais Oeil-de-Perdrix 1991	75 cl	9.90
Vin rouge de France Châteauneuf-du-Pape AC 1991 «Sélection Bergeron»	75 cl	8.90
Vin rouge de France Fleurie AC 1991 «Sélection Bergeron»	75 cl	9.75



**Bonny
Jus d'orange**

TETRA
PAK
1 litre **0.90**

**Coca-Cola
Coke**

1 litre (+dépôt) **1.10**

Bahlsen TET
PAK

**Cacahuètes
salées 500 g 3.75**

Schweppes Tonic Water
6-pack
6 x 19 cl **3.95**

Heïo

**Garniture pour
bouchées à la reine 840 g 6.40**

Rimuss Party
sans alcool
70 cl **3.25**

Restaurant Le Mocambo
La Chaux-de-Fonds, cherche
sommelière

pour entrée tout de suite.
☎ 039/23 30 30

132-506014

**Feu:
118**

Aux Rochettes

Vacances annuelles du 24
décembre 1992 au 9 janvier 1993
Route du Valanvron, ☎ 039/28 33 12

132-12014

**L'OURS AUX BOIS
EST OUVERT
LE 31 DÉCEMBRE**

Menu à disposition. ☎ 039/61 14 45

14-8154

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

282

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

J'avais la certitude d'avoir trouvé la solution, Angie allait officiellement «disparaître» à New York, et après un délai décent de veuvage, je me remettrais au travail. Je débordais d'amabilité pour Sean, pour le garder dans de bonnes dispositions, et je l'assurais de mon côté de ma fidèle amitié.

J'ai raccroché avec un gros soupir. Annie m'apporta un verre d'eau:

- Formidable, dit-elle, même moi, j'y croyais.

- C'est un compliment?

- Sans doute, dit-elle. Mais dis, si ta femme changeait d'avis et si elle revenait à Los Angeles pour annoncer à Sean: «Me voilà. Je t'apprends une grande nouvelle: Eric se promène en Afrique avec sa maîtresse, je divorce»?

- Pas de danger de ce côté-là. Dépêchons-nous, il faut aller à l'hôpital.

Je m'habillai et nous quittâmes l'hôtel. Le hall du New Stanley était le lieu de rendez-vous d'une certaine catégorie d'hommes d'affaires et de groupes. Les premiers circulaient avec des porte-documents et les autres, avec des caméras.

Annie essayait de me parler de la fondation d'Angie.

- Tu n'as pas raconté trop de bobards au médecin? Tu balances des

chiffres, des fortunes à donner... Ta femme, si elle attache une importance pareille à ce voyage, et à l'Afrique, pourquoi t'envoie-t-elle avec une figurante?

Je voulais m'échapper, éviter des explications, j'étais trop malade et Annie écoutait trop bien.

- Je fais ce que je peux pour sauver la face, ai-je dit. La seule vérité incontestable, c'est que je crève... Si tu me laissais tranquille...

Devant l'hôtel, au trottoir encombré de passants, des gosses voraces et curieux nous bousculaient, les gens s'agglutinaient devant le marchand de journaux qui avait des publications du monde entier; le portier appela un taxi. Nous traversâmes la ville et le chauffeur nous déposa juste devant le pavillon où se trouvaient les laboratoires réservés aux analyses de sang et aux radios. Le chauffeur

accepta de nous attendre, j'étais blanc comme un navet, visiblement malade. Déjà prévenue de notre arrivée par le médecin, une infirmière vint à notre rencontre et nous conduisit dans un laboratoire. Un médecin kenyan en blouse blanche nous reçut, il était pressé. Annie remarqua prudemment:

- Nous avons tellement peur des problèmes de sang, en Afrique...

- Et à San Francisco, vous n'avez pas peur? Ou à Sacramento ou à New York? répliqua le médecin.

Il montra, dans deux pochettes en plastique hermétiquement closes, les deux parties d'une seringue:

- Regardez, c'est neuf, n'est-ce pas?

Il était énervé:

- Vous l'avez vu, monsieur?

(A suivre)

Bannissement de 415 Palestiniens confirmé par la Cour suprême

Menaces sur le processus de paix

Le bannissement par Israël de 415 Palestiniens, confirmé hier par la Cour suprême à Jérusalem, remet le processus de paix au Proche-Orient en question. De plus, il favorise un rapprochement entre les factions palestiniennes. Cette expulsion a été maintenue malgré les pressions internationales et les difficiles conditions de vie des intégristes dans le no man's land du sud du Liban.

La Cour suprême israélienne a rejeté le recours en appel demandant le rapatriement des 415 Palestiniens, bannis à la suite du meurtre d'un garde-frontière israélien. Elle estime que l'affaire n'est plus de son ressort. Devant le tribunal, le chef des armées Ehud Barak a réaffirmé que l'Etat hébreu était prêt à faire usage de la force pour empêcher que les intégristes expulsés ne tentent une nouvelle fois de s'approcher du territoire contrôlé par Israël dans le Liban.

Selon le chef de la délégation palestinienne aux négociations



Un char de l'armée israélienne à l'orée de la zone de sécurité avec le Liban

Les 415 Palestiniens ne pourront pas réintégrer leurs pénates, a jugé la Cour suprême à Jérusalem.

bilatérales avec Israël, Haidar Abdel Chafi, les Palestiniens ne retourneront pas à la table de négociations «tant qu'Israël ne ramènera pas les 415 expulsés». Pour sa part, le gouvernement libanais envisage de «suspendre sa participation aux négociations de paix jusqu'à la réintégration par Israël» des 415 déportés, a indiqué mardi le dépu-

te libanais Ali al-Khalil au Parlement, citant le ministre des Affaires étrangères Fares Boueiz.

Malgré une quatrième nuit à la belle étoile, par zéro degré, les déportés palestiniens se déclaraient hier déterminés à ne pas relâcher leur pression sur Israël. Depuis lundi, le Liban et les exilés palestiniens ont décidé de

contrecarrer la déportation décidée par Israël.

Dans ce but, le Liban a fermé aux organismes humanitaires l'accès au campement des exilés. «L'armée libanaise nous a annoncé qu'elle interdisait l'accès à toutes les organisations, y compris au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)», a notamment indiqué Bernard Pfe-

ferlé, chef de la délégation du CICR au Liban.

Quatre Palestiniens ont été blessés depuis lundi par les tirs de l'Armée du Liban-Sud (ALS, auxiliaire d'Israël). Un malade a été évacué hier vers Rachaya, deux autres l'avaient été la veille en compagnie d'un des vingt médecins déportés. Il ne restait hier dans le campement que 408 déportés. (ap)

Emissaire

Israël a formellement accepté de recevoir M. James Jonah, l'émissaire du secrétaire général de l'ONU chargé de discuter du sort des 415 Palestiniens expulsés vers le Liban, a-t-on indiqué hier de source officielle à Jérusalem. Selon la source officielle à Jérusalem, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est entretenu par téléphone à ce sujet avec le chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Peres. Les autorités israéliennes ont d'autre part annoncé qu'elles mettront fin aujourd'hui à la fermeture de la bande de Gaza après 16 jours d'interdiction, ce qui permettra aux Palestiniens d'entrer en Israël. (ats)

BRÈVES

Commission européenne

Nouveaux portefeuilles

La Commission européenne a annoncé hier la répartition des portefeuilles entre les 17 membres de la nouvelle Commission, qui prendra ses fonctions à partir du 6 janvier prochain sous la présidence de Jacques Delors. Les 16 commissaires ont été nommés pour un mandat de quatre ans. Cinq pays nomment deux commissaires chacun (le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne) et les autres n'en nomment qu'un.

Traité EEE

Reykjavik attend

Le Parlement islandais (Riþing) ne ratifiera pas l'adhésion de l'Islande à l'Espace Economique Européen (EEE) avant le mois de janvier. L'opposition a en effet obtenu que le gouvernement fasse passer le vote du budget avant le débat sur l'EEE. L'Islande est le dernier pays de l'AELE qui ne se soit pas encore prononcé officiellement sur l'EEE.

Airbus A340

Prêt à voler

Airbus a connu hier une journée faste: dans la matinée la compagnie Singapour-Airways a confirmé sept commandes fermes sur l'A340, puis dans l'après-midi l'appareil recevait son agrément officiel. Cette cérémonie va permettre de mettre en service les premiers A340 de l'histoire d'Airbus.

Russie

L'air plus cher

Le prix des transports aériens à l'intérieur de la Russie sera désormais libre, pour permettre aux compagnies aériennes de rentabiliser les vols. La marge bénéficiaire de ces compagnies ne devra toutefois pas dépasser 20%.

British Airways

Pas d'alliance aux USA

La compagnie aérienne britannique British Airways a annoncé hier qu'elle se retirait de son projet d'alliance avec la compagnie américaine US-Air. Motif: elle a reçu des indications selon lesquelles le projet ne serait pas accepté par les autorités américaines sans «des concessions unilatérales du gouvernement britannique», a indiqué BA.

Intervention militaire possible en Serbie

L'OTAN étudie sans prévoir

L'OTAN a démenti hier les propos prêtés à son secrétaire général Manfred Woerner, par le quotidien berlinois BZ, laissant entendre que des raids aériens pourraient paralyser l'armée serbe. L'Alliance atlantique a déclaré que Manfred Woerner n'avait jamais accordé d'interview au journal.

BZ, citant les propos du secrétaire général de l'OTAN, écrivait hier que, d'après celui-ci, les forces serbes pourraient être mises hors de combat en 24 heures grâce à des «incisions chirurgicales». «Le secrétaire général (...) n'a donné aucune inte-

view à BZ», a déclaré un porte-parole de l'OTAN. «En aucune autre occasion, le secrétaire général n'a fait les déclarations rapportées par BZ», a-t-il ajouté.

L'Alliance atlantique étudie les moyens militaires de renforcer la zone d'exclusion aérienne, décrétée par l'ONU au dessus de la Bosnie, au cas où les Nations Unies prendraient cette décision. Le porte-parole de l'OTAN a précisé qu'il serait «inopportun» de commenter des stratégies militaires.

D'autre part, les ambassadeurs des 16 pays de l'OTAN ont approuvé hier les directives

d'utilisation du nouvel Eurocorps franco-allemand, mettant ainsi un terme aux craintes exprimées de voir cette unité faire du tort à l'Alliance atlantique.

L'OTAN a affirmé dans un communiqué avoir accepté un accord spécial mis au point par le général américain John Shalikshvili, commandant des forces européennes de l'alliance, la France et l'Allemagne. Ce texte fixe les conditions d'utilisation de l'Eurocorps, unité de 35.000 hommes créée l'an dernier, dans le cadre de l'alliance. En cas de crise, il serait placé sous commandement de l'OTAN. (ap)

Londres: explosion dans le métro

Pas de blessés

Une explosion de faible puissance a secoué hier en fin d'après-midi, à une heure de pointe, la station de métro de Hampstead dans le nord de Londres sans faire de victime.

La station avait été évacuée à temps. Environ une demi-heure avant l'explosion, un correspondant anonyme affirmant parler au nom de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) avait appelé l'agence britannique Press Association pour signaler la présence d'une charge explosive.

Un porte-parole du métro de Londres a précisé que la station située sur la ligne nord (Northern Line) avait été évacuée avant la déflagration qui s'est produite à 16 h 57. Le service avait été suspendu pour neuf stations de cette ligne.

Depuis un mois, l'IRA a perpétré un attentat contre un grand magasin londonien et contre une station de métro.

Deux autres actions terroristes ont été commises à Manchester faisant au total 64 blessés. (ap)

France: sombre «commerce» démantelé

Trafic d'enfants!

La Police de l'air et des frontières de l'aéroport parisien de Roissy-Charles de Gaulle a démantelé un trafic d'enfants africains destinés à être revendus en France, a-t-on appris hier de source autorisée à l'aéroport.

De même source, on déclare que ce réseau est le plus important découvert à ce jour. Il met en cause des personnes bénéficiant du statut de réfugiés politi-

ques en France. Le trafic était orchestré par Mukinayi Lumbla, président de l'Union pour la démocratie, parti d'opposition au président zairois Mobutu Sese Seko.

Ces personnes sont accusées d'avoir organisé une filière d'immigration clandestine à partir du Zaïre à destination des régions rouennaise et londonienne, via le Congo. (ats)

Gouvernement russe

Démission au sommet

Le ministre russe des Relations économiques extérieures, Piotr Aven, a présenté hier sa démission au nouveau chef du gouvernement Viktor Tchernomyrdine, a annoncé son assistant Pavel Karikov. C'était un des piliers de l'équipe réformatrice de l'ancien premier ministre Egor Gaïdar.

Cette démission figure dans une lettre adressée à M. Tchernomyrdine. Elle intervient alors que le premier ministre doit annoncer, «peut-être mercredi» la composition de son nouveau gouvernement.

M. Aven, 38 ans, a notamment mené pour la Russie les négociations avec les créanciers étrangers pour un rééchelonnement des 70 milliards de dollars de dette russe. Il était avec, entre autres, le ministre de l'Economie Andreï Netchaev, l'un des artisans de la «thérapie de choc» appliquée par M. Gaïdar.

Un porte-parole de M. Netchaev a indiqué hier que celui-ci n'avait «pas encore» présenté sa démission. Il avait dit qu'il quitterait le gouvernement en même temps que M. Aven. (ats)

Dresde: privatisation en ex-RDA

Gigantesque vente

L'Etat fédéral allemand a vendu hier 115.000 mètres carrés de terrain au cœur de Dresde. Il s'agit d'une des plus importantes opérations immobilières jamais réalisées dans l'ex-RDA depuis la réunification allemande.

L'acquéreur est la Gesellschaft für Stadtentwicklung und Bauplanung GmbH (GSB), un groupe de construction basé à Gruibingen (Ouest). Il s'est engagé à investir 960 millions de DM (840 millions de francs) dans les dix années à venir sur son terrain, a annoncé la Treuhandanstalt au cours d'une conférence de presse dans la capitale de Saxe.

Le nouveau propriétaire a notamment l'intention d'y bâtir un vaste complexe de bureaux, magasins, centres de confé-

rences, galeries d'art et hôtels qui emploieront au total quelque 7300 personnes.

Le montant de la transaction n'a pas été révélé, comme c'est le plus souvent le cas pour les opérations de privatisation dans l'ex-RDA. Les travaux dans le centre de Dresde devraient commencer en 1995. La parcelle de 115.000 mètres carrés cédée par la Treuhand constituait sa plus importante propriété immobilière. La ville de Dresde (600.000 habitants) avait été surnommée avant la Seconde Guerre mondiale la «Florence de l'Elbe», en raison des nombreux monuments baroques qu'elle comptait. Elle avait été en grande partie ravagée par un bombardement anglo-américain en février 1945, qui avait fait 250.000 morts. (ats)

Allemagne: extrémisme de droite

Encore une interdiction

Le groupuscule néo-nazi Offensive Nationale a été interdit hier par les autorités allemandes, ce qui porte à quatre le nombre des organisations de cette mouvance déclarées hors-la-loi en Allemagne depuis le début du mois.

Dans le même temps, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues, une bougie à la main, dans les rues

de Francfort pour protester contre l'extrémisme de droite.

Le ministre fédéral de l'Intérieur Rudolf Seiters a précisé que des explosifs avaient été découverts le 11 décembre dernier au domicile de plusieurs membres d'Offensive Nationale. Selon M. Seiters, ce groupuscule est soupçonné d'avoir pris part à des violences visant des étrangers en Allemagne. (ap)

Célèbre photographie de Doisneau

Un «Baiser» au tribunal

La photographie de Robert Doisneau, «Baiser de l'Hôtel de Ville», a fait le tour du monde. Quarante-deux ans après avoir été prise, elle va conduire le célèbre photographe devant le tribunal. Trois personnes affirment figurer sur cette image et réclament des dommages et intérêts. La fameuse photo présente un couple qui s'embrasse

avec fougue devant l'Hôtel de Ville de Paris sous le regard sévère d'un homme portant un béret. Quarante-deux ans après le «délic», la polémique va bon train. L'un des plaignants affirme même que Doisneau n'a pas pris sa photo au hasard. Il aurait loué les services de comédiens qu'il aurait fait poser en divers lieux de Paris. (ats)

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Jeune homme, 30 ans, responsable d'un petit groupe, cherche changement de situation dans **HORLOGERIE OU AUTRES**. Etudie toutes propositions.
☎ 039/21 04 20 132-506425

● immobilier

Le Noirmont. A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES** pour 1er janvier 1993.
☎ 039/210 256 132-507925

A louer, quartier Bonne-Fontaine, **GARAGE**. Fr. 110.- par mois.
☎ 039/23 40 64, heures repas. 132-506804

A louer tout de suite, rue Georges-Favre 4, Le Locle, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, 2 balcons, garage. ☎ 038/30 53 30 28-514158

A louer, La Chaux-de-Fonds, rue du Doubs 159, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**.
☎ 039/26 55 45 (heures magasin) ou 039/23 22 27 (privé) 132-504142

Le Locle. A louer, Henri-Grandjean 7, **2 1/2 PIÈCES**. Fr. 515.-, charges comprises. Libre dès 1er janvier. ☎ 039/31 22 26 (concièrge) 157-902040

Urgent! A louer, au Locle, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, rénové, cuisine agencée, cave, bûcher, jardin. Loyer: Fr. 770.-. Premier mois gratuit. ☎ 039/31 38 62 ou 039/26 60 26, privé. 132-507928

A louer dès le 1er février, quartier est de La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, agencé, balcon, W.-C. séparés. Fr. 970.-, charges comprises. ☎ 039/26 67 06, le soir. 132-507924

A louer au Locle, Jaluse 7: **1 APPARTEMENT**, 3 pièces, tout confort, libre début janvier; **1 APPARTEMENT**, 2 1/2 pièces, tout confort, libre début février. Loyers modérés. Et un garage libre 1er avril.
☎ 039/31 10 79 157-902038

A louer, Les Ponts-de-Martel, **MAGNIFIQUE 2 1/2 PIÈCES**, neuf, mansardé, toutes apparentes, cuisine agencée, entrée indépendante. Fr. 970.-, charges comprises. Libre dès le 1er mars 1993.
☎ 039/37 19 59 (le soir) ou 039/26 47 26 (demander Mme Egger) 132507251

Encore **1 BOX POUR CHEVAL** à louer à Boudevilliers dans écurie neuve. Parcs.
☎ 038/57 25 57 28-511177

A louer, centre ville Le Locle, **APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** avec cuisine agencée. ☎ 039/23 26 57 (le matin) 132-12083

A louer au Locle, centre ville, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. Fr. 550.-, charges comprises. ☎ 039/31 25 49, heures repas. 157-902035

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Pont, **ATELIER ET GARAGE**, 100 m². Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

● à vendre

UNE PETITE BALANCE de précision.
☎ 039/31 60 89 132-507926

PIANO DROIT STEINGRABER, 1989, neuf. Fr. 16650.-, prix à discuter.
☎ 039/28 08 52 132-507919

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS, avec vos enfants? Parents-Information écoute et renseigne lundi 18-22 heures, mardi-mercredi 9-11 heures, jeudi 14-18 heures.
☎ 039/23 56 16 28-890

COIFFURES AFRICAINES: tresses, tissage, défrisage. Uniquement sur rendez-vous. ☎ 039/31 13 56 157-902042

DUO anime mariages, sociétés, bals, anniversaires, banquets, etc. ☎ 038/33 35 78 470-106

● marché de l'occasion

A vendre **VW GOLF GLS**, automatique, en bon état. ☎ 039/23 18 18 132-507923

Cause départ: vend **TRIMARAN TRIFLY**, état neuf. Prix très avantageux. Renseignements: ☎ 038/21 47 67 28-514159

A vendre **FIAT 127** de luxe, peinture neuve, expertisée. Fr. 3200.-
☎ 039/31 60 89 132-507926

● nos amies les bêtes

A louer, aux Franches-Montagnes, **BOXES POUR CHEVAUX**. Carré de sable, parc. ☎ 039/51 15 42 132-507886

A vendre **LABRADORS**, chiots mâles, 2 mois. ☎ 039/36 12 80 157-902039

A vendre **CANICHE MÂLE**, 3 mois, couleur abricot, vacciné. Fr. 250.-
☎ 039/23 29 86 132-507930

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales exclues

DIVERS

Prix bas permanents!

Choix parmi 900 prix bas permanents:

Rosso Toscano 1990
7dl



Château de la Roque Coteaux Languedoc a.c. 1991

7,5dl **4.75**

Rosé d'Anjou a.c. 1991

7,5dl **4.95**

Château Beaulieu Cof. d'Aix a.c. Rosé 1991

7,5dl **5.25**

Beaujolais Villages a.c. 1991

7dl **5.95**

Gamay de Genève Carmelin 1991

7dl **5.95**

Domaine de la Revettaz 1991

7dl **6.75**

Penedes Vallformosa Reserva 1985/87

7,5dl **7.25**

Dôle Heldenblut 1991

7dl **8.25**

Chardonne 1991

7dl **9.95**

DENNER bière Lager 50 cl (+dépôt)



Löwenbräu blonde (+dépôt) 50 cl 1.10

Holsten canette 50 cl 1.10

Beck's canette 50 cl 1.20

Pilsner Urquell (+dépôt) 50 cl 1.20

Bière spéciale DENNER 6 x 33 cl 4.95

Clausthaler sans alcool 6 x 33 cl 6.20

EKU bière de froment 6 x 33 cl 6.60

Kaiser 10 x 33 cl 8.30

Carlsberg 6 x 33 cl 8.60

Café Eduscho en grains Milde Natur 500g



DENNER Royal Prestige Café Sincoff sans caféine, moulu 2 x 250g **3.95**

DENNER Festival de Luxe Café en grains 500g **4.80**

Eduscho Espresso Prima Café en grains 500g **4.95**

Eduscho Gala Nr. 1 Café en grains 500g **5.95**

Café Giger Italiano Café en grains 500g **5.95**

Dawamalt Sachet écologique 1kg **6.90**

Café Onko Gold VAC moulu 500g **6.95**

Nesquik 1kg **8.50**

Nescafé Classic Sachet de remplissage 2 x 150g **13.30**

Imbattable en multipack!

Châteauneuf-du-Pape a.c. Cuvée du Baillage 1990
Vin rouge français



38.70 au lieu de 53.70
(6.45 la bouteille)

DENNER bière Lager 33 cl



11.80 au lieu de 13.80
(-.59 la bouteille)

Café Jacobs Jubila
VAC moulu



8.95 au lieu de 10.90

Maintenant, par cartouche de cigarettes du cartel, des **BONS DE TABAC** d'une valeur de Fr. **1.25**
Echantillon sans valeur

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
Valable dès le: 22.12.92 MI-52/221292

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

AMITIE-MARIAGE

Nous vous présentons des partenaires

avec photos, qui, comme vous recherchent sérieusement à ne plus être seul(e). Des centaines d'adhérents dans chaque canton. Discret, compétent, ...et avantageux!

Bon pour une documentation et test gratuit
Nom, prénom _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____
... un professionnel à votre écoute 038 25 24 25
UNIS S.A. Pl. Numa-Droz 12 2000 Neuchâtel

Publicité intensive, Publicité par annonces

132-12385

tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 61
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Feu: 118

FINANCE



Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures
Xprocrédit
Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance Solde 30 dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4*4

La détente dans les intérêts hypothécaires devrait se poursuivre

Espoir sur les taux

Les taux d'intérêt à court terme devraient continuer de baisser en Suisse. Un recul des taux hypothécaires l'année prochaine n'est pas exclu, a déclaré Markus Lusser, président du directoire de la Banque Nationale Suisse (BNS), dans une interview à l'hebdomadaire économique «Schweizer Handelszeitung». Le franc suisse devrait continuer de se renforcer ces prochains mois.

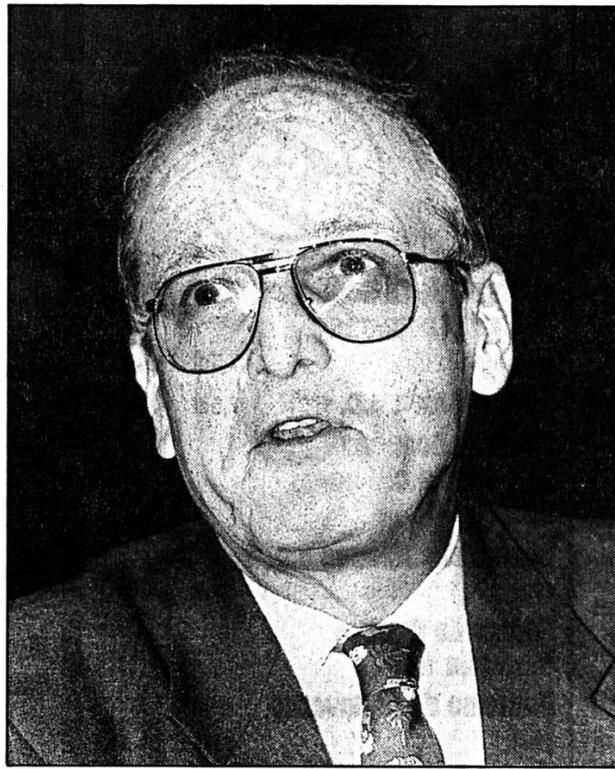
Aussi longtemps que la BNS pourra exercer une politique monétaire indépendante et sera capable d'assurer la stabilité des prix, le franc suisse devrait continuer de se raffermir. La différence de taux avec le reste de l'Europe devrait ainsi être maintenue. Le cas particulier de la Suisse en matière de taux d'intérêt ne devrait pas disparaître.

Le franc suisse devrait continuer à s'apprécier face au mark, la Suisse ne devant pratiquement plus craindre de pressions inflationnistes, contrairement à l'Allemagne. La hausse de franc suisse doit cependant être nuancée. Le rejet de l'EEE va en effet causer du tort à la capacité concurrentielle de la Suisse et par là même à la devise helvétique.

Il n'y a eu aucune accord tacite avec la Bundesbank au sujet du taux de change franc suisse/mark, a rappelé M. Lusser. Aucun cours plancher n'a été défini en cas d'affaiblissement de l'une ou l'autre des monnaies. Une intervention ne serait envisageable que dans le cas où les cours de change s'emballeraient dans un sens ou dans un autre.

LIECHTENSTEIN GAGNANT

Le Liechtenstein s'est mis dans une situation économique favorable en acceptant d'adhérer à



Markus Lusser

Le président de la BNS est optimiste.

(ASL-a)

l'EEE, a estimé M. Lusser. Si la Principauté réussit par ailleurs à renouveler son accord douanier

avec la Suisse, elle se trouvera dans une position «réellement privilégiée». (ats)

«Je ne serais pas surpris de voir les taux des anciennes et des nouvelles hypothèques s'unifier déjà au début de l'année prochaine», a estimé M. Lusser. Le recul des taux d'intérêt sera cependant freiné par les taux réels élevés pratiqués en Europe, en raison notamment du comportement monétaire de l'Allemagne. Autre point négatif, la baisse des fonds d'épargne en Suisse qui rend plus cher le financement des hypothèques.

Le déficit atteint plus de trois milliards de francs pour 1992

Finances fédérales en rouge vif

Les finances fédérales se teintent d'un rouge encore plus vif que prévu. Le déficit pour 1992 s'accroît nettement et atteindra plus de trois milliards de francs. Selon un communiqué du Département fédéral des finances (DFF), des recettes plus faibles que prévu, des dépenses en forte augmentation et des intérêts élevés sont à l'origine de ce déficit. Le budget prévoyait un manque à gagner de 1,3 milliard de francs.

Le DFF a établi hier ces prévisions sur la base des recettes fis-

cales jusqu'à fin novembre. A cette date, elles se montaient à 28,99 milliards de francs, soit environ 1,2 milliard de plus qu'une année auparavant et deux milliards de moins que la somme budgétisée.

Cette augmentation des recettes fiscales de 4,2% doit être considérée comme faible pour une année paire à rendement élevé, écrit le DFF. A la même époque en 1990, les recettes dépassaient de trois milliards celles de l'année précédente.

Plus d'un milliard de francs

manqueront ainsi pour atteindre la somme de 31,88 milliards prévue au budget. Selon le DFF, les dépenses ont augmenté de 7% par rapport à 1991, alors que les recettes n'ont progressé que de 4% environ.

L'impôt sur le chiffre d'affaires, la plus importante source de revenus, a rapporté 800 millions de francs de moins par rapport au budget (10,75 milliards). L'impôt fédéral direct en revanche permettra d'encaisser davantage que prévu. Il a déjà rapporté 8,04 milliards et le

but à atteindre était de 8,15 milliards. Le déficit attendu de plus de trois milliards de francs est le plus élevé jusqu'à présent. L'an dernier, il était de deux milliards de francs.

Le budget 1993 prévoit un manque à gagner de 3,1 milliards et, jusqu'en 1996, la Confédération table sur un déficit incompressible de 2,0 à 3,5 milliards de francs, malgré toutes les mesures d'assainissement qui seront mises en œuvre. (ap)

Eleveurs de bétail bovin

La dissidence s'organise

Le monopole suisse des fédérations officielles d'élevage bovin doit être brisé, estiment de plus en plus d'éleveurs dissidents. Hier après-midi, ils étaient au moins 450 à avoir rallié Guin (FR) pour participer à une séance d'information organisée par des éleveurs insatisfaits des choix de taureaux qu'on leur im-

pose. Ils veulent dès lors secouer cette tutelle en fondant leur propre fédération.

Les concepteurs de cette future fédération ont demandé à Berne de pouvoir importer la semence de leur choix. Autrement dit, ils réclament une libéralisation totale du choix des tau-

reaux étrangers, ainsi que le libre accès au marché mondial de la génétique bovine pour l'acquisition de semences et d'embryons. Il n'est plus possible, estiment-ils, de continuer à mettre à disposition des éleveurs uniquement des géniteurs perpétuant des vaches bonnes pour le lait comme pour la viande. (ats)

Compensation du renchérissement

Salariés mal lotis

Les travailleurs sont les grands perdants des négociations salariales de cette année, selon les dirigeants syndicaux Walter Renschler et Hugo Fasel. La récession montre à l'envi qu'on ne peut augmenter les salaires que si les entreprises ont auparavant gagné l'argent nécessaire, explique pour sa part le directeur des associations patronales Heinz Allenspach.

«Du point de vue syndical, il n'y a guère de raisons de se réjouir», souligne le président de

l'Union syndicale suisse (USS) Walter Renschler. Deux tiers des cantons et des communes ont supprimé cette année la compensation automatique du renchérissement. Les fonctionnaires fédéraux ne recevront pour leur part que 3%, au lieu des 3,5% initialement prévus. Les résultats des négociations dans l'horlogerie et dans la chimie ont par contre été satisfaisants. Coop et Migros ont également maintenu plus ou moins le pouvoir d'achat de leurs employés. (ap)

Ligue des Tessinois

Echec retentissant

L'initiative cantonale lancée par la «Ligue des Tessinois» en vue d'un rabais fiscal a échoué. Elle n'a obtenu que 6840 signatures valables, alors que 7000 étaient nécessaires, a indiqué hier la Chancellerie cantonale.

La Ligue avait déposé l'initiative le 4 décembre dernier en affirmant avoir recueilli 7130 signatures. Elle demandait un rabais fiscal de 10% pour les personnes physiques et juridiques de janvier 1993 à janvier 1999. (ats)

Marcel Strebel serait en fuite

Indices de fraude fiscale

L'extrémiste de droite Marcel Strebel, déjà plusieurs fois condamné par la justice, a quitté sa commune de Gersau (SZ) sans indiquer de nouvelle adresse. Dans le même temps, l'administration fiscale du canton a confirmé hier qu'elle examinait des indices de fraude fiscale qu'aurait commise l'ex-leader du Front patriotique (FP). Ces documents compromettants ont été révélés par un article des

«Luzerner Neuste Nachrichten» (LNN). L'extrémiste de droite a déjà des antécédents judiciaires: en 1986, il avait été condamné en Argovie à deux mois d'emprisonnement pour injure et corruption. A Zurich, il s'était vu infliger un mois d'emprisonnement pour avoir craché sur une femme noire. Fin novembre enfin, un tribunal schwytois l'avait condamné à 20 jours. (ats)

Le pipi n'a pas suffi

A l'issue d'une réunion lundi soir dans la tour médiévale de la ville de Liestal (BL), un scout a mis le feu à une boîte en carton. Appliquant la devise «toujours prêt», l'un de ses collègues a uriné sur le feu pour l'éteindre. Croyant le sinistre circonscrit, les scouts ont quitté leur local.



Mais le feu a repris. Vers 19 heures 30, des clients d'un res-

taurant voisin ont vu de la fumée s'échapper d'une fenêtre de la tour. Ils ont donné l'alerte et pas moins de 45 pompiers sont intervenus. Ils ont maîtrisé l'incendie en une demi-heure. Mais les locaux utilisés par les scouts aux premier et deuxième étages de la vieille tour ont été détruits. La fresque qui orne le bâtiment et le clocher qui est au sommet n'ont pas été endommagés. Seule l'horloge ne marche plus à cause de l'eau qui a été déversée par les pompiers, a précisé hier un porte-parole de la police de Bâle-Campagne. (ap)

23 décembre 1945 - Les Etats neutres, dont la Suisse et la Cité du Vatican, reçoivent une note de la commission de contrôle alliée à Berlin réclamant la remise immédiate des anciens fonctionnaires et agents du gouvernement nazi avant la capitulation. Cette note avait aussi été adressé à tous les pays membres de l'ONU dans le but de circonscrire le danger de renaissance du bellicisme allemand.

BRÈVES

Recherche européenne Cotti à Bruxelles

Le conseiller fédéral Flavio Cotti se rendra demain à Bruxelles, pour discuter de la participation suisse aux programmes de recherche de la Communauté européenne (CE). Il doit aborder la question avec le vice-président de la Commission européenne, Filippo Maria Pandolfi, dont le mandat échoit à la fin de l'année. C'est la première visite d'un conseiller fédéral à Bruxelles depuis le vote négatif de la Suisse à l'EEE.

«La Suisse» lâche «TV8»

Héliographia licencié

L'entreprise d'arts graphiques Héliographia SA, à Lausanne, a licencié 39 employés à la suite de la décision du quotidien genevois «La Suisse» de ne plus encarter les magazines «TV8» et «Femme d'aujourd'hui». Son administrateur délégué Philippe Luquiens a confirmé hier une information parue dans «Le Nouveau Quotidien».

Etudiants

Toujours plus nombreux

Le nombre des élèves et des étudiants ne cesse d'augmenter en Suisse depuis 1990. 1,3 million d'entre eux ont «usé» les bancs de l'école au cours de l'année scolaire 1991/92, soit 19% de la population, a indiqué mardi l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Hold-up de l'UBS à Genève

Recours rejeté

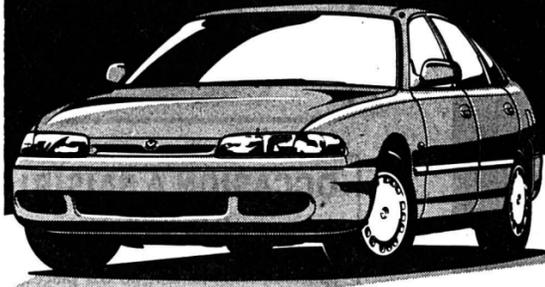
Les trois protagonistes du hold-up, commis le 25 mars 1990 au siège genevois de l'Union de Banques Suisses (UBS), ne seront pas rejugés. La Cour de cassation de Genève a rejeté hier leurs recours. Au terme d'un procès retentissant, ils avaient été condamnés, le 13 mai dernier, à sept ans et demi de réclusion chacun. Estimé à 31 millions de francs, le butin de ce «casse» n'a jamais été retrouvé.

Maisons de jeu

L'USAM en veut

L'Union suisse des arts et métiers (USAM) se prononce pour la levée de l'interdiction des maisons de jeu, et contre l'initiative populaire visant l'abolition des expériences sur les animaux. Les deux objets seront soumis à votation populaire le 7 mars prochain.

Nouvelle Mazda 626 4WD: la limousine des 4 saisons.



Toute l'équipe du:

Garage de l'Avenir

rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

vous souhaite un Joyeux Noël



Rouler de l'avant. **MAZDA**

470-230



Un financement exceptionnel pour être chez soi: 4% de versement initial suffisent

Résidence «Les Sagittaires»

La Chaux-de-Fonds Promotion

3 et 4 pièces, avec balcon-terrasse, cheminée de salon.

Financement et conditions très spéciales sur quelques lots...

...profitez de cette campagne

HABITATIONS POUR TOUS

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

L'annonce, reflet vivant du marché

Centre-ville
APPARTEMENT 3 DE PIÈCES
Libre de suite ou à convenir

Quartier nord
APPARTEMENT 1 1/2 DE PIÈCE
Libre mars 93

Quartier ouest
APPARTEMENT 2 DE PIÈCES
avec garage à disposition

Quartier Cornes-Morel
APPARTEMENT 3 1/2 DE PIÈCES
Libre de suite

Dans un immeuble neuf
APPARTEMENTS 3 DE PIÈCES
Libre à convenir

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
avec salle de bains-WC, cuisine agencée, cave

GÉRANCE GECO
039/23 26 56

132-12083

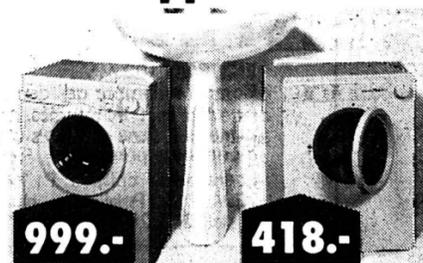
DIVERS

FUST actuel

ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Vous lavez, séchez et rangez! Tout dans votre appartement!



999.-

418.-

Novamatic Aquamat 3
Lave-linge entièrement automatique, capacité 3 kg.
H 69, L 51, P 42 cm.
Location/m.* 47.-

Novamatic T 31
Séchoir, capacité 3,2 kg.
H 67, L 50, P 50 cm.
Location/m.* 23.-

Idéal! Lavez et séchez quand vous le désirez grâce à un lave-linge entièrement automatique et un séchoir d'appartement ou grâce à une colonne lavage-séchage d'appartement. Des appareils raccordables partout (une simple prise suffit), très peu encombrants, très performants (jusqu'à 4,5 kg), tous les programmes de lavage à disposition, économiques... Venez nous rendre visite, nous nous ferons un plaisir de vous présenter les modèles Miele, Electrolux, Kenwood, Novamatic, Rotel, V-Zug, AEG, et bien d'autres!

Kenwood Mini S
Lave-linge entièrement automatique pour 3 kg de linge sec. H 67, L 46, P 43 cm.
Location/m.* 69.-

Electrolux 1030 W
Lave-linge entièrement automatique avec séchoir incorporé. 5 kg.
H 85, L 60, P 60 cm.
Location/m.* 116.-

Lors de votre prochaine visite, demandez nos prix avantageux au comptant!

2190.-

* Durée minima de location 6 mois * Droit d'achat * Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock * Paiement contre facture

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65 - Bienne, rue Centrale 36, 032 22 85 25 - Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51 - Marin, Marin-Centre, 038 33 48 48 - Réparation rapide toutes marques, 021 311 13 01 - Service de commande par téléphone, 021 312 33 37 - Tous nos magasins restent ouverts entre Noël et Nouvel-An 05-2569-110/4x4

SAINT-IMIER, rue Baptiste-Savoie 62 dans immeuble commercial et d'habitation, accès aisé, avec possibilité de parking dans hall garage souterrain.

LOCAUX COMMERCIAUX

Surface totale de 180 m², partiellement agencée, bien située au 1er étage, avec ascenseur et entrée extérieure privée sur terrasse.

Division possible en lots de 60 m² et 120 m².

Loyer à discuter.

Convientrait particulièrement pour bureaux, artisanat, petite industrie, etc.

Disponible immédiatement.

Pour traiter: M. Veuve.

440-6172

Caisse de Pensions Migros
Ch. Rovéréaz 5, 1012 Lausanne, tél. 021/652 92 22

Au centre de Saint-Imier A vendre ou à louer
1 HALLE-GARAGE
Environ 110 m² et sous-sol
Téléphoner au 039/41 53 53

6-12913

La Chaux-de-Fonds. A louer à la rue du Président-Wilson 15, tout de suite ou à convenir un

appartement de 2 pièces

Loyer: Fr. 700.-, charges incluses

ainsi qu'un

magasin avec arrière-magasin,

chambre froide et un W.-C.

Loyer: Fr. 542.-, charges incluses

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser chez

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
031/23 07 54
Länggassstrasse 54
3000 Berne 9

530-3001

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	334.-	338.-
Lingot	15.150.-	15.350.-
Vreneli 20.-	87.-	97.-
Napoléon	84.-	94.-
Souver new	108.-	118.-
Souver old	107.-	117.-

Argent

\$ Once	Achat	Vente
\$ Once	3,59	3,69
Lingot/kg	164.-	178.-

Platine

Kilo	Achat	Vente
Kilo	16.200.-	16.450.-

CONVENTION OR

Plage or	—
Achat	—
Base argent	—

INDICES

	21/12/92	22/12/92
Swiss Index	1208,68	1210,23
SMI	2049,70	2048,10
Dow Jones	3312,46	3321,10
DAX	1515,58	1520,17
CAC 40	1786,29	1815,71
Nikkei	17645,40	17690,60

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	21/12/92	22/12/92
Calida	810.-	830.-
Ciment Portland	1370.-	1370.-
Kuoni	22000.-	23000.-

ACTIONS SUISSES

	21/12/92	22/12/92
Adia p	192.-	193.-
Alusuisse p	384.-	394.-
Ascom hold. p	1250.-	1230.-
Baer hold. p	725.-	745.-
Baloise hold. n	1525.-	1575.-
BBC IA	3390.-	3500.-
B. C. C.	770.-	770.-
Bobst p	2710.-	2700.-
BPS	675.-	675.-
Bührle p	335.-	349.-
C. F. N.	840.-	840.-
Ciba p	660.-	660.-
Ciba n	632.-	634.-
Ciba bp	631.-	632.-
Cortaid n	4100.-	4200.-
CS hold p	2030.-	2050.-
CS hold n	381.-	381.-
Elektrowatt	2210.-	2210.-
EMS-Chemie p	1730.-	1715.-
Georg Fischer p	680.-	700.-
Forbo p	1695.-	850.-
Galenica bp	290.-	290.-
Holderbank p	497.-	501.-
Jelmoli	1135.-	1110.-
Landis n	495.-	470.-
Logitech	112.-	112.-
Merkur hold. p	229.-	228.-
Moven p	2900.-	2900.-
Nestlé p	1140.-	1120.-
Nestlé n	1145.-	1125.-
Nestlé bp	2230.-	2220.-
Neuchât. n	650.-	655.-
Reassur p	2690.-	2770.-
Reassur n	2550.-	2580.-
Roche p	5810.-	5750.-
Roche bj	4090.-	4060.-
Sandoz p	3150.-	3120.-
Sandoz n	3160.-	3150.-
Sandoz bp	3100.-	3060.-
SBS p	288.-	291,50
SBS n	276.-	277.-
SBS bp	272.-	274,50
Schindler p	3430.-	3560.-
SGS bj	1240.-	1230.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	21/12/92	22/12/92
Abbott Labor	45.75	47.25
Aetna LF	66.-	66.75
Alcan alu	24.50	24.75
Amax	22.25	22.50
Am Cyanamid	82.-	82.-
Amoco	73.25	73.-
ATL Richf	164.50	164.50
ATT	69.75	71.50
Baker Hu	27.-	27.-
Baxter	47.50	49.-
Boeing	50.75	52.75
Caterpillar	77.25	78.-
Citicorp	28.-	28.50
Coca Cola	61.50	62.-
Du Pont	72.25	71.-
Eastm Kodak	58.-	58.75
Exxon	88.50	88.50
Gen Elec.	122.50	124.50
Gen Motors	47.25	47.50
Halliburton	42.-	41.25
Homestake	16.-	15.75
Honeywell	49.50	49.-
Inco ltd	31.-	31.50
IBM	72.50	70.25
Litton	65.-	64.50
MMM	145.50	147.50
Mobil corp	89.75	89.25
Pacific Gas & El	46.50	46.50
Pepsico	60.50	60.50
Pfizer	112.-	113.-
Phil Morris	108.-	111.50
Phillips pet	35.50	36.-
Proct Gamb.	77.-	78.-
Rockwell	40.50	40.50
Sara Lee	89.25	46.75
Schlumberger	82.-	82.75
Sears Roeb	61.50	61.75

PARIS

	21/12/92	22/12/92
Alcatel Alstom	669.-	679.-
BSN	910.-	930.-
Euro Disneyland	62.05	63.90
Eurotunnel	28.30	27.80
Générale Eaux	2088.-	2157.-
L'Oréal	985.-	1016.-
Lyonnaise Eaux	463.50	474.90
Sanofi	1050.-	1089.-
Paribas	355.10	360.50

LONDRES

	21/12/92	22/12/92
B.A.T.	9.90	10.-
British Petrol.	2.28	2.32
British Telecom	3.9450	3.9450
Cadbury	4.49	4.59
Glaxo	7.74	7.70
Imperial Chem	10.22	10.32

TOKYO

	21/12/92	22/12/92
Ajinomoto	1300.-	1310.-
Canon	1380.-	1380.-
Daiwa House	1430.-	1430.-
Fuji Bank	1900.-	1890.-
Fujitsu	562.-	568.-
Hitachi	752.-	752.-
Honda Motor	1380.-	1400.-
Komatsu	700.-	705.-
Matsush el I	916.-	909.-
Mitsub. el	488.-	486.-
Toshiba	549.-	547.-
Mitsui co	610.-	610.-
Nippon Oil	606.-	613.-
Nissan Motor	595.-	586.-
Nomura sec	1550.-	1570.-
Olympus opt	1060.-	1090.-
Rich	625.-	624.-
Sankyo	2510.-	2530.-
Sanyo elect.	381.-	389.-
Shiseido	1430.-	1410.-
Sony	4250.-	4290.-
Takeda chem.	1290.-	1300.-
Tokyo Marine	1220.-	1240.-
Toshiba	650.-	646.-
Toyota Motor	1490.-	1520.-
Yamanouchi	2650.-	2650.-

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.37	1.45
1 \$ canadien	1.07	1.15
1 £ sterling	2.14	2.28
100 FF	25.70	27.20
100 liras	-0965	-1045
100 DM	88.50	91.50
100 fl. holland.	78.50	81.50
00 fr. belges	4.23	4.53
100 pesetas	1.22	1.32
100 schilling aut.	12.55	13.15
100 escudos	-95	1.06
100 yens	1.12	1.22

DEVICES

	Achat	Vente
1 \$ US	1.4050	1.44
1 \$ canadien	1.1055	1.1335
1 £ sterling	2.18	2.2350
100 FF	26.10	26.65
100 liras	-0992	-1019
100 DM	89.15	90.95
100 yens	1.1370	1.1660
100 fl. holland.	79.45	81.05
100 fr belges	4.3440	4.4320
100 pesetas	1.2480	1.2860
100 schilling aut.	12.69	12.94
100 escudos	-9880	1.0180
1 ECU	1.7430	1.7780

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

Un assortiment pétillant... bulles glacées pour ambiance survoltée! Partytime... Noël et nouvel an dans la joie!



135-A-9212

29.50

**MAXIM'S
CHAMPAGNE
brut, 75 cl**

MAXIM'S Piccolo,
champagne brut, 20 cl

9.50



59.-

MAXIM'S
champagne brut,
150 cl

14.-

Seau à bouteilles

11.50

MAXIM'S Pêche,
arôme de pêche,
75 cl

3 flûtes, 5.50



12.-

Bougie en
forme de coupe

11.90

au lieu de 12.90
Henkell
Sec ou Rosé, 75 cl



6.50

au lieu de 8.-
Vin mousseux
Henry IV,
Blanc de Blanc
ou Rosé, 75 cl



11.-

Bombe surprise



44-600

Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

IMMOBILIER



**Gérance GECO,
Jardinière 75**

vous propose un choix
d'appartements répondant
à vos souhaits et exigences.

**SERVICE DE LOCATION
A DOMICILE
24 / 24 H
Tél. 039 / 23.71.28**

132-12083

OCCASION À SAISIR!

A vendre à

SAINT-IMIER

spacieux appartement de 3½ pièces,
avec balcon

Conditions sans concurrence
Mensualité «Propriétaire»

Fr. 866.- + charges

UNE MENSUALITÉ INFÉRIEURE À UN LOYER
Profitez de cette «rare occasion»

☎ 032/91 25 45

28-440

**A louer tout de suite
ou à convenir**

Rue du Nord 176
à La Chaux-de-Fonds

Locaux entièrement rénovés et
aménagés à l'usage d'artisanat,
de commerce ou d'industrie, de
326 m², 2e étage, avec monte-
charge, W.-C., lavabos, galetas
de 30 m², 4 places de parc.

Gérance Reynier & Jacopin
☎ 038/25 12 18

450-986

À LOUER OU À VENDRE
AUX BREULEUX

ATELIER

ENVIRON 100 M².

Convient pour garage ou
carrosserie, avec grande
place de parc, en bordure
d'une route principale.

Ecrire sous chiffres P 14-
729432 à Publicitas, case
postale 248, 2800 Delémont 1.

A LOUER

Jaquet-Droz 13
à La Chaux-de-Fonds

**BEL APPARTEMENT
DE 3½ PIÈCES**

avec cuisine agencée, salle de
bains, W.-C. et une cave.
Libre: à convenir.

132-12083

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

A louer à La Chaux-de-
Fonds, rue Jacob-Brandt 6

**GRAND
APPARTEMENT
3½ PIÈCES**

entièrement rénové, balcon,
cuisine agencée, lave-vaisselle,
vitrocéramique, 2 salles
d'eau. Entrée à convenir.

Fr. 1200.- charges
comprises.

☎ 039/31 16 16

Gérance Peruccio Mlle Hu-
guenin ou le 077/21 69 29

440-3090

**Feu:
118**

OFFRES D'EMPLOI

Reymond

La papeterie REYMOND à La Chaux-de-Fonds
cherche pour son magasin de l'avenue Léopold-
Robert 33 une

VENDEUSE

Activité principale:

- service à la clientèle.

Qualités requises:

- être titulaire d'un CFC de vendeuse ou expérience
dans le domaine de la papeterie;
- ayant le sens de l'organisation et apte à prendre des
responsabilités.

Date d'entrée: à convenir.

Faire vos offres écrites à la direction de la
Librairie-Papeterie REYMOND SA, Saint-Honoré 5,
case postale 1477, 2001 Neuchâtel.

28-246

HÔPITAL & HOME MÉDICALISÉ SAINT-JOSEPH - 2726 SAIGNELÉGIER
Le Home médicalisé Saint-Joseph, cherche pour le 1er février 1993 ou date à
convenir

**un(e) infirmier(ère) en SG
ou psychiatrie
ou un(e) infirmier(ère)-assistant(e)**

Taux d'activité: 100%.

Nous aurions plaisir à collaborer avec:

- un(e) soignant(e) intéressé(e) par la prise en charge des personnes âgées dans
le cadre de notre institution;
- un(e) soignant(e) disposant d'une bonne capacité d'adaptation et intéressé(e)
à participer au développement d'un projet de vie pour nos résidents.

Nous offrons un climat de travail agréable et les conditions de travail des Hôpitaux
et Homes jurassiens.

Renseignements: M. Francisco ALEMÁN, infirmier-chef général

M. Jean-Paul WALKER, infirmier-chef de division, ☎ 039/51 13 01

Les offres avec documents usuels sont à expédier à la Direction de l'Hôpital
Saint-Joseph, 2726 Saignelégier.

14-8372

Publicité intensive,
Publicité
par annonces

SPECTACLES - LOISIRS

DISCOTHÈQUE LA LICORNE

SAIGNELÉGIER

Dimanche 27 décembre 1992

*Election
de Miss Licorne 1993*

1^{er} prix: un magnifique voyage offert par

Hotelplan et Cosmopolitain

Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire
au tél. 039 51 18 88.

14-8215 4x4

Ski alpin - Super-G masculin: suprenant doublé autrichien à Bad Kleinkirchheim

Les anciens se rebiffent

Pendant longtemps, les Norvégiens ont donné l'impression de pouvoir réussir le doublé, sinon le triplé, dans le super-G masculin de Bad Kleinkirchheim, l'ultime épreuve de Coupe du monde de l'année. Les Autrichiens en ont décidé autrement, en prenant les deux premières places d'une façon assez surprenante, grâce à deux anciens, Armin Assinger (28 ans depuis le 7 juin dernier) et Leonhard Stock (35 ans le 14 mars prochain).



Armin Assinger

Un miraculé qui a de la suite dans les idées.

(Keystone)

Après sa récente victoire dans la deuxième descente de Val Gardena, on pouvait éventuellement s'attendre à voir Stock, le champion olympique de descente de 1980 rappelons-le, réussir quelque chose en super-G. En revanche, l'affirmation d'Armin Assinger est parfaitement inattendue. Ses meilleurs résultats dans la spécialité étaient jusqu'ici un treizième place obtenue l'hiver dernier au Japon.

Dans le premier super-G de la saison, à Val d'Isère, il n'avait pu faire mieux que quatorzième. Il avait cependant déjà récolté quelques places d'honneur en descente avec, en particulier, une deuxième place en 1988 à Val Gardena et un troisième rang l'hiver dernier à Are.

MIRACULÉ

Il faut dire qu'entre ces deux performances, un terrible accident, en 1989, avait bien failli mettre un terme à sa carrière. Il avait été victime d'une terrible chute au cours de l'entraînement en vue de la descente du Laubhorn à Wengen. Relevé avec de sérieuses déchirures ligamentaires aux deux genoux, on l'avait cru perdu pour le sport. Il a réussi à revenir, ce qui constitue un petit miracle du sport.

Sur une neige très dure et sur un tracé comportant plusieurs pièges, les deux Autrichiens se sont imposés malgré des numéros de dossard élevés: le numéro 26 pour Stock, le numéro 33 pour Assinger. Preuve que la

piste a parfaitement «tenu». Mais encore fallait-il savoir en profiter. Ils sont quelques-uns à l'avoir fait. Mais pas les Suisses, pour lesquels le Grison Martin Hangl (Samnaun) a sauvé l'honneur en se hissant à la cinquième place après avoir longtemps occupé la troisième place.

JOLI TIR GROUPE...

Deuxième l'hiver dernier à Megève, sixième aux JO, Martin Hangl a confirmé que le super-G restait sa meilleure spécialité. Il lui reste cependant à acquiescer la constance nécessaire. Il a su cette fois négocier au mieux les embûches du tracé. Ce qui n'avait guère été le cas pour lui depuis le début de la saison, que ce soit dans le super-G de Val d'Isère ou en slalom géant. «Il était temps pour moi qu'un tel résultat arrive, indiquait Martin Hangl. Durant tout l'automne,

j'avais été très bon à l'entraînement mais rien ne m'avait réussi jusqu'ici.»

Dans ce deuxième super-G de la saison, les autres skieurs helvétiques ont réussi un joli tir groupé. Malheureusement seulement aux alentours de la quin-

zième place. Comme le faisait remarquer Steve Locher, «nous savions parfaitement que le tracé comportait des passages difficiles. Nous n'y avons pas pris suffisamment de risques car il fallait en prendre pour figurer parmi les meilleurs». (si)

Girardelli: «Ce qui est pris...»

Comme on pouvait le penser, l'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli, en l'absence de l'Italien Alberto Tomba, qui boude toujours la descente comme le super-G, a pris le commandement de la Coupe du monde. Une douzième place lui a suffi pour se hisser en tête du classement provisoire.

Pour la première fois depuis la saison 1985-86, Girardelli se retrouve en fin d'année avec le titre de «champion d'automne». «Pour gagner la Coupe du monde, il s'agit d'être en tête en mars, et non pas seulement en décembre» faisait-il remarquer, avant d'ajouter: «Mais c'est en général en janvier que je skie le mieux. Alors, ce qui est pris n'est plus à prendre». (si)

CLASSEMENTS

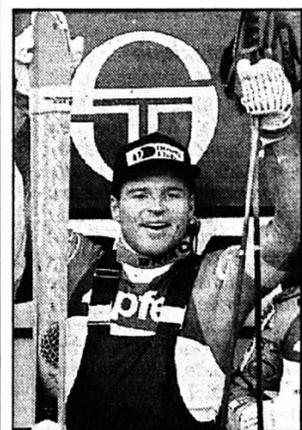
Bad Kleinkirchheim (Aut). Coupe du monde. Super-G. Messieurs. Classement: 1. Assinger (Aut) 1'45"60. 2. Stock (Aut) à 0"21. 3. Aamodt (No) à 0"62. 4. Thorsen (No) à 0"63. 5. Hangl (S) à 0"73. 6. Senigaglia (It) à 0"97. 7. Järbyn (Su) à 1"14. 8. Wasmeier (All) à 1"20. 9. Plé (Fr) à 1"22. 10. Alphand (Fr) à 1"26. 11. Skaardal (No) à 1"48. 12. Gentina (Fr) à 1"49. 13. Girardelli (Lux) à 1"67. 14. Tauscher (All) à 1"76. 15. Besse (S) à 1"93. Puis les autres Suisses: 16. Lehmann à 1"94. 17. Heinzer à 1"97. 18. Locher à 2"10. 33. Kälin à 3"15. 39. Accola à 3"33. 41. Mahrer à 3"61. Sulliger à 4"73.

COUPE DU MONDE

Général (après 11 courses): 1. Girardelli (Lux) 387. 2. Tomba (It) 372. 3. Aamodt (No) 258. 4. Thorsen (No) 247. 5. Fogdó (Su) 240. Puis les Suisses: 8. Besse 196. 10. Heinzer 158. 14. Accola 141. 20. Von Grünigen 128. 21. Staub 121. 24. Locher 115. 28. Künzi 105. 30. Lehmann 101. 34. Pieren 88. 47. Mahrer 56. 53. Hangl 45. 71. Kälin 32. 86. Gigandet 16. 114. Cavegn 4. 116. Kernen 3.

Super-G (après deux courses): 1. Thorsen (No) 150. 2. Assinger (Aut) 118. 3. Heinzer 94. Puis les autres Suisses: 10. Hangl 45. 22. Locher 23. 25. Besse 16. 27. Lehmann 15. 31. Mahrer 12. 35. Accola 8.

Nations: 1. Autriche 2980 (Messieurs 1620+Dames 1360). 2. Suisse 1869 (1309+560). 3. Allemagne 1558 (406+1152).



Marc Girardelli

Quel retour!

(AP)

Il y a un an - Dix pays africains à traverser, près de 13.000 km à parcourir, les 332 du Paris - Le Cap ont pris le départ d'un rallye qui s'annonce comme le digne héritier du «Dakar». Pour ce qui est des victimes, ce fut une réussite totale. (Imp)

Hockey sur glace

Avec les jeunes!

Le derby loclois de Deuxième ligue est revenu hier soir aux... Loclois. Les gens de la Mère-Commune se sont en effet imposés face aux Ponliers. Le plus réjouissant c'est que les jeunes ont largement contribué à ce succès.

Page 10

Course à pied

Thüler pour une première

Françoise Thüler a remporté pour la première fois le championnat cantonal des courses hors stade. Autrement, les habitués, tel Pierre-Alain Perrin, sont demeurés fidèles au rendez-vous.

Page 10

Divers

Plus d'ombres que de lumières



Le sport suisse a connu plus d'ombres que de lumières au cours de l'année 1992, une année olympique dont il a manqué les deux grands rendez-vous, à Albertville d'abord, à Barcelone ensuite. Dans cette grisaille, certains sont néanmoins parvenus à sortir du lot, tel Tony Rominger (photo Keystone).

Page 11

Divers - Division de la Tchécoslovaquie

Un casse-tête pour les sportifs

La division de la Tchécoslovaquie, le 1er janvier prochain, pose un double casse-tête aux autorités sportives du pays: créer des fédérations indépendantes tchèques et slovaques et préparer la saison internationale 1993.

La première fédération sportive disparue dans ce processus a été celle d'athlétisme, dissoute dimanche, au terme de sa dernière assemblée générale. Les nouvelles fédérations tchèque et slovaque doivent pourtant attendre la prochaine réunion du Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), en janvier 1993 à Djakarta, pour obtenir le feu vert à l'envoi de deux sélections nationales aux championnats du monde en salle qui auront lieu en mars à Toronto. En 1993, le principe de deux équipes séparées tchèque et slovaque sera appliqué dans les compétitions individuelles

d'athlétisme, y compris les championnats du monde à Stuttgart.

En revanche, des sélections conjointes doivent encore être formées pour les épreuves par équipes de la Coupe d'Europe. Six mois après la disparition officielle de la Tchécoslovaquie, une équipe masculine tchécoslovaque participera en juin à Rome aux compétitions du groupe A, tandis qu'une sélection féminine disputera à Bruxelles le groupe B de la Coupe d'Europe.

HOCKEY: DEUX CHAMPIONNATS

En hockey sur glace, le dernier championnat de Tchécoslovaquie se poursuivra jusqu'en avril 1993, avec la participation de dix équipes de Bohême-Moravie et de quatre clubs slovaques. Une sélection tchéco-slovaque, privée de drapeau et d'hymne

national, jouera dans le groupe A des championnats du monde, en avril-mai en Allemagne. On ignore encore quelle inscription figurera sur les maillots des hockeyeurs tchéco-slovaques. «Ils risquent de porter uniquement les couleurs du principal commanditaire de l'équipe, le constructeur d'automobiles Skoda», estime un responsable de la Fédération tchèque.

La véritable division du hockey sur glace tchécoslovaque n'interviendra qu'à l'ouverture de la saison 1993/94, avec le lancement de deux championnats séparés et la formation de deux équipes nationales. Celle de la République tchèque profitera d'un héritage historique: la Bohême figurait en 1908 parmi les membres fondateurs du championnat international de hockey sur glace et les Tchèques retrouveront en 1994 une place au sein du groupe A, tandis que la fu-

ture sélection slovaque devra passer par des éliminatoires pour jouer en groupe C.

FOOTBALL: PRÉSENCE AUX ÉTATS-UNIS

L'édition 1992/93 de la Ligue tchécoslovaque de football est disputée par les seize meilleurs clubs du pays, dix tchèques et six slovaques, jusqu'en juin prochain et une «sélection des républiques tchèque et slovaque» poursuivra jusqu'à l'automne les éliminatoires de la Coupe du monde. En cas de qualification, l'esprit de la défunte Tchécoslovaque serait encore présent aux États-Unis en été 1994...

Des équipes tchéco-slovaques de handball participeront en 1993 aux championnats du monde masculins et féminins, mais des sélections séparées sont déjà prévues pour les championnats d'Europe. En octobre 1993, la capitale slovaque Bratislava

accueillera le prochain championnat européen de volley-ball féminin. Une équipe commune, composée de joueuses tchèques et slovaques, sera formée par les deux fédérations. Chez les messieurs, une sélection conjointe sera également maintenue pour les éliminatoires du championnat d'Europe.

Un nouveau Comité olympique slovaque a été créé dimanche à Bratislava, avec à sa tête M. Vladimír Cernusak, 71 ans, jusqu'à présent membre tchécoslovaque du CIO.

Le Comité olympique tchèque, formé lundi à Prague, est présidé par Mme Vera Caslavská, 50 ans, ancienne championne olympique de gymnastique (sept médailles d'or à Tokyo (1964) et Mexico (1968), qui a occupé pendant deux ans et demi après la «révolution de velours» un poste de conseiller du président Vaclav Havel. (si)

Hockey sur glace - Deuxième ligue: le derby loclois aux... Loclois

Avec les jeunes!



Tissot - Kolly

Les Loclois (en sombre) ont remporté leur cinquième victoire consécutive.

(Impar-Galley)

Morat - Fribourg: cas de dopage - La Fédération suisse d'athlétisme communique qu'elle a découvert des traces de produits dopants, lors du contrôle effectué sur la Russe Galina Ikonnikova, deuxième de la classique Morat - Fribourg. Ses urines contenaient en effet un anabolisant, du méthyltestéron. La Russe, qui avait terminé en 1 h 01'55" derrière la Polonaise Violetta Krysa, risque de se voir infliger une suspension de quatre ans par sa fédération. (si)

BRÈVES

Divers

«**Magic**» lauréat de l'AICVS

Le basketteur américain Magic Johnson a été élu lauréat de l'Association internationale pour un sport sans violence et le fair-play (AICVS). Magic Johnson, qui avait annoncé son retour au basketball professionnel après un an d'absence pour cause de séropositivité, avait finalement décidé d'abandonner la compétition pour se consacrer à la lutte contre le sida. Le champion américain avait fait partie du «Dream Team», l'équipe des Etats-Unis sacrée championne olympique aux Jeux de Barcelone.

Football

Italie - Mexique à Florence

L'équipe nationale d'Italie recevra le Mexique en match amical de préparation le 20 janvier prochain, à Florence. Cette décision a été prise par la fédération avec l'appui du président Antonio Mararrese: «Nous tenons à marquer notre gratitude envers le public de Florence, qui a toujours un bon comportement». Autre adversaire de la Suisse dans le groupe 1 des éliminatoires de la Coupe du monde 1994, le Portugal affinerà sa forme en affrontant la Norvège, le 10 février, dans un stade qui reste encore à désigner.

Wettingen: démission du comité

Le comité du FC Wettingen a annoncé qu'il se retirera à la fin janvier 1993. Cette décision a été prise par les six membres, en raison des lourdes dettes du club qui se montent désormais à 1,5 million de francs. Après six mois d'activité, le comité, placé sous la présidence de Werner Hartmann s'est donc résigné à jeter l'éponge.

TV-SPORTS

RAI

20.25 Football. Sampdoria - AC Milan.
00.30 Basketball.

EUROSPORT

09.30 Voile.
10.30 Billard.
12.00 Football.
13.00 Ski alpin.
14.00 Football.
15.00 Tennis.
17.00 Football.
18.00 Ski artistique et acrobatique.
20.00 Rallye.
23.00 Boxe.

● **LE LOCLE - PONTS-DE-MARTEL 8-3 (5-2 1-0 2-1)**

Hier soir à la patinoire du Communal, les Loclois ont signé leur cinquième victoire consécutive sans coup férir. Pourtant, ce derby - qui s'est déroulé sur un rythme intensif - a tenu toutes ses promesses, dans le sens où les formations en présence ont donné le meilleur d'elles-mêmes soixante minutes durant. Un spectacle plaisant, qui a mis en exergue, de part et d'autre, le talent de tous les jeunes. Si l'assurance n'y est pas encore tout à fait, ils se sont révélés entreprenants et combatifs.

Après leur cinglante défaite face à Saint-Imier, les Ponliers n'avaient plus rien à perdre. Ils se sont donc engagés à fond dès les premières minutes. Cette précipitation ne leur a rien valu. A la suite d'une tentative manquée d'Oppliger, Meier s'en allait inscrire le numéro un. Si Gremaud égalisait presque instantané-

ment, il ne se doutait pas que les locaux réaliseraient un véritable carton. En huit minutes, Meier et Guerry trompaient à quatre reprises

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.
Le Locle: Lüthi; Kolly, Becerra; Pilorget; Dumas; Hadorn; Guinand; Niederhauser, Meier, Guerry; Andereg, Gaillard, Vuillemez; Theurillat, Pochon, Dubois; Robert.
Les Ponts-de-Martel: E. Jean-Mairet; Barbezat, Gremaud; Stauffer, Jeanneret; Martin, Zwahlen; Yerli, Zbinden, Oppliger; Switalski, Tissot, Ipek; B. Jean-Mairet, Audétat, Wahl; Lora.

Patinoire du Communal: 150 spectateurs.
Arbitres: MM. Jean-Mairet et Tschäppät.
Buts: 5e Meier (Kolly) 1-0. 6e Gremaud 1-1. 10e Meier (Kolly) 2-1. 14e Meier (Niederhauser) 3-1. 17e Guerry (Meier) 4-1. 18e Guerry 5-1. 19e Zbinden (Yerli) 5-2. 32e Guerry (Niederhauser) 6-2. 52e Dumas (Gaillard) 7-2. 53e Yerli 7-3. 58e Niederhauser (Vuillemez) 8-3.

Derby amical au Littoral

Amical, vraiment?

● **NEUCHÂTEL YS - FLEURIER 7-12 (2-4 3-3 2-5)**

Amical? Vous voulez rire! Privé de plusieurs éléments, Neuchâtel YS n'a pas tenu la distance face à des Vallonniers qui placèrent très vite le débat sur le plan physique pour ne pas dire plus. Et le trio arbitral se montra bien incapable de gérer la brutale débauche d'énergie des acteurs.

Résultat: une pluie de buts mais surtout un nombre important de pénalités et de petits coups distribués ici ou là et qui envenimèrent la rencontre. Vraiment regrettable dans la mesure où ces deux formations auraient pu présenter un jeu de qualité et faire de cette rencontre une petite fête.

Au final, une victoire fleurissante logique compte tenu des forces (au propre et au figuré) en présence. Et le coach Messerli eut ainsi le loisir de faire jouer tout son monde. Quant à Lapointe, il ne tirera pas grand-chose de cette rencontre... amicale!

Hormis la pluie de buts, ce fut triste! Dommage...

Littoral: 150 spectateurs.
Arbitres: MM. Calame, Kramer et Walder.

Buts: 3e Studer (Wyss) 1-0. 10e Morel 1-1. 11e Liechti

(Jeannin) 1-2. 15e Hummel (Schnoz) 1-3. 17e Rota (Lapointe) 1-4. 18e Stehlin (Favre) 2-4. 22e Bargo (Schnoz) 2-5. 30e Favre (Wist) 3-5. 31e Uffer 3-6. 32e L. Moser 4-6. 36e Favre (Dessarzin) 5-6. 37e Morel (M. Lapointe) 5-7. 42e M. Lapointe 5-8. 43e Monard (Morel, Marquis) 5-9. 48e Bargo (M. Lapointe, Cavin) 5-10. 49e Dessarzin 6-10. 55e Jeannin (Perrin) 6-11. 57e Jeannin 6-12. 59e Dessarzin (Stehlin) 7-12.

Pénalités: 7 x 2' contre Neuchâtel YS plus 5' et pénalité de match (Zigerli), 13 x 2' contre Fleurier plus 10' à (M. Lapointe).

Neuchâtel YS: Loup; L. Moser, Favre; Zigerli, Wyss; Studer, Rufenacht, Stehlin; Flury, Dessarzin, Barth; Gross, Wist, D. Moser.

Fleurier: S. Aeby (30e Derungs); Liechti, Colo; C. Lapointe, Schnoz; P. Aeby, Cavin; Sauser, Pluquet, Jeannin; M. Lapointe, Rota, Hummel; Uffer, Morel, Monard.

Notes: Neuchâtel YS joue sans Neuhaus, Leuenberger, Formaz, Héche, Kurylowski et Morard. Au sein de Fleurier, apparition de Bargo, Bahun, Marquis et Perrin; S. Aeby cède sa place dans les buts à Derungs dès la mi-match. (jcc)

le gardien E. Jean-Mairet, selon le même scénario: des tirs puissants et magnifiquement bien placés de l'aile gauche. A 5-2, les jeux étaient alors quasiment faits. Pourtant, cela n'a pas empêché les antagonistes de poursuivre sur leur lancée et d'offrir au public de jolies actions. Une superbe combinaison entre Guerry et Niederhauser donnait aux maîtres de céans un avantage supplémentaire.

Victimes de leur nervosité, les visiteurs se voyaient infliger deux pénalités dans le dernier tiers, synonymes de deux buts. Et la réussite de Yerli n'y a pas changé grand-chose. «Depuis le début de ce championnat, nous avons dû beaucoup lutter. L'équipe est fatiguée dans la tête

et dans les jambes. Mais il ne faut pas dramatiser. La pause de Noël est bienvenue. Elle permettra de se détendre et de progresser dans le jeu», soulignait Michel Turler, l'entraîneur des Ponts-de-Martel.

BON POUR LE MORAL

«Cette fois-ci, les jeunes ont joué. C'est formidable pour eux et pour toute l'équipe. Cela va leur donner du courage pour la suite. A la fin de ce premier tour, l'objectif que nous nous étions fixés, une place dans la première moitié du classement, est atteint», confiait Jimmy Gaillard. Au seuil d'un nouveau match important, Le Locle reçoit Unterstadt le 9 janvier prochain, c'est tout bon pour le moral. (pa)

CLASSEMENT

1. Uni. NE	10	8	1	1	76-26	17
2. Saint-Imier	10	8	0	2	51-36	16
3. Fran.-Mont.	10	7	1	2	58-29	15
4. Tramelan	10	6	1	3	78-40	13
5. Le Locle	10	6	0	4	48-27	12
6. Unterstadt	10	4	4	2	57-48	12
7. Pts-Martel	10	3	2	5	37-46	8
8. Court	10	2	0	8	33-65	4
9. Allaine	10	1	1	8	27-63	3
10. Crémines	10	0	0	10	8-93	0

PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 8 janvier, 20 h 30: Les Ponts-de-Martel - Tramelan.
Samedi 9 janvier: 17 h 30: Court - Allaine, 20 h: Le Locle - Unterstadt/État FR. 20 h 15: Franches-Montagnes - Saint-Imier. **Dimanche 9 janvier, 18 h:** Crémines - Université NE.

Course à pied - Championnat cantonal neuchâtelois des courses hors-stade 1992

Thüler pour une première

Le championnat neuchâtelois des courses hors stade 1992 a vécu. Les meilleurs ont déjà été récompensés à l'occasion de la course populaire à travers Neuchâtel.

Parmi eux, de nouveaux détenteurs de médailles: Françoise Thüler, qui accède enfin à la victoire après laquelle elle a bien couru; et, comme elle va plutôt s'adonner au VTT l'an prochain, l'on peut déjà s'attendre à ce que sa dauphine, Dora Jakob, encore en progrès, lui succède brillamment en 1993. Relevons encore, dans la même catégorie, la fréquence de participations de Catia Nussbaum - depuis plusieurs années du reste - qui la hisse, enfin, au troisième rang.

Pour sa part, Pierre-Alain Perrin, freiné dès l'automne dans son entraînement, ne pouvait être rejoint. Derrière lui, certes l'on trouve Thierry Perregaux, très présent lui aussi et qui a quasi coiffé au poteau Joao Da Silva, mais c'est plutôt le quatrième, François Glauser, qu'il faut déjà prendre très au sérieux pour 1993...

Magrit Perroud a pu profiter de l'absence prolongée pour cause de maladie de Franziska Cuche qui a été même reléguée à la troisième place par Céline Desy au plus haut taux de fréquentation de toutes les dames

vétérans. A relever que Josette Montandon aurait pu prétendre à une médaille en participant davantage.

Autre grand absent: Claudy Rosat; et, c'est Serge Furrer qui a pu en bénéficier pour vaincre chez les vétérans I en dépit d'une blessure dès octobre. Pour la seconde place, lutte serrée, presque au coude à coude, entre Claude Doerfliger et un Bernard Lamielle enfin en meilleure condition physique. Enfin, parmi les vétérans II la victoire ne pouvait évidemment pas échapper à Erwin Reber devant un valeureux dauphin, Yves Champfaily, alors que la persévérance dans l'effort aura permis à César Begni de se saisir du bronze. (af)

CLASSEMENT FINAL

Dames: 1. Thüler (Cornaux) 465 points. 2. Jakob (Cormondèche) 445. 3. Nussbaum (Gorgier) 365. 4. Dupan (La Chaux-de-Fonds) 237. 5. Schill (La Chaux-de-Fonds) 232. 6. Moser (Areuse) 201. 7. Ducommun (Les Planchettes) 188. 7. Marthaler (La Chaux-de-Fonds) 188. 9. Gammeter (Peseux) 180. 9. Vitaliani (Cressier) 180.

Dames vétérans: 1. Perroud (Neuchâtel) 425 points. 2. Desy (Cortailod) 378. 3. Cuche (Le Pâquier) 350. 4. Montandon (La Chaux-de-Fonds) 297. 5.

Malherbe (La Chaux-de-Fonds) 245. 6. Gertsch (St-Sulpice) 238. 7. Kitsos (La Chaux-de-Fonds) 195. 8. Tornare (Neuchâtel) 179. 9. Boccard (Neuchâtel) 177. 10. Schmocker (Villiers) 152.

Hommes: 1. Perrin (Les Ponts-de-Martel) 381 points. 2. Perregaux (La Chaux-de-Fonds) 343. 3. Da Silva (Cressier) 332. 4. Glauser (Montmollin) 319. 5. Calame (La Chaux-de-Fonds) 309. 6. Reber (Cernier) 305. 7. Gomes (Marin) 293. 5. 8. Junod (Boudry) 233. 9. Saisselin (Crêt-du-Loche) 233. 10. Ferreira (Boudry) 216. 10. Huguenin (Neuchâtel) 216.

Vétérans I: 1. Furrer (Bevaix) 415 points. 2. Doerfliger (Corcelles) 372. 3. Lamielle (La Chaux-de-Fonds) 365. 4. Rosat (La Brévine) 330. 5. Desy (Cortailod) 324. 6. Hirschi (Vilars) 317. 7. Morard (Neuchâtel) 236. 8. Lauber (Neuchâtel) 210. 9. Roth (Chambrelin) 202. 10. Wicht (La Chaux-de-Fonds) 190. 10. Billieux (Neuchâtel) 190.

Vétérans II: 1. Reber (Cernier) 470 points. 2. Champfaily (Cornaux) 408. 3. Begni (Neuchâtel) 375. 4. Steiner (Peseux) 325. 5. Rougemont (Neuchâtel) 320. 6. Brandt (Peseux) 230. 7. Bettex (Marin) 218. 7. Cavin (La Chaux-de-Fonds) 218. 9. Jaccard (Travers) 207. 10. Schlichtig (Peseux) 197.

Divers - Les sportifs helvétiques - à de rares exceptions - n'ont pas excellé durant l'année 1992

Plus d'ombres que de lumières

Le sport suisse a connu plus d'ombres que de lumières au cours de l'année 1992, une année olympique dont il a manqué les deux grands rendez-vous, à Albertville d'abord, à Barcelone ensuite. Tant en Savoie qu'en Catalogne, il avait pourtant de sérieux atouts dans son jeu. Pour des raisons qui tiennent peut-être à des structures dépassées, il n'a pas su les utiliser et il n'a pas passé loin de la déroute totale.



Ils ont sauvé l'honneur helvétique à Albertville

Les bobeurs Gustav Weder, Donat Acklin, Lorenz Schindelholz et Curdin Morell (de gauche à droite). Merci mille fois! (Keystone)



RETRO '92

Les échecs enregistrés aux JO, même si certains ne l'ont été que de peu, ont heureusement été compensés par quelques exploits qui n'étaient pas forcément attendus: la qualification de l'équipe suisse de tennis pour la finale de la Coupe Davis, l'incroyable quatrième place des hockeyeurs dans le tournoi mondial (d'autant plus surprenante qu'Albertville avait constitué un «couac» complet), la marche en avant des footballeurs en Coupe du monde, dans le sillage d'un Stéphane Chapuisat qui a pris place parmi les meilleurs attaquants du continent.

Et Tony Rominger, qui a ajouté une deuxième victoire dans le Tour de Lombardie à celle, la première de l'histoire pour un routier suisse, qu'il avait obtenue dans le Tour d'Espagne.

LE TENNIS AU SOMMET

Si le sport suisse a retrouvé brusquement une certaine consi-

dération sur la scène internationale, il le doit pour une grande part à ses tennismen.

Marc Rosset a remporté le tournoi olympique de Barcelone, avant de conduire l'équipe suisse à la finale de la Coupe Davis, en compagnie de Jakob Hlasek, lequel s'était déjà signalé en début d'année en enlevant le titre mondial de double mixte en compagnie de Manuela Maleeva-Fragnière.

S'il a connu passablement de déconvenues tout au long de l'année, le Genevois a su se retrouver totalement dans les moments cruciaux et il a notamment pris deux fois le meilleur sur le No 1 mondial, l'Américain Jim Courier, à Barcelone puis à Fort Worth, dans la finale de la Coupe Davis. Son parcours en Catalogne fut vraiment remarquable. Malgré une chaleur écrasante et un public fanatique qui ne voyait que les siens, il a, après avoir failli tout rater lors de son premier match, éliminé successivement Courier, l'Espagnol Emilio Sanchez, Goran Ivanisevic, alors No 4 mondial, et, en finale, un autre Espagnol,

Jordi Arrese, ce qui lui a permis d'apporter à la Suisse sa première médaille d'or olympique depuis douze ans. Une médaille qui fut la seule de la Suisse en Catalogne.

En Coupe Davis, Rosset et Hlasek ont battu la Hollande (4-1) avant de réussir l'exploit de bouter la France, tenante du trophée, hors de la compétition (4-1 dans une confrontation mémorable à Nîmes) et d'atteindre la finale en dominant le Brésil à Genève (5-0). En finale, les deux Suisses sont tombés la tête haute face aux Américains (1-3). La Suisse est la 18e nation à avoir participé à la finale en 92 ans de Coupe Davis.

MERCI WEDER!

Aux Jeux d'hiver d'Albertville, Gustav Weder a permis à la Suisse d'éviter le pire, soit un retour les mains vides ou presque, en s'imposant en bob à deux en compagnie de Donat Acklin puis en obtenant la médaille de bronze en bob à quatre avec le même Acklin et Lorenz Schindelholz et Curdin Morell. A 31 ans, il était le favori mais il a dû

lutter ferme pour justifier sa réputation.

Chez les skieurs alpins, on a attendu en vain le champion du monde Franz Heinzer en descente, ainsi que Paul Accola, Chantal Bournissen ou Vreni Schneider. Alors que tous les espoirs étaient permis, il a fallu se contenter d'une médaille de bronze, celle du Valaisan Steve Locher dans un combiné alpin sans grande signification.

Les skieurs alpins helvétiques

avaient brillé avant les Jeux. Ils ont continué de le faire après, ce qui a permis à Paul Accola d'enlever la Coupe du monde masculine, deux ans après Pirmin Zurbriggen, et au terme d'un duel passionnant avec l'Italien Alberto Tomba. Au total, ce sont vingt succès suisses qui ont été enregistrés en Coupe du monde. Il y en a eu notamment sept pour Accola, cinq pour Vreni Schneider et quatre pour Heinzer. (si)

Démonstration en... démonstration!

La Suisse a tout de même réussi à faire parler d'elle aux Jeux d'Albertville. Mais ce fut dans des sports qui ne figurent pas encore au programme olympique et qui se disputaient sous le signe de la démonstration. Elle s'est notamment imposée en curling, avant de confirmer sa place au sommet de l'élite mondiale en enlevant le titre mondial à Garmisch.

Aux Jeux encore, il y eut deux victoires suisses en ski acrobatique (Conny Kissling en ballet et Colette Brand en saut) et une médaille de bronze tout aussi officielle de la Genevoise Renata Kolarova en ski de vitesse, un compétition endeuillée par l'accident mortel dont fut victime le Valaisan Nicolas Bochatay à l'entraînement. (si)

Certains tels Rosset, Rominger, les hockeyeurs et les footballeurs méritent la citation

L'honneur est sauf

A Barcelone, la Suisse n'a sauvé l'honneur que grâce à Marc Rosset. Mais, comme l'a fait remarquer Daniel Plattner, le président du Comité olympique suisse, il convient peut-être de relativiser l'échec.

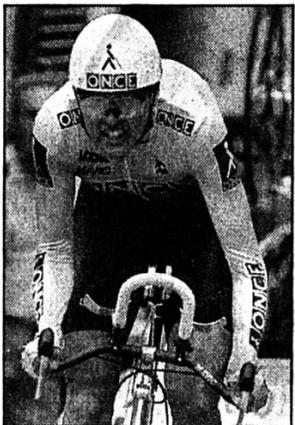
Car tant Werner Günthör que le quatre de couple en aviron et les frères Matti en canoë (faute à la dernière porte du slalom) n'ont passé qu'à quelques centimètres ou à quelques centièmes de seconde du podium.

Avec Rosset en or et avec un peu de chance, on aurait pu faire aussi bien qu'à Séoul en 1988 (deux médailles d'argent et deux médailles de bronze).

BRAVO LES CYCLISTES

1992, ce fut aussi le remarquable parcours de Tony Rominger qui, à 31 ans, a définitivement

trouvé place parmi les quatre ou cinq meilleurs routiers du monde. Il s'était fixé d'autres



Alex Zülle

Des débuts remarquables chez les pros. (AP)

objectifs et il n'a pas participé au Tour de France.

Vainqueur du Tour d'Espagne (le seul des trois grands tours à n'avoir jamais été remporté par un Suisse), il visait ensuite le Championnat du monde sur route. Malgré une belle débâche d'énergie, il n'a pas réussi à y sortir du peloton et il a dû se contenter de la quatrième place. Mais il a ensuite démontré qu'il aurait pu faire mieux dans le Mondial sur route en imposant sa loi avec un brio tout particulier dans le Tour de Lombardie, l'ultime classique de la saison, qu'il a remportée pour la deuxième fois (après 1989).

Un autre routier helvétique a su faire parler de lui, ce qui en a d'ailleurs fait la grande révélation de la saison: le néo-professionnel Alex Zülle (24 ans), qui court lui aussi pour un groupe sportif espagnol, n'a pas obtenu moins de neuf succès en 1992,

dont la Semaine catalane, le Tour des Asturies et le Tour de Burgos. Il a par ailleurs porté pendant une étape le maillot jaune du Tour de France. Beat Zberg, autre néo-professionnel, a également brillé sur route cependant que Peter Risi et Daniel Steiger, avec chacun un titre mondial, l'ont fait sur piste.

RÉHABILITATION

A Albertville, au tournoi olympique, l'équipe suisse de hockey sur glace, sous la direction du Finlandais Juhani Tamminen, n'avait pris qu'une très décevante dixième place. Avec à sa tête le duo John Slettvoll- Bill Gilligan, elle s'est totalement réhabilitée au tournoi mondial de Prague et Bratislava en tenant en échec la Russie puis le Canada et en terminant quatrième, un classement qu'elle n'avait plus obtenu depuis le début des années 50.

Les footballeurs se sont eux aussi surpassés après un début d'année pénible et après le passage du témoin entre Ulli Stielike et Roy Hodgson. La dernière participation suisse au tour final de la Coupe du monde remonte à 1966. En fin d'année, la sélection helvétique paraissait parfaitement en mesure de mettre un terme à cette longue traversée du désert. Victorieuse par 6-0 en Estonie, elle a ensuite battu l'Ecosse par 3-1 à Berne avant de frôler la sensation à Cagliari, où elle a concédé le match nul (2-2) après avoir encore mené 2-0 peu avant la fin.

A la veille de la pause hivernale, la sélection de Roy Hodgson était ainsi largement en tête de son groupe du tour préliminaire avec 7 points en 4 matches et un goal-average de 14-3.

De quoi nourrir toutes les ambitions. (si)

Colak condamné - L'ex-international turc Tanju Colak (Fenerbahce) a été condamné à neuf ans et quatre mois de prison, pour avoir pris part à un marché illicite de voitures de luxe. Agé de 29 ans, Colak, capé à 31 reprises (10 buts à son actif) avait été sacré «Soulard d'Or» en 1988 après avoir inscrit 39 buts en championnat et fut le bourreau de NE Xamax en 1990 avec Galatassaray. (si)

PMUR

Hier à Vincennes, Prix du Lait (prix de Montignac, non-partant le 4).

Tiercé: 17-9-16.
Quarté+: 17-9-16-10.
Quinté+: 17-9-16-10-13.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
203,00 frs.
Dans un ordre différent:
40,60 frs.
Quarté+ dans l'ordre:
1110,70 frs.
Dans un ordre différent:
123,20 frs.
Trio-Bonus (sans ordre):
10,50 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
74.205,00 frs.
Dans un ordre différent:
1305,80 frs.
Bonus 4: 29,00 frs.
Bonus 3: 9,20 frs.

BRÈVES

PMUR

Entraîneurs sanctionnés

Une écurie belge et cinq entraîneurs français ont été sanctionnés par les commissaires de la Société du cheval français, qui régit les courses au trot, à la suite de prélèvements positifs opérés sur leurs chevaux. Après analyses et contre expertises, l'écurie Mascotte parée de couleurs belges est condamnée à verser 20.000 FF d'amende. Le trotteur incriminé, Arcadien, victorieux le 3 octobre à Amiens, est déclassé et exclu des hippodromes pendant trois mois. Des traces de Dexaméthasone, un anti-inflammatoire stéroïdien, ont été décelées dans ses urines.

Automobilisme

Formule 1: satisfaction chez Williams et Sauber

Le bilan global, après cinq jours d'essais sur le circuit du Castellet, où huit écuries de Formule 1 se sont livrées à de longues séances de travail, est très satisfaisant pour les équipes Williams-Renault et Sauber. Williams-Renault a obtenu les meilleures performances. L'équipe championne du monde se situe devant l'écurie Sauber qui a dévoilé ses ambitions pour la prochaine saison - qui marquera l'apparition de Mercedes-Benz en Formule 1 - réalisant d'excellents chronos, même si elle doit encore beaucoup travailler sur la mise au point de sa nouvelle monoplace, propulsée par le moteur Ilmor et dotée d'une boîte de vitesses semi-automatique quelque peu perfectible.

Coop spécial fêtes, offre noël

Ananas
la pièce
3.90

Avocat
la pièce
1.00

Bûche glacée
Cappuccino-Panna
350 g *
3.90
~~5.20~~

Crème glacée
vanille
1100 g
5.90
~~7.70~~

Mangue
la pièce *
1.80

Tourte glacée
Forêt Noire
550 g *
6.20
~~8.20~~

Stollen au beurre
500 g *
4.20

Litschis
les 100 g *
0.95

Kiwis
les 6
1.50

CLASSICO
GELATO ALLA PANNA
CHOCOLAT MIT BISCUIT
UND HIMBEEGEL
CIOCCOLATO CON BISCOTTO
E GELATINA DI LAMPIONI
Cake au chocolat
Classico
450 g
4.90
~~6.40~~

Viennetta
Glace mit
Vanillearoma
Bûche à la vanille
Viennetta
600 ml
4.50
~~6.50~~

* Dans certains
magasins seulement



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Neuchâtel

«On veut du boulot»

400 personnes ont manifesté hier soir à Neuchâtel leur inquiétude face à la détérioration de la situation économique. La manifestation cantonale avait été organisée par les syndicats, soutenus par les partis de gauche et des organisations de soutien aux chômeurs. Le conseiller national socialiste François Borel a averti que de lourdes menaces pesaient sur la politique sociale.

Page 18

Le Landeron

Salves contre Nickafor

Des plaintes pénales, un ordre d'arrêt des activités, des voisins montés aux barricades: rien ne semble toucher Nickafor, usine landeronnaise de traitement au nickel. Un nouvel avocat a été mandaté pour agir...

Page 18

Jura

Ferme incendiée

Un incendie a totalement détruit une ferme hier à Courtételle. L'habitation et le rural ont été la proie des flammes. Le bétail et les machines agricoles ont été sauvés. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs.

Page 20



Météo:

Bancs de brume et de brouillard sur le Plateau, sinon temps en partie ensoleillé.

Demain:

Brouillard fréquent en plaine, sinon assez ensoleillé, passages nuageux.

Lac des Brenets
750,54 mLac de Neuchâtel
429,15 m

Fête à souhaiter mercredi 23 décembre: ARMAND

8°
Lever: 8 h 15
Coucher: 16 h 463°
Lever: 7 h 42
Coucher: 16 h 23Brouillard
800 m

L'Impartial

Sonneries différentes pour rythmer une même vie quotidienne

Esprits de clochers

A Noël, elles donneront de la voix: Guillemette de Vergy, dite «la grosse», Marianne, Emmanuel, Claude-Antoine ou Liberté. Outre les fêtes, les cloches annonçaient le couvre-feu, les incendies, la grêle, et rythment toujours la vie quotidienne. Dans certaines communes, elles sont impitoyables pour les lève-tard, dimanche compris. Cela dit, les paroisses ne sonnent pas toutes en chœur.

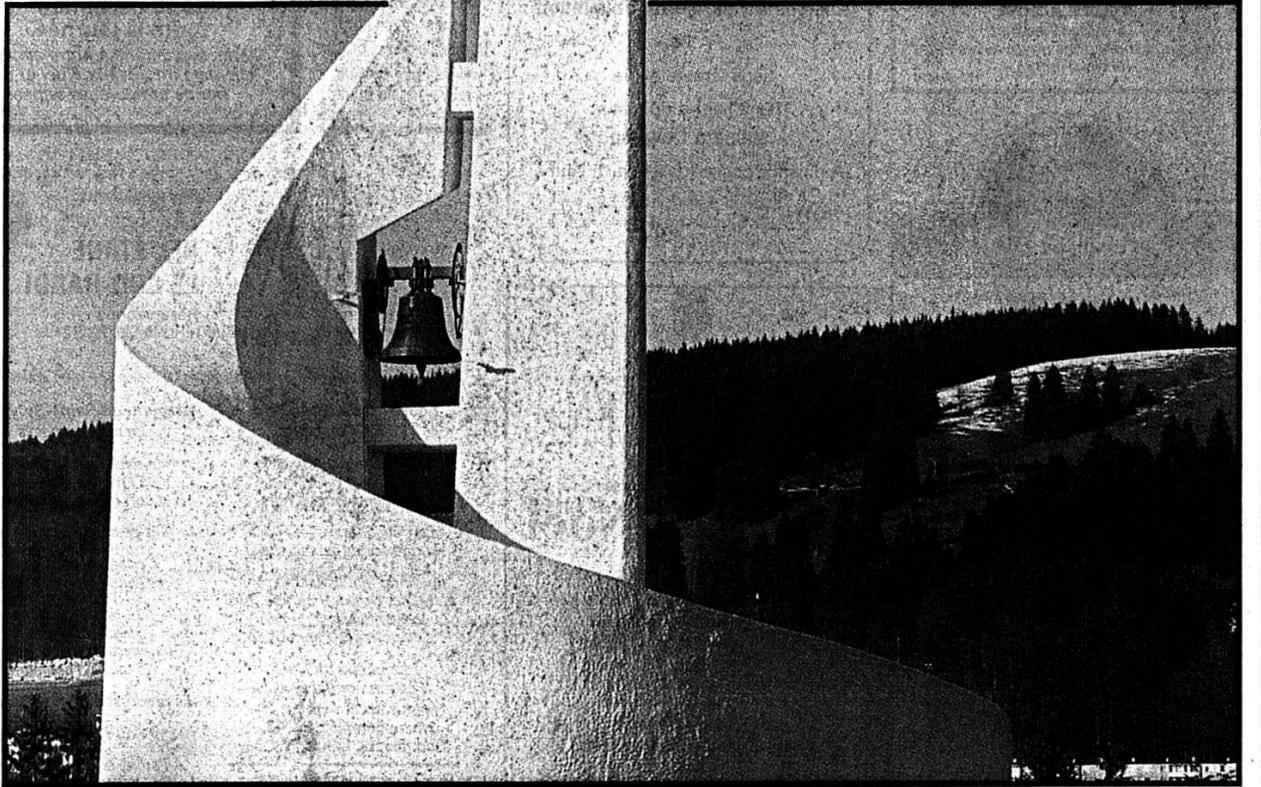
«L'art du sonneur, c'était de tenir les cloches en l'air, puis de les relâcher», commente Elio Peruccio, qui en connaît un bout puisqu'il a publié un ouvrage sur le centenaire de l'Eglise paroissiale du Locle. Mais avec l'automatisation, les derniers sonneurs ont vécu: aux Eplatures, c'était Jules Boillod; aux Ponts-de-Martel, Maurice Perrin; aux Planchettes, Emile Calme...

Les cloches sonnent, certes, mais selon certaines sélections. Pour obtenir une sonnerie spéciale, il faut en référer aux Conseils communaux, règlement oblige.

DIANE DEBOUT!

Cependant, toutes les paroisses ne donnent pas le même ton, entre le «la-fa dièze-ré» du carillon de La Brévine et le «la-ré-si» des Planchettes. Et elles ne sonnent pas toutes ensemble. Dans les campagnes, on est bien plus matinal qu'en ville. A La Brévine, la plus grosse des trois cloches s'ébranle tous les jours à 7 heures, dimanche compris. Au Cerneux-Péquignot, l'angélus tinte à 6 h 25. Aux Ponts-de-Martel, ding dong à 6 h 15, sauf le dimanche. Au Landeron et à Cressier, c'est quasi la grasse matinée: Diane debout à 7 h 30.

Si certaines cloches sonnent très tôt, d'autres sonnent très tard: à 22 h à Môtiers, à La

**Voix de bronze**

Les cloches, on les aime tellement qu'on leur donne même des surnoms.

(Impar-Galley)

Sagne, aux Ponts-de-Martel, à La Brévine, aux Brenets, au Locle (sauf en cas de concert au Temple). C'est le couvre-feu. Une vieille tradition qui n'a rien à voir avec de martiaux arrière-

fonds. «Tous les soirs, on mettait de la cendre sur les braises pour les garder jusqu'au lendemain», précise Elio Peruccio. A chaque clocher ses particularités. Dans la paroisse catholi-

que du Landeron, on sonne la «cloche de l'agonie», différenciée selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Le Grand Temple, à La Chaux-de-Fonds, sonne pour la Fête du travail

(mais c'est la police locale qui s'en occupe, pas les pasteurs). Il sonne aussi chaque jour à 13 h 15. «Les gens l'attribuent à la reprise du travail, mais ce n'est pas ça. Lorsque La Chaux-de-Fonds était un grand village, les enterrements se faisaient au début de l'après-midi; c'est la cloche des morts», explique le pasteur Auguste Lebet.

Par contre au Locle, ce sont les mariages qu'on signale de manière générale, le samedi à 14 heures, noces ou pas. Pour en rester à la Mère-Commune, elle marque aussi la fin de la semaine, chaque samedi à 17 heures.

Quant aux baptêmes, comme ils ont lieu en général après le culte ou la messe, ils ne sont plus marqués de façon spécifique.

Ces cloches qui rythment le quotidien, du matin au soir de la vie, sonneront partout à Noël, que ce soit le 24, le 25 ou pour la messe de minuit. Sans elles, les fêtes manqueraient d'harmonie. CLD

REGARD

Elles ne tonnent plus, elles chantent

Pesantes, puissantes, percutantes, les cloches des siècles passés arboraient des maximes évocatrices, du genre: «Je ne fais rien sans bruit, mon silence est sans fruit. Je suis pour Dieu, la Justice, voilà mon office». Elles rythmaient une époque où on ne plaisantait ni avec le pouvoir temporel, ni avec le pouvoir spirituel, et rappelaient régulièrement leur troupeau à ses devoirs.

Aujourd'hui, les cloches ont perdu de leur autorité et ne tonnent plus du haut de leur grandeur. Mais leurs voix parlent toujours au cœur de l'homme (même si certains s'énervent un tantinet, le dimanche matin notamment). Elles sont devenues plus proches. Si elles appellent toujours les fidèles à l'église, c'est d'une façon

tout amicale, dirions-nous. Lesdits fidèles ne sont plus montrés du doigt s'ils préfèrent rester couchés.

La loi a fait place à une petite musique qui subsiste envers et contre tout. Les cloches, véritable défi à la modernité (à Villers-le-Lac par exemple, la pause de midi est marquée par une sirène) ne sont pas près de disparaître.

A La Brévine, la plus petite des trois cloches, celle qui donne le «la», mesure la vie du village depuis 1623, et continue d'affirmer: «Que ma voix effraie tous les démons».

Les cloches font partie de la famille, à tel point qu'on ne les entend plus. Sauf quand elles tombent en panne. Claire-Lise DROZ

Il y a 90 ans l'usine Martini s'installait à Saint-Blaise

L'anniversaire sera dignement fêté

Il n'existe plus qu'une quinzaine d'automobiles Martini dans le monde. Pour célébrer le 90e anniversaire de l'usine, qui s'est implantée en 1903 à Saint-Blaise, quelques-unes d'entre elles seront exposées en mars et avril prochains à Marin.

Près de soixante ans après la fermeture de l'usine Martini (qui a cessé ses activités en 1934), une petite dizaine de ses anciens ouvriers vivent encore. Ils sont âgés de 78 à 92 ans.

«Nous ne pouvons pas, sous prétexte qu'il faut attendre le centenaire pour fêter un événement, laisser échapper la mémoire vivante de l'industrie automobile neuchâteloise», remarque Raynald Friedli, directeur du Musée de l'automobile (qui a été mis en veilleuse depuis sa fermeture en 1990).

L'organisateur des célébrations du 90e anniversaire de l'usine Martini veut y associer les anciens ouvriers.

Le 90e anniversaire de l'usine sera marqué l'an prochain par

une exposition où cinq à six automobiles Martini seront présentées (seule une quinzaine des quelque 3200 véhicules construits existe encore).

Du 22 mars au 3 avril, à Marin-Centre, la manifestation sera enrichie de divers documents (photos, affiches, diplômes, certificats...), d'une collection de radiateurs d'automobile, de moteurs et de pièces détachées*.

À FRAUENFELD

L'usine Martini a débuté ses activités à Frauenfeld, en 1897,

avant de s'implanter à Saint-Blaise, six ans plus tard. 1903 verra non seulement l'arrivée d'une entreprise qui emploiera jusqu'à 300 ouvriers, mais cette date est aussi celle de la construction de la Cité Martini, à Marin, sous protection fédérale depuis l'an dernier.

A Saint-Blaise, aucune rue, aucune plaque ne porte le nom de l'entreprise qui a marqué la vie de la région au début du siècle. Cette lacune sera comblée l'année prochaine avec le baptême du giratoire qui prendra le

nom de «carrefour des automobiles Martini».

A l'occasion du 90e anniversaire, une plaquette sera par ailleurs éditée. Conçue par Raynald Friedli, bien illustrée, elle sera lancée au mois de mars, dans le cadre du Salon de l'automobile. AT

* Les personnes disposées à prêter des documents ou des pièces détachées peuvent le signaler à «Automobiles Martini 1903-1993», Raynald Friedli, case postale 139, 2072 Saint-Blaise.



Opération Nez rouge

Tél. 155-22 08

Modification d'une zone de constructions basses «Chez Cappel»

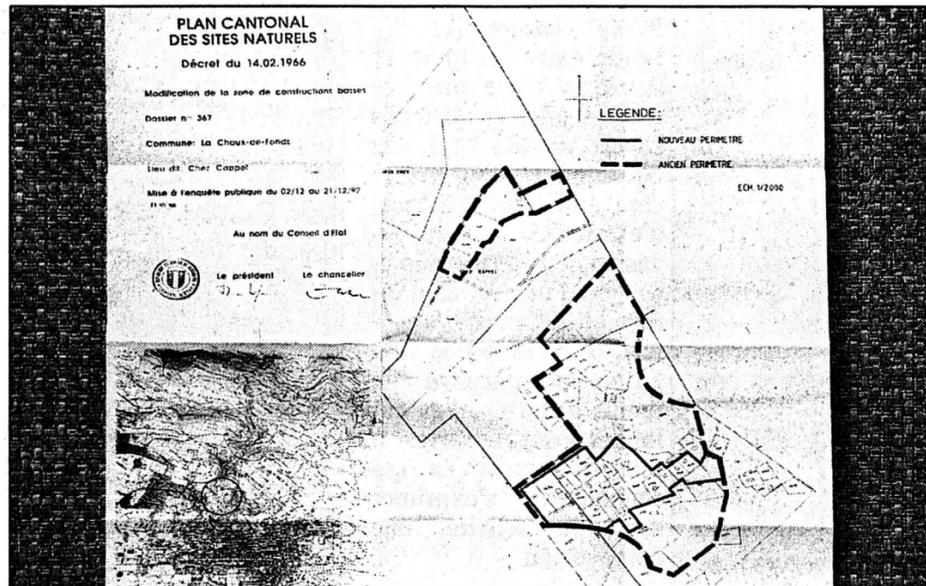
Le rouge vire au jaune

Il est encore dans la région de Cappel et du Châlet Heimelig des zones dites «rouges», affectées aux constructions basses. Mais, vu les diverses révisions de lois, ces zones-là sont appelées à disparaître. En particulier celle de «Chez Cappel», à proximité de l'antenne de Codeltel, sera rendue aux crêtes et forêts et interdite de nouvelles constructions. Un arrêté a été publié dans ce sens dans la Feuille officielle et le délai d'opposition arrive à échéance.

premier volet conséquent de l'aménagement du territoire. Urbaniste communale, Sylvie Moser rappelle que «nous étions alors des précurseurs, admirés par les autres cantons».

Ce décret divisait les sites naturels du territoire en trois zones, mises sous protection; en zone jaune, se trouvent les crêtes et forêts, en zone verte, les vignes et les grèves et en zone rouge, les possibilités de constructions basses; ces dernières prenaient en compte les bâtiments déjà construits, inaliénables, mais assujettis aussi à d'autres critères, comme l'interdiction de construire à moins de 30 mètres des lisières de forêts.

En 1988, une révision du décret de 1966 mettait ces zones dites rouges en zones réservées, donnant charge à l'aménagement du territoire et aux communes de régler leur statut dans les 5 ans à venir. Les chalets et cahutes plantés sur ces espaces avaient une fâcheuse tendance à se muer en habitations permanentes; entraînant alors des problèmes de pendulaires, d'accès, de stations d'épuration et d'équipements en électricité, etc..., tous effets dommageables pour la nature environnante et coûteux pour la collectivité. Peu à peu, ces zones rouges ont



A proximité de l'antenne de Cappel

Les terrains concernés ne laissent que peu d'espaces propices à la construction.

(Henry)

été réduites et réaffectées à leur giron naturel de crêtes et forêts. Pour le lieu appelé «Chez Cappel», il n'y a pas eu de demande de nouvelles constructions par les riverains existants, bénéficiant d'un droit acquis. La majeure partie de leurs terrains est soumise à la limite, interdite de construction, des 30 mètres de proximité de la forêt qui se trouve en pâturages boisés.

Aux abords du Châlet Heimelig, où perdue la dernière zone rouge du territoire communal, la question devrait être résolue durant l'année prochaine.

I.B.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Fêtes de fin d'année

Ouverture des musées

Les musées de la ville fermeront leurs portes les jours de fêtes. Musée des Beaux-Arts: fermé à Noël et le jour de l'An; Musée international d'horlogerie: fermé le 24 et le 25 décembre ainsi que le 31 décembre et le 1er janvier 1993; Musée d'histoire et médaillier: 25 décembre et 1er janvier 1993 fermé; Musée paysan et artisanal: fermé le 25 décembre et le 1er janvier; Musée d'histoire naturelle: 25 décembre et 1er janvier 1993.

BRAVO À

Silver Gross...

..., cynologue expérimenté qui, dernièrement, a passé avec succès tous les examens pour l'obtention du diplôme qui l'autorise à officier en qualité de juge de la Fédération cynologique suisse (FCS). Quand il ne jugera pas, il sera jugé par d'autres, car il participe aussi aux concours, en qualité de concurrent, avec son chien Fun. (rp)

AGENDA

Skateathon du HCC Politiciens sur patins

C'est aujourd'hui, mercredi 23 décembre que les politiciens, Pierre Hirschy, Francis Matthey, Charles Augsburger et Didier Berberat, ainsi que le comique Pierre Miserez, chausseront leurs patins pour participer au skateathon de la section junior du Hockey Club, dès 19 h 30, à la patinoire des Mélézes. Les jeunes feront leur tour de piste dès 13 h 45, suivis en fin d'après-midi des joueurs des 1ères équipes du FCC et du HCC. Le bénéfice de ces exploits permettra de renflouer la caisse des juniors du HC. (Imp)

Ariane Haering sur Espace 2

Récital imaginaire

La jeune et talentueuse pianiste Ariane Haering donnera aujourd'hui, sur Espace 2, dans l'émission «Helvétiques» de 13 h 05, un «récital imaginaire», réalisé à partir du livre d'or des meilleures productions enregistrées par la deuxième chaîne de la radio romande. (Imp)

Fête de Noël à La Sombaille

Le théâtre a fait sensation

Il était déjà arrivé que la fête de Noël de La Sombaille regorge de joyeuses prestations. Mais la surprise, samedi, était de taille. Les pensionnaires de la maison ont constitué une troupe de théâtre. Et dans cet exercice, ils ont fait sensation.

Tout a commencé par les mots de bienvenue du directeur de la maison, M. Emile Saison, ceux de Mme Solveig Perret, pasteur, adressés aux pensionnaires - dont la santé avait permis le dé-

placement - ainsi qu'aux familles, rassemblés, nombreux, dans la salle à manger.

Le Chœur de La Sombaille dirigé par Mme Arnoux, accompagné au piano par Mme Aubry, a ravi l'assemblée par ses mélodies d'aujourd'hui et d'autrefois, tel «Noël des petits oiseaux». Par ses chants, poésies, danses, la classe enfantine de Mme Huguenin a créé la plus belle atmosphère de Noël. Le message de la Commission, la prière proposée par l'assistant

pastoral Roger M'burente, ont embrassé les réalités, diverses, des pensionnaires.

Au centre du programme, la troupe de théâtre de La Sombaille, a joué «Il était une fois il y a 2000 ans». En fait les acteurs - deux d'entre eux en chaises roulantes - ont adapté «La pastorale des santons de Provence» aux réalités chaudes-fonnières. Ils ont choisi leurs rôles, en ont inventé d'autres, tel celui du marchand d'olives. Sous la direction de Joël Descharne et Isabelle Baume, en trois mois, ils ont «monté» la pièce, confectionné les costumes. Face aux problèmes de mémoire, d'aucuns, parfois, ont eu envie de capituler, mais ils ne l'ont pas fait. Soutenus par l'esprit d'équipe, ils sont allés jusqu'au bout. Bravo! Déjà la troupe a été invitée à se produire dans d'autres homes, à entreprendre l'étude de nouvelles pièces. Le théâtre, c'est excellent pour la santé!

(ddc - photo Impar-Gerber)



Décès de M. Willy Egger, ancien directeur de l'EAA et EPAM

Un esprit d'ouverture

«C'était un homme d'ouverture, très soucieux de ne pas limiter l'institution à une école de métier et d'artisanat», souligne le directeur actuel de l'Ecole d'art appliqué et de l'Ecole des arts et métiers, en évoquant l'homme à qui il a succédé à la tête de ces deux écoles.

M. Willy Egger, décédé il y a quelques jours, avait 81 ans; il a été directeur de l'EAA et de l'EPAM d'avril 1948 à août 1977; un long bail qui l'a mené jusqu'à l'âge de la retraite. Elève lui-même de l'Ecole d'art appliqué, il avait une formation de graveur, travaillant ensuite pour le secteur privé, dans la décoration d'intérieur.

Revenant dans son école pour occuper le poste de directeur, il en a partagé les déménagements successifs, passant de l'ancien gymnase au bâtiment du «Tec», avant d'occuper définitivement les locaux du Centre de l'Abeille.

M. Willy Egger a toujours eu une activité de sculpteur; enseignant le modelage, il était attiré par la troisième dimension. Son intérêt pour le domaine de l'art l'a conduit à donner une dimen-

sion supplémentaire et une portée plus large à la formation dispensée à l'EAA; en particulier, c'est à lui que l'on doit l'ouverture d'une classe préparatoire pour les différentes sections. (ib)

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

FABIENNE, PATRIK, MALOU ont la joie d'annoncer la naissance de

LILA

le 21 décembre 1992

Famille SIEGFRIED
Hôtel-de-Ville 7b
La Chaux-de-Fonds

132-12240

Alors, petite fille ou petit garçon? Vous allez enfin le savoir puisque j'ai montré le bout de mon nez le 22 décembre 1992.

Je me prénomme

NATHAN

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Dorine et Thierry
SCHERLER - BIERI
Beau-Site 1
2300 La Chaux-de-Fonds

Concert de Noël de la Musique des cadets

Belle prestation juvénile

La toujours jeune association de la Musique des cadets a donné, dernièrement, son 11e concert de Noël à la Salle du Progrès, en présence des familles et amis, sous l'expertise direction de Louis-Albert Brunner.

Après une première partie musicale marquée par «Fascinating drums», dont une belle prestation du batteur, ce fut «Yesterday» et «Jésus Christ Super Star», puis une aubade des tambours avec une «neuchâteloise» bien enlevée.

Grâce aux sœurs Sévenire et Laurence Michaud, l'ambiance «bluesy» de Patricia Kaas et d'autres ont surpris lors d'un

intermède empreint de fraîcheur. La deuxième partie a été relevée en particulier par «la Guerre des étoiles», de John Williams. Le directeur a montré une belle patience pour atteindre un niveau musical élevé et une justesse des tons remarquable, entraînant les cadets dans une balade de rhymes de plus de cinq minutes. Avec «Christmas Swing», morceau de circonstance, l'ambiance finale est montée d'un cran et des applaudissements nourris ont salué cette belle prestation de jeunes musiciens et musiciennes, dont plusieurs ont reçu des distinctions pour leur assiduité. (sp/Imp)

SERVICES

- CENTRE DE LOISIRS pour enfants, ferme Gallet, fermé jusqu'au 11.1.
- PHARMACIE D'OFFICE Coop 1, Rue Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.

- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

- DISCO César's discothèque Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.

PUBLI-REPORTAGE

La nouvelle boutique de vêtements Incognito

Balance 12, La Chaux-de-Fonds, (039) 28.90.50.



Loin d'être discrète, cette boutique fraîchement ouverte se distingue par ses choix dans la mode italienne dernier cri. Elle vous propose des accessoires, tels que ceintures, sacs, etc. et bien entendu ses vêtements qui font l'art du temps. A noter que cette boutique aux avantures d'avant-garde présente une particularité intéressante de par le fait qu'elle donne la possibilité aux artistes de la région d'exposer leurs talents. Une équipe jeune et dynamique vous attend, prête à vous conseiller judicieusement.

132-12963

Le Locle Natation: bilan de trente années d'existence

Un journal pour mieux informer

Entre victoires et défaites, entre des hauts et des bas, entre des immenses joies et quelques soucis, le club Le Locle Natation (LLN) a fêté cette année ses trente ans d'existence. A cette occasion, il a édité le numéro zéro d'un journal d'information interne, appelé «La bafouille du LLN», qui paraîtra «de temps à autre». Ses colonnes sont ouvertes à tous les membres qui souhaitent s'exprimer sur une activité, une compétition



Yann Matthey et Anouck Wenger

Deux jeunes nageurs du LLN qui se sont distingués lors de cette dernière saison. (Favre)

rions pas le plaisir de célébrer cet anniversaire.

FRONTIÈRES DÉPASSÉES

Le LLN participe à la vie associative de la cité et déploie ses fastes, non seulement au cœur de celle-ci, mais bien au-delà des

frontières: «Le Locle peut être fier de cette carte de visite», indique encore Mme Nicolet. «Pas loin du tiers de nos sociétaires viennent de la France voisine; car de leur côté, ils n'ont que très peu de possibilités de s'entraîner. Au LLN, nous connais-

sons déjà l'Europe!», souligne le président Richard Hentzi. Qui ajoute que «durant trente ans, 2500 enfants et adultes ont appris à nager; alors que 750 personnes ont suivi les cours de sauvetage».

C'est dans les années 70 que le

club, champion suisse au niveau sauvetage, a été au plus haut de sa forme; et également par le biais des performances de Mauro Zanetti. «A cette époque, nous étions devant La Chaux-de-Fonds et le Red Fish de Neuchâtel», relève Gérard Santschi, membre du comité. A la suite de l'introduction, il y a cinq ans environ, de cours de formation et d'une école de natation pour tous, été comme hiver, le LLN connaît un nouvel essor. «Nous sommes presque débordés», confie le responsable technique, Laurent Vuille.

LE CADEAU DU TRENTIÈME

Les entraînements ont lieu, à raison de quatre fois par semaine, dans les piscines couvertes de La Chaux-de-Fonds et de Saignelégier. Se pose le problème des déplacements, assurés en grande partie par les parents. «Heureusement que nous pouvons compter sur leur collaboration. Une autre innovation: nous essayons de préparer une bonne équipe pour la prochaine édition des 24 heures nautiques», souffle M. Vuille. Cadeau du trentième – grâce à l'appui du Sport-Toto, des autorités communales et des bénévoles réalisés lors de diverses manifestations – le LLN va s'offrir des lignes d'eau toutes neuves.

PAF

BRÈVES

Le Locle: Casino en question

Dépassement de crédit

Réfection des murs du Casino en question, au dernier Conseil général du Locle. François Aubert (Droit de parole), a remarqué que son groupe avait déjà évoqué des problèmes à ce propos et demandait quelles étaient les augmentations des coûts. Paul Jambé (cc) a répondu que le rapport de l'exécutif de l'époque avait été clair: «Nous avons recherché si des travaux en sous-couvre avaient été effectués, nous en étions sûrs et certains. Effectivement, une partie seulement des murs n'avait pas été reprise en sous-couvre», d'où le danger de laisser la situation telle quelle. Le dépassement de crédit a atteint 140.000 francs. (Imp)

Montbenoit

Préoccupation pour l'abbaye

Des spécialistes de la direction des Affaires culturelles se sont rendus récemment dans la capitale saugette afin de constater et apporter des remèdes à certaines pièces du mobilier de l'abbaye. Il a été décidé de fixer rapidement au mur le «dais» des stalles, tout en sachant que leur soubassement aurait lui aussi besoin de réfection. Quant au rétable de la chapelle Ferrée, impossible à démonter et à traiter en raison de sa fragilité, il sera dans un premier temps solidifié par injection de gaz. (rv)

Maïche

Recherche gardien

Mme Dos Prazerés quittant ses fonctions de gardienne et de femme de service au Château du Désert, les candidats à sa succession sont priés de se faire connaître en mairie de Maïche, avant le 15 janvier.

Hôpital de Morteau

Nomination

En application de la nouvelle législation, il a fallu désigner un élu municipal supplémentaire au Conseil d'administration de l'hôpital. Madame Nicole Mairot, adjointe au maire de Morteau, a été chargée de cette responsabilité par le Conseil municipal lors de sa réunion de lundi. Pierre Cheval, maire, avait insisté pour que la sensibilité féminine soit présente dans cet organisme. (dry)

Maïche: lotissements désespérément vides

Construction: «dans le rouge»

Les maisons ne poussent plus comme des champignons à Maïche où les accédants à la propriété individuelle ne se sont jamais faits aussi rares. Jean Vincenot, le maire, a signalé lundi soir en séance de Conseil municipal que «pas un seul lot n'a été vendu depuis 18 mois au lotissement du Vieux-Château».

«Nous sommes dans le rouge», a-t-il poursuivi, expliquant que ce lotissement est «définitoire». Saisie d'une demande de parcelle par M. Froidevaux, de Damprichard, la commune est disposée à reconsidérer à la baisse les prix des lots «mal placés ou mal orientés», afin de sortir de l'impasse. C'est le cas du lot convoité par M. Froidevaux, dont la maison serait privée du soleil levant en raison d'un rideau d'arbres. La commune lui a consenti un rabais, mettant ainsi le prix du m² à 145 FF au lieu de 188 FF. Par ailleurs, la commune a accepté de combler le déficit de

l'opération animation de Noël organisée par 72 commerçants, sous la bannière de l'Association pour la promotion de Maïche du président Bertin. Une subvention exceptionnelle de 20.000 FF sera inscrite à cette fin au budget primitif, contre l'avis toutefois de Constant Cuhe, l'adjoint aux Finances et sans l'appui non plus du conseiller municipal Philippe Baudry.

Les élus n'ont pas jugé opportun que la commune use de son droit de préemption dans le cadre de la vente de l'ex-usine Frésard-Microtechniques, sise au 17 rue du Général de Gaulle, mise à prix 250.000 FF pour 475 m² de terrain et 300 m² de locaux. A noter enfin qu'en janvier prochain une décision définitive sera prise concernant l'adoption ou non du réseau câblé de télé-diffusion et qui pourrait être opérationnel pour la fin 93, si le jeu en vaut la chandelle, à l'issue du sondage de population en cours. (p.a.)

Conseil municipal de Morteau

Contrat enfance accepté

Peu de questions à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal de Morteau qui s'est tenue lundi. Outre le classement de la voirie communale, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, les conseillers ont adopté le Contrat enfance proposé par la caisse d'allocations familiales de Besançon.

Cet organisme, sous l'impulsion de son Conseil d'administration présidé par M. Fernand Casard, a décidé d'orienter essentiellement son action vers la protection et l'accueil de la petite enfance. Dans ce but, la caisse d'allocations familiales propose aux collectivités locales une convention d'une durée de cinq ans qui fixe des orientations de travail.

Ce qui se réalise déjà à Morteau avec, entre autres, la Halte

garderie des petites canailles et le Jardin musical de la MJC pourrait encore être développé et diversifié. Le but est d'atteindre, au terme des cinq années de la convention, une dépense de l'ordre de 1000 FF par enfant de moins de six ans résidant dans la commune. Tous les frais liés à l'enfance, y compris les charges de gardes d'enfants supportées par les familles, peuvent être prises en compte pour atteindre ce chiffre.

En reconnaissance de l'effort consenti, la C. A. F. s'engage à verser des prestations supplémentaires, de l'ordre de quarante pour cent des dépenses engagées par la commune ou les associations.

Accepté à l'unanimité, le Contrat enfance sera officiellement signé le 28 décembre en mairie de Morteau. (dry)

Conseil général des Brenets

Oui unanime au budget

Réuni hier soir, le Conseil général des Brenets a accepté les propositions budgétaires 1993 du Conseil communal, concluant à un excédent de charges de quelque 242.560 francs. C'est à l'unanimité et sans beaucoup de remarques que ce budget a passé

la rampe, le législatif se rendant parfaitement compte des difficultés auxquelles la commune des bords du Doubs doit faire face.

Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

900.000 francs. En début de séance, l'assemblée a aussi accepté de relever le tarif pour l'enlèvement des ordures ménagères, augmenté de manière linéaire d'environ 20% par rapport à l'ancien arrêté. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 23 AU 29 DÉCEMBRE

● **AMIS DES CHIENS LE LOCLE.** Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).

● **CAS GROUPE DES AÎNÉS.** Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● **CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE.** Jeudi 31 décembre, Sylvestre au chalet, souper canadien, ou tél. 31.23.17.

● **CAS SECTION SOMMARTEL.** Samedi-dimanche 26-27, Grand Saint-Bernard à ski. Mardi 29, gymnastique dès 18 h à la salle du Communal. Fiottet, fêtes de fin d'année au gré des clubistes.

● **CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION.** Lundi 28 décembre et lundi 4

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Pressé, pour être le plus beau cadeau de Noël de Papa et Maman,

LOÏC

est né le 20 décembre 1992

Les heureux parents sont:
Geneviève et Patrick
AMEZ-DROZ
Cardamines 20
2400 Le Locle

14122

janvier, congé. Bonne année à tous.

● **SOCIÉTÉ CANINE.** Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Renseignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE.** Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

SERVICES

● **BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE** lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

● **BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES** lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h. Fermée du 24.12. au 31.

● **PHARMACIE D'OFFICE** Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

● **PERMANENCE MÉDICALE** ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

● **PERMANENCE DENTAIRE** ☎ 31 10 17.

● **HÔPITAL** ☎ 34 11 44.

PUBLI-REPORTAGE

Isa Fleurs

2400 Le Locle - (039) 31.13.13.



Nouveau depuis le 14 novembre 1992, Madame Isabelle Fiore Dubois a ouvert un magasin de fleurs à la rue des Envers No 39 au Locle (derrière la poste).

Pour les fêtes de fin d'année, Isa Fleurs vous propose divers arrangements avec des bougies, des terrines, des fleurs coupées et vous recommande ses jolis bons cadeaux.

A cette occasion, nous vous souhaitons un joyeux Noël et vous présentons tous les meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

800943

FUST CUISINES BAINS

**Pas de rénovation de cuisine /
salle de bains sans offre FUST!**

L'organisation FUST pour les rénovations, c'est:

un prix fixe garanti à 100% incluant l'électricité, les installations sanitaires, la maçonnerie, la peinture, le carrelage, etc.

Venez voir l'une des expositions-cuisines FUST (dans oublier les dimensions). Conseil à domicile sur demande.

FUST CUISINES/BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 22 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16
Tous nos magasins restent ouverts entre Noël et Nouvel-An
05-2569-11/4x4



RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

Département des travaux publics

Patinage et responsabilités

RAPPEL

Comme chaque année, il y a foule sur les lacs des Taillères et des Brenets, gelés pour la plus grande joie des patineurs de tout le canton.

Le Département des travaux publics attire l'attention de la population sur le fait que l'épaisseur et la qualité de la glace sur ces lacs ne sont pas contrôlées. Sur le lac des Brenets notamment, la variation du niveau de l'eau et l'arrivée des affluents accroissent les dangers.

En conséquence, les usagers des lacs sont seuls responsables de leurs faits et gestes lorsqu'ils pratiquent leur sport favori. Cette règle s'applique aussi aux promeneurs.

Département des travaux publics

28-119

Dégrossissage, tubes, fils et profilés en métaux précieux et inox **PRECINOX**

Nous sommes une entreprise spécialisée en métallurgie fine, métaux précieux et aciers, et cherchons pour notre administration commerciale un

employé de bureau

à qui nous désirons confier les tâches suivantes:

- calculation d'offres
- suivi des offres et commandes
- contact avec la clientèle sur le plan administratif (délai, planning) et technique générale

Ce poste intéressant et varié nécessite:

- de bonnes connaissances d'allemand (bilingue souhaité)
- des connaissances techniques ou un intérêt marqué pour les notions techniques
- de l'entregent et de la facilité d'expression
- des connaissances (non indispensables) d'un traitement de texte sur PC

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre écrite.

PRECINOX SA

Bd des Eplatures 42
CH-2304 La Chaux-de-Fonds
Suisse

Tél. 039/252 111
Fax 039/26 89 25

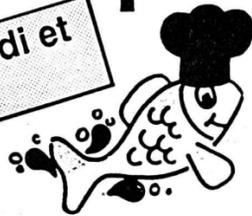


132-12237

EXPERTS EN LA MATIÈRE

Vente de poissons frais

Mercredi après-midi et
jeudi matin



◆ **Filets de limande**

100 g Fr. 3.50

◆ **Saumon frais entier**

le kg Fr. 16.--

◆ **Darnes de saumon**

100 g Fr. 2.--

◆ **Huîtres
"fines claires" moyennes**

12 pces Fr. 9.--

◆ **Cuisses de grenouilles
fraîches**

100 g Fr. 4.90

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre La Neuveville
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Sonceboz
- Centre Le Locle
- Centre Moutier

**Prochaine vente :
Vendredi 8 janvier 1993**

132-12081/4x4



La Chaux-de-Fonds

GASTRONOMIE

Café-Restaurant



Le Col-de-Roches, 039/31 46 66

Menu de St-Sylvestre

Brochette de gibier Saint-Hubert

Salade assortie «Mimosa»

Longe de veau bourgeoise
Sauce basilic à la crème
Bouquetière de légumes
Croquettes de rôtis

Le plaisir de la fromagerie

Vacherin glacé tropical
Fr. 60.--

Prière de réserver votre table
Se recommandent: famille Meier-Gysi
132-14104

A vendre
alarme
et
produit
de
nettoyages
universel

☎ 039/23 62 94
132-507933



Donnez
de votre sang
Sauvez des vies



**HÔTEL
RESTAURANT DES
TROIS
TROIS**

CH-2400 Le Locle
Rue du Temple 29
Tél. 039/34 21 00
Fax 039/31 58 72

**Menu
du Réveillon**

- Petite amuse-bouche
- Terrine de sole et turbot
- Nage de noix de Saint-Jacques
aux vermicelles orientaux et safran
- Fricassée de caille à la truffe
- Médailles de bœuf à la moelle
Pommes noisettes
Choix du primeur
- Crottin de chavignole
sur litière de rampon
- Tulipe mandarine
sur coulis de kiwi

Jeudi 31 décembre 1992

**Menu
du 1er de l'an**

- Salade gourmande aux filets d'oie
- Médailles de boudoir
aux petits légumes
- Crème de tomate
- Carré de veau aux baies roses
Pommes parisiennes
Endives meunière
Fricassée d'artichaut
- Dessert de l'an nouveau

Vendredi 1er janvier 1993

**Police-secours:
117**

DIVERS

Coiffure Salvatore
Maîtrise fédérée



et ses collaborateurs, Anny, Scarlett, Vivianne et Nicolas vous souhaitent les bons vœux de Noël et Nouvel-An
Grande-Rue 38, Le Locle
☎ 039/31 67 31

157-14047

Le Docteur IVAN BRUSCHWEILER

Spécialiste FMH en chirurgie
Médecin adjoint à l'Hôpital des Cadolles

**a le plaisir de vous annoncer l'ouverture dès
le 4 janvier 1993 de son cabinet médical
11, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel**

☎ 038/24 60 44

Consultations sur rendez-vous l'après-midi

Formation:

- Ancien assistant du Service d'anesthésie-réanimation, HCU Genève (Prof. M. Gemperlé);
- Ancien assistant, puis chef de clinique du Service de chirurgie, Hôpital des Cadolles (Prof. P. Tschantz);
- Ancien assistant du Service de chirurgie, Hôpital de la Béroche, (Dr. E. Monnard);
- Ancien assistant du Département de chirurgie, HCU Genève, dans les Services de chirurgie digestive (Prof. A. Rohner); chirurgie thoracique (Prof. R. Mégevand); urologie (Prof. P. Graber); neurochirurgie (Prof. A. Werner et orthopédie (Prof. W. Taillard);
- Ancien interne du Service de chirurgie vasculaire, Hôpital Nord CHU Saint-Etienne (Prof. X. Barral);
- Ancien assistant chef de clinique adjoint et chef de clinique du Service de chirurgie cardio-vasculaire, HCU Genève, (Prof. B. Faidutti).

28-514171

157-902045

Programme des fêtes

Jeudi 31 décembre
Menu du Réveillon
Coupe de champagne à minuit
Soupe à l'oignon
(Fr. 88.- par personne)

Samedi 2 janvier
Menu à Fr. 30.- le soir
Animation musicale

Vendredi 1er janvier
Menu (à midi)
(Menu complet Fr. 45.-
Menu avec une entrée Fr. 38.-)
Animation musicale

24 décembre: fermé
25 décembre:
menu Fr. 38.-/Fr. 48.-

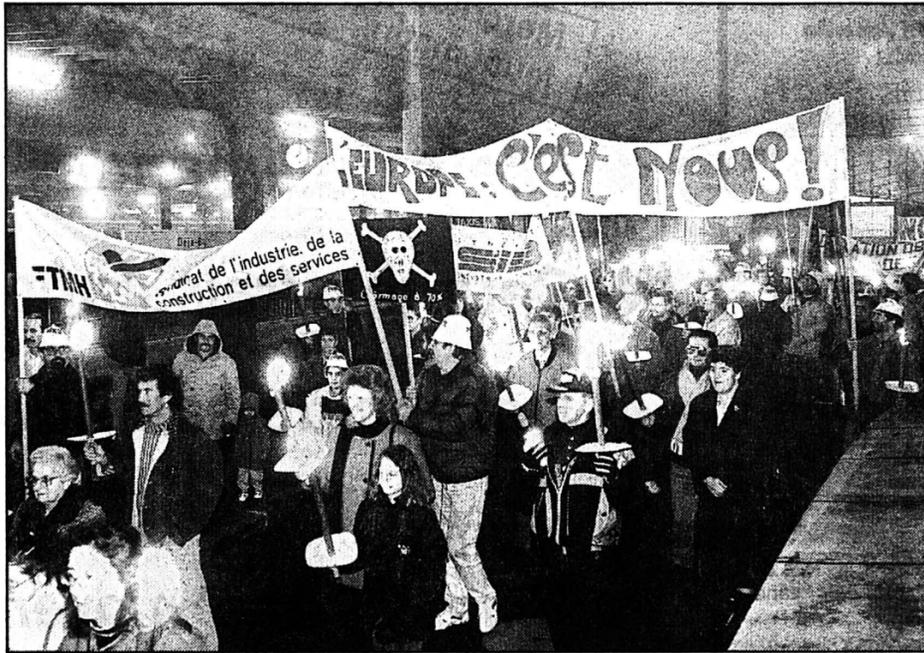
Neuchâtel: manifestation de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise

«Non à la déréglementation»

Flambeaux en main, bravant le brouillard, ils étaient près de 400 à manifester hier soir dans les rues de Neuchâtel. Pour protester contre la déréglementation et fustiger l'intention de l'autorité fédérale de diminuer l'indemnité de chômage dès mars prochain. Une pétition a été signée.

A l'appel de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) et des partis de gauche, employés, ouvriers et chômeurs de tout le canton sont descendus hier dans les rues de Neuchâtel. Réunis à la place de la Gare, c'est en compagnie des conseillers d'Etat Pierre Dubois, Francis Matthey et Michel von Wyss, qu'ils ont défilé à la lueur des flambeaux en direction de la zone piétonne aux cris de «Non à la déréglementation» et «Pas à genoux devant les patrons». Après le cortège, les manifestants se sont retrouvés derrière l'Hôtel de Ville où deux orateurs ont pris la parole.

«INTENTION IGNOBLE»
Le syndicaliste Bernard Jeandet, a dénoncé «tous les profiteurs et la grande criminalité de la crise, les Blocher et autres fossoyeurs des acquis sociaux qui, après avoir profité sans partage de dix années de haute conjoncture, tentent aujourd'hui de faire payer la facture aux travailleurs». Et de dénoncer «l'intention ignoble de l'autorité fédérale qui trouve plus facile de



Place de la Gare à Neuchâtel

Près de quatre cents manifestants pour dénoncer les profiteurs de la crise.

(Impar-Galley)

s'attaquer aux chômeurs plutôt qu'au chômage».

Le Conseil fédéral entend, en effet, proposer une modification de l'assurance-chômage pour avril 93 prévoyant de faire passer la durée des indemnités journalières de 300 à 400 jours, mais surtout proposant de diminuer le taux d'indemnisation de 80 à 70%, puis à 60% dès le 251e jour.

Pour le conseiller national socialiste François Borel, deuxième

orateur de la manifestation, il ne faut se faire aucune illusion: «Le patronat saura vite refaire son unité pour faire payer aux chômeurs, actifs et retraités, la facture du refus de l'EEE du 6 décembre dernier». Tout en exigeant une durée des indemnités portée à 500 jours et une aide des collectivités publiques aux chômeurs en fin de droit, F. Borel a appelé «à serrer les rangs devant la rude bataille qui s'annonce, celle des emplois correc-

tement payés pour tous». A l'issue de la manifestation, on a signé une pétition de la FTMH exigeant le maintien du taux d'indemnisation à 80%, l'allongement de la durée des prestations à 500 jours et le déplaçonnement des revenus sur lesquels des cotisations sont perçues. L'organisation syndicale prévoit en outre une manifestation nationale à Berne lors de la session de printemps des Chambres. C. P.

BRÈVES

Les Verrières

Téleski fin prêt

Le téleski des Verrières est fin prêt. Ne manque plus que la neige et la visite, aujourd'hui, d'un inspecteur de l'Office fédéral des transports pour l'homologation. On se souvient que la Société du téleski des Verrières avait acquis des installations auprès du TBRC. Un hélicoptère avait dû être utilisé pour le montage des pylônes. Les travaux, estimés à plus de 120.000 francs, seront, en partie, financés par un livre d'or. Il reste encore de la place... (mdc)

Dombresson

Travaux et nomination

Dernièrement, le Conseil général de Dombresson a approuvé, à l'unanimité, le crédit de 18.000 francs prévu pour la construction d'un trottoir provisoire le long de la route du Seyon, en attendant que l'Etat entreprenne des travaux définitifs. Lors de cette même séance, Gilbert Eppner (soc) a été élu suppléant à la Commission générale de l'Hôpital de Landevey, en remplacement de Raymond Monnier (lib) nommé au Comité administratif. (se)

AGENDA

Serrières

Alboth à la Case

Pas de trêve de Noël pour la Case à chocs (Tivoli 30) à Serrières. Le 25 décembre, à 21 h, elle organise un concert du groupe Alboth et de Suaheli Massiv. Rebelote le lendemain avec Bourbon is Bourbonese et Qualk. A vos sapins! (comm)

Les Verrières

Culte œcuménique

Pour la seconde fois, les communautés catholiques et protestantes des Bayards et des Verrières fêteront ensemble la Nativité. Le pasteur Michel Pétremand et le père Paul Argento officieront conjointement lors de cette célébration œcuménique qui aura lieu le 25 décembre à 10 heures en l'Eglise des Verrières. Les enfants et le Chœur mixte animeront cette rencontre fraternelle. (comm-mdc)

Les positions se durcissent au Landeron

Salves contre Nickafor

Des plaintes pénales, un ordre d'arrêt des activités, des voisins montant aux barricades: rien ne semble toucher Nickafor, usine landeronnaise de traitement au nickel. Un nouvel avocat a été mandaté pour agir...

Les cosignataires d'une pétition adressée au Conseil communal du Landeron, il y a un an, ont pris un avocat pour agir, «tant les risques semblent importants et les incertitudes nombreuses». Gênés notamment par les émanations de l'entreprise, ils ont été reçus à deux reprises par les autorités communales et le Service cantonal de la protection de

l'environnement (SCPE). Après une réunion de tous les services de l'Etat concernés à l'usine Nickafor, «il a été constaté que les conclusions allaient dans le même sens que notre pétition», écrivent trois des plus proches voisins de l'entreprise.

L'entreprise n'a jamais demandé de permis d'exploitation, depuis 1985... «Il existe de réels dangers d'explosion, d'incendie ou de pollution pouvant porter atteinte à l'environnement et à l'intégrité corporelle de tiers», relèvent les signataires du rapport envoyé aux autres pétitionnaires.

Nickafor est actuellement pris dans l'étau de plusieurs procédures. L'entreprise a déjà été dénoncée au ministère public, elle qui a construit en façade trois cheminées d'évacuation de vapeurs industrielles, sans en avoir reçu l'autorisation.

Une affaire beaucoup plus grave est en phase d'instruction: la pollution de la station d'épuration du Landeron. Les boues impropres à l'agriculture, pour cause de taux élevé de nickel, ont été coûteusement éliminées et les conduites ont dû être curées. La commune, le SCPE et le Service intercommunal d'épu-

ration des eaux ont porté plainte.

Enfin, en juillet dernier, la commune du Landeron a voulu sanctionner le fait que Nickafor n'avait pas donné un certain nombre d'informations dans les délais fixés. Elle a ordonné l'arrêt des activités de l'usine. Nickafor a fait recours contre la décision et l'usine tourne toujours à plein rendement: «Les odeurs chimiques sont régulières, on les constate très souvent dans la journée, mais aussi tard dans la soirée, également à la pause de midi et parfois le samedi toute la journée...» A.T.

Les petites sorties de Pro Senectute «Aînés + sport»

Un bol d'air frais

Une fois encore, cet hiver, Pro Senectute «Aînés + Sport» vous emmène découvrir les crêtes du Jura à ski de fond.

«Les sorties se déroulent dans une chouette ambiance; les gens aiment à se retrouver, prendre un petit thé», assure Françoise Balmer, responsable de «Aînés + sport».

Depuis 1973-74, Pro Senectute organise des «petites sorties» à ski de fond du côté de La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran ou Les Bugnens.

Cet hiver, elles se dérouleront le mardi après-midi pour les gens du bas du canton (à partir du 12 janvier) et le vendredi après-midi pour ceux qui habitent le Haut (dès le 15 janvier). Elles s'adressent à tous les aînés, dans la cinquantaine et plus, skieurs chevronnés ou débutants, qui pourront «bénéficier

des conseils et de la présence bienveillante, mais discrète, de moniteurs et monitrices formés et expérimentés».

Si vous êtes amateurs de ski alpin ou simplement randonneurs, vous pouvez profiter des déplacements qui se feront en car, au départ de la place de La Gare à La Chaux-de-Fonds et de différents points sur le Littoral et au Val-de-Ruz. Cependant, «il n'est pas prévu d'encadrement pour la marche ou le ski alpin», précise Françoise Balmer qui signale qu'elle souhaiterait rencontrer des gens intéressés à devenir moniteurs. Pro Senectute offre une formation ad hoc de moniteur pour personnes âgées. (se)

● Renseignements: Pro Senectute «Aînés + Sport», Neuchâtel (038/24 56 56; La Chaux-de-Fonds, 039/23 20 20).

Ouverture d'une école de guitare à Fleurier

Le virus des cordes

Cinquante ans, une «gratte» à la Van Halen flanquée à l'oreille. Gérald Redard attrape le virus des six cordes en descendant de vélo. Merci les Shadows, merci Clapton. L'ancien cycliste vient d'ouvrir une école de guitare à Fleurier.

«Si on met une partition devant un élève, il ne verra que des notes. C'est rébarbatif. Aussi, j'essaie de sortir des sentiers battus. Les jeunes veulent tâter de leur instrument tout de suite. Je leur apprend ce qu'ils veulent, mais tout en respectant des règles élémentaires». Sans elles, impossible de jouer avec d'autres musiciens.

Gérald Redard applique une méthode d'apprentissage faisant appel à la mémoire visuelle et auditive des élèves. Un tableau magnétique est utilisé pour re-

présenter les cordes de la guitare, une portée et une tablature. Il applique aussi le principe des couleurs, cher à la dactylographie. Les cours se donnent aussi sur la base de CD ou de cassettes vidéos.

BIENTÔT UN CLUB?

Mécanicien-électricien de formation, Gérald Redard répare aussi guitares et amplis dans son local de la rue François-Jaques à Fleurier.

Ayant tant appris en regardant d'autres musiciens, Gérald Redard caresse l'espoir de créer un club de guitaristes au Val-de-Travers. «Les musiciens de fanfares se regroupent en sociétés, pourquoi pas nous? Nous pourrions mélanger nos idées et faire des découvertes».

● Renseignements auprès de Gérald Redard, 038/61 49 08

Recensement 1992

Nouveaux critères

Le traditionnel recensement de la population du canton de Neuchâtel, en date du 31 décembre 1992, se fera sur de nouvelles bases statistiques, conformément aux vœux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) qui souhaitait modifier la définition de la population résidente permanente, à des fins de comparaisons internationales.

Ainsi, par rapport au dernier recensement qui prenait en compte la population au 31 décembre 1991, viendront s'ajouter plusieurs catégories d'étrangers, en fonction de la durée du séjour, soit au moins douze mois selon l'OFS.

Si les permis L (séjours de courte durée) étaient tous recensés à fin 91, ils le seront uniquement si le séjour a été au moins de 12 mois à l'échéance du 31 décembre 1992; les permis F (admissions provisoires) n'étaient pas recensés en 1991, ils le seront partiellement selon la durée en 1992, à l'instar des demandeurs d'asile résidant depuis un an au moins. Quant aux saisonniers présents dans le canton le 31 décembre, ils ne seront plus recensés à fin 1992.

Afin de permettre une véritable comparaison entre les résultats de 1991 et 1992, les communes rempliront les nouvelles déclarations et fourniront les chiffres dénombrant la population selon l'ancienne formule. Ceci permettra notamment de suivre l'évolution démographique durant l'année 1992. Les communes ont jusqu'au 31 janvier prochain pour s'acquitter de cette tâche administrative très attendue. (ms)

Tribunal de Neuchâtel

Chère radio-photo

Pour ne pas s'être soumis à un examen radiologique pulmonaire gratuit, un soudeur s'est retrouvé hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel, prévenu d'infraction au règlement d'application des prescriptions fédérales sur la lutte contre la tuberculose. Il risque 100 fr d'amende. Le tribunal statuera sur son sort lors d'une prochaine audience, après avoir demandé un complément d'information.

La loi stipule en effet l'obligation de l'examen radiologique pulmonaire, tous les trois ans, pour certains corps de métier dont, entre autres, les professions du bâtiment, les métiers de l'hôtellerie, les secteurs médical et paramédical, le personnel des grands magasins et les enseignants.

Pourquoi ceux-ci uniquement? «Parce qu'on y trouve nombre de personnes provenant de pays (Est de l'Europe, Afrique, Amérique du Sud, Portugal) où l'endémie tuberculeuse est encore très forte», précise Suzanne Knutti, secrétaire de la Ligue cantonale neuchâteloise de lutte contre la tuberculose.

D'un côté, la loi maintient l'obligation de la radio-photo pour certaines professions, de l'autre, la vaccination au BCG et les tests tuberculiques dans les écoles sont abandonnés.

Paradoxe? «Oui et au mauvais moment», regrette la secrétaire de la ligue. Irruption du sida ajoutée aux phénomènes migratoires: dans le terrain, c'est une recrudescence des cas de cette maladie très contagieuse qui est constatée aujourd'hui par les intervenants. (cp)

Une nouvelle administration, conséquence du «7 statt 9» dans le canton de Berne

Souple, collégiale et rationnelle

Conséquence directe de l'initiative populaire «7 conseillers d'Etat au lieu de 9», adoptée en septembre 89 par le peuple bernois, l'administration cantonale entamera l'année 93 dans ses nouvelles structures, en l'occurrence sept directions équilibrées, formées dans le cadre d'un processus évolutif et qui garantit à la machine étatique une plus grande souplesse.

parallèlement la réorganisation structurelle suggérée dans les conclusions du projet Effista.

COLLÉGIALITÉ RENFORCÉE

Après deux ans de gouvernement à sept, Peter Schmid souligne que cette formule a fait ses preuves: «La collégialité s'en trouve renforcée. Car fort logiquement, plus les membres d'un exécutif sont nombreux, plus ils ont tendance à travailler un peu chacun pour soi, à défendre leur direction avant tout. A sept, nous avons pu intensifier le travail en commun.»

Plus avant, le directeur de l'instruction publique souligne que les opposants à l'initiative «7 statt 9» ne développaient que deux arguments valables, à savoir, tout d'abord, la crainte que ne puisse plus être garanti le siège dévolu au Jura bernois: «Personnellement, je considère comme capital que toutes les régions du canton soient représentées au gouvernement, tout particulièrement celles de la minorité francophone. Mais même si cela paraît excessif au niveau des chiffres – un conseiller sur sept pour 6% de la population ber-

noise – je pense que ce siège romand ne sera pas contesté; je le souhaite sincèrement, en tous les cas.»

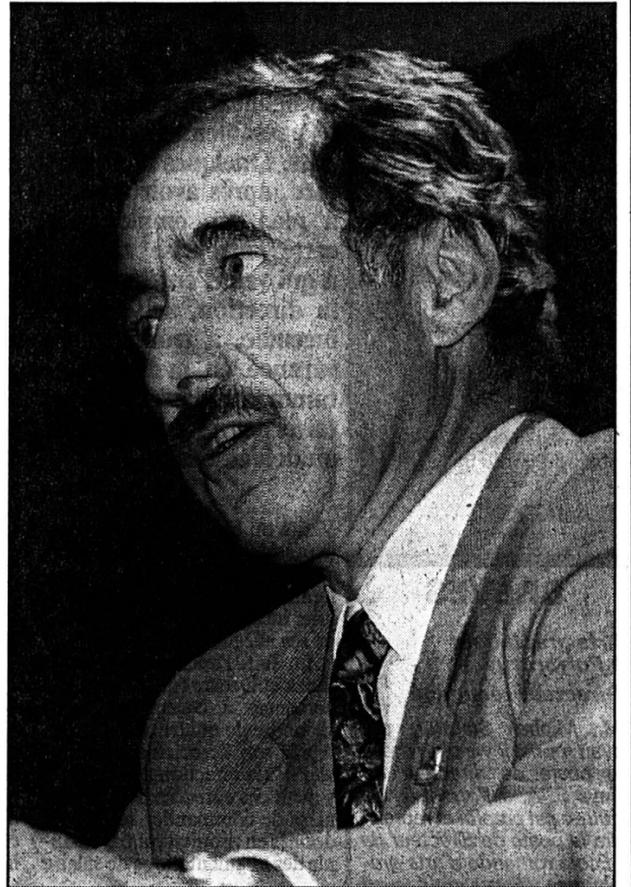
Quant au deuxième argument considéré comme valable, Peter Schmid cite les craintes que les opposants formulaient pour l'organisation du canton. Des craintes qui peuvent incontestablement être oubliées, à son sens, en vertu de la réorganisation mise sur pied.

HAUTS FONCTIONNAIRES

Cette réorganisation aboutit donc à la création de sept directions, au lieu de 9 jusqu'ici:

«Nous avons regroupé ce qui appartenait au même secteur politique, en donnant à chaque direction des structures simples (donc claires pour les citoyens) et identiques, avec un éventail de subordination maîtrisable – de 4 à 9 offices directement subordonnés – et un poids politique très comparable pour chacune d'entre elles.»

Bien entendu, et c'est le lot de toute réorganisation, celle de l'administration bernoise n'a pas été sans nécessiter des décisions douloureuses. «Mais dans



Peter Schmid, directeur de l'instruction

Il juge que la nouvelle organisation de l'Etat ne devrait pas mettre en péril le siège dévolu au Jura bernois. Il y tient. Nous aussi... (Impar-Galley)

tous les cas, les intéressés ont eu droit au chapitre et la collaboration avec les associations professionnelles s'est révélée bonne», souligne le gouvernement. Il précise que cette réorganisation a, notamment, abouti à une nette diminution des postes de hauts fonctionnaires: les subordonnés directs ne seront plus que 60 au 1er janvier prochain, contre 90 actuellement.

EFFICACITÉ AUGMENTÉE

Les nouvelles structures de l'administration devront lui permettre d'abattre davantage de travail, avec un personnel moins important. Et si Peter Schmid

souligne qu'on ne peut parler d'économie immédiate, il n'en affirme pas moins sa certitude que le fonctionnement de l'administration s'en trouvera rationalisé. Sans compter que sa souplesse devrait largement y gagner au change.

Last but not least, les structures mises au point pour chaque direction ont été pensées pour favoriser la coopération intercantonale. Un élément important, à une époque où le Conseil exécutif insiste fortement sur la nécessité impérieuse de cette coopération, pour sa minorité francophone surtout. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Corgémont

Des vitraux à l'église

La récente assemblée de la paroisse protestante de Corgémont a notamment donné son feu vert à la réalisation de deux vitraux, destinés aux fenêtres en façade est de l'église. Le projet est devisé à quelque 60.000 francs, qui sera réalisé par l'artiste local Jürg Lüdi et son épouse Kate, sur la base d'un symbolisme signé par le pasteur Haro Hoyer. (gl)

Assiduité record

Avec une fréquentation de plus de 87% aux répétitions, le Maennerchor Eintracht de Corgémont détient probablement le record d'assiduité des sociétés locales. La récente assemblée du groupe vocal a reconduit son comité, tandis que Fritz Liechti était fêté pour 50 ans de chant. (gl)

Fonctionnaires bernois «Décision mesquine»

L'Union syndicale du canton de Berne (USCB) a exprimé hier dans un communiqué son indignation face à la décision du législatif bernois de n'accorder que 0,8% aux employés de l'Etat et aux enseignants au titre d'adaptation des salaires au coût de la vie pour 1993. Le comité directeur de l'USCB qualifie la décision du législatif de «mesquine et incompréhensible». Le maintien du pouvoir d'achat est pourtant décisif en période de crise, fait valoir l'USCB.

Tornos-Bechler à Moutier

Conseil restreint

Les derniers développements économiques européens et mondiaux auront sans doute des répercussions, à court, moyen ou long terme, dans le développement des affaires de la société Tornos-Bechler, à Moutier. Le Conseil d'administration a donc décidé de constituer un bureau du Conseil restreint, à même de prendre rapidement toute décision sur l'avenir du groupe. Il est composé de Me Franz Kellerhals (président), Bernard Ischy (qui prend encore la gestion des finances du groupe) et Michel Suchet (administrateur-délégué). (Imp)

Les directions new-look

Outre un secrétariat général propre à chacune d'elles, les sept nouvelles directions regroupent les organismes suivants:

- Economie publique (directeur, Peter Siegenthaler): bureau de coordination des questions liées à l'intégration européenne; offices: agriculture; forêts et nature; développement économique; industrie, arts et métiers et travail.
- Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (Mario Annoni): délégué(e) aux affaires ecclésiastiques; offices: gestion et surveillance; affaires communales et organisation du territoire; mineurs; juridique; assurances sociales et surveillance des fondations.
- Finances (Ueli Augsburg): administration des finances; intendance des impôts; office du personnel; office d'organisation; administration des domaines; contrôle des finances.
- Travaux publics, transports et énergie (Dori Schaar): offices: juridique; coordination pour la protection de l'environnement; cadastre; protection des eaux et gestion des déchets; économie hy-

draulique et énergétique; ponts et chaussées; transports publics; bâtiments; gestion et organisation administratives.

- Santé publique et prévoyance sociale (Hermann Fehr): laboratoire cantonal; offices: médecin cantonal; pharmacien cantonal; prévoyance sociale; juridique; planification, construction et formation professionnelle; gestion financière et d'économie d'entreprise; évaluation scientifique.
- Police et affaires militaires (Peter Widmer): Bureau central des secours en cas de catastrophe et de la défense; Police cantonale; offices: circulation routière et navigation; privation de la liberté et probation; administration de la police; administration et exploitations militaires; protection civile.
- Instruction publique (Peter Schmid): offices: éducation préscolaire, enseignements primaire et secondaire; formation professionnelle; enseignement supérieur; formation des enseignants et des adultes; recherche pédagogique; conseil et orientation; culture; sport; finances et administration.

Mesures de rééquilibre des finances cantonales

40 millions à charge des communes

Le canton de Berne a présenté une facture de 40 millions de francs à ses communes, a indiqué hier l'Office cantonal d'information (OID). La part communale de couverture des coûts hospitaliers et des services sociaux va augmenter. De 5%, soit 22 millions de francs, pour les coûts sociaux et de 18 millions, perçus auprès des communes, compte tenu de leur force financière, pour les coûts hospitaliers. L'entrée en vigueur est fixée à 1994.

La précarité des finances cantonales bernoises devient tangi-

ble pour les communes. Elles ont été informées hier que dans le cadre du plan de mesures 1993-1996 destiné à rééquilibrer les finances cantonales, leur contribution financière aux coûts de la santé publique allait être modifiée à partir de 1994.

Le premier réajustement vise la couverture des coûts hospitaliers. Actuellement, les communes assument un taux de couverture de 20%. La fourchette fixée par le gouvernement pour le taux de couverture est de 32% à 47%, compte tenu de la capacité financière des communes.

Mais une telle modification requiert de réviser la loi sur les hôpitaux. Le Parlement bernois en débattit au cours de l'année 1993. L'entrée en vigueur est prévue pour 1994. Cette mesure permettra au canton d'économiser 18 millions, qui seront donc à la charge des communes.

Dans le domaine des œuvres sociales, les communes assument jusqu'ici 40% des coûts. Ce sera désormais 45%, soit une charge de 22 millions de francs qui quittera le budget cantonal pour grever celui des communes. (ats)

Le canton de Berne se dote d'une loi sur la police

Armes et «fiches» réglementées

Le canton de Berne se dote d'une loi sur la police. Cette norme remplacera le décret de 1920 qui règle aujourd'hui encore les tâches de la police. Selon un communiqué de l'Office cantonal d'information (OID) de hier, la consultation est ouverte jusqu'en avril 1993.

Cette nouvelle loi, requise dans la foulée de l'affaire des caisses noires, réglementera l'usage des armes à feu et le trai-

tement des données personnelles.

Le projet en consultation définit les tâches de la police et trace un cadre à la notion de danger.

Il réglemente aussi les mesures de police et le recours à la contrainte, «étant donné que l'action de la police touche aux droits fondamentaux des citoyennes et des citoyens». Dans cette perspective, il définit les

modalités et les limites des attributions de la police, par exemple pour la garde à vue, la privation de liberté ou la fouille.

Un chapitre de la loi est consacré au traitement des données personnelles. Le principe qui fonde le projet est que la police peut traiter des données personnelles «dans la mesure où l'accomplissement des tâches qui lui incombent par la loi l'exige impérativement». (ats)

Noël «différent» à Saint-Imier

Vallon: solitude bannie!

Sur l'initiative de quelques jeunes, soutenus financièrement par de nombreux donateurs et pratiquement par des animateurs bénévoles, l'idée de Séverine Perret verra le jour demain et continuera vendredi. Cette idée: un Noël différent, durant lequel chaleur humaine, échange, rencontre, retrouveront leur sens véritable, dans une salle des Rameaux où chacun et chacun, solitaire, couple, famille, jeunes, moins jeunes et aînés, sont tous très cordialement invités.

Réunis dans un groupe parfaitement indépendant de toute tendance politique, religieuse ou autre, sous la dénomination de Comité «Univers Noël», les jeunes initiateurs de cette fête imérienne s'adressent à tout le Vallon. Demain soir, jeudi 24 décembre dès 18 h et vendredi 25, durant toute la journée (dès 11 h), ils convient donc tou(te)s les intéressé(e)s à rallier leur point de rendez-vous, où il sera offert gratuitement à chacun(e) repas – soupers du 24 et du 25, dîner du 25 – boissons et animations diverses, sans compter la joie d'une fête vécue ensemble.

Les organisateurs ont tout prévu, puisqu'ils proposent même un service de transport

pour les personnes qui connaissent des difficultés de déplacement; ces dernières composeront le 077/ 37 34 67, durant toute la durée de cette fête pas comme les autres.

Détail d'importance, on pourra rallier la salle des Rameaux en tout temps (sans devoir s'inscrire!) et pour le temps qu'on souhaitera: une soirée entière, la journée de Noël ou seulement une visite.

Grâce à Univers Noël, la solitude n'aura pas droit de cité, ces 24 et 25 décembre dans le Vallon de Saint-Imier! (de)

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Il n'en fait déjà qu'à sa tête... Mais enfin nous pouvons l'annoncer

LUCAS

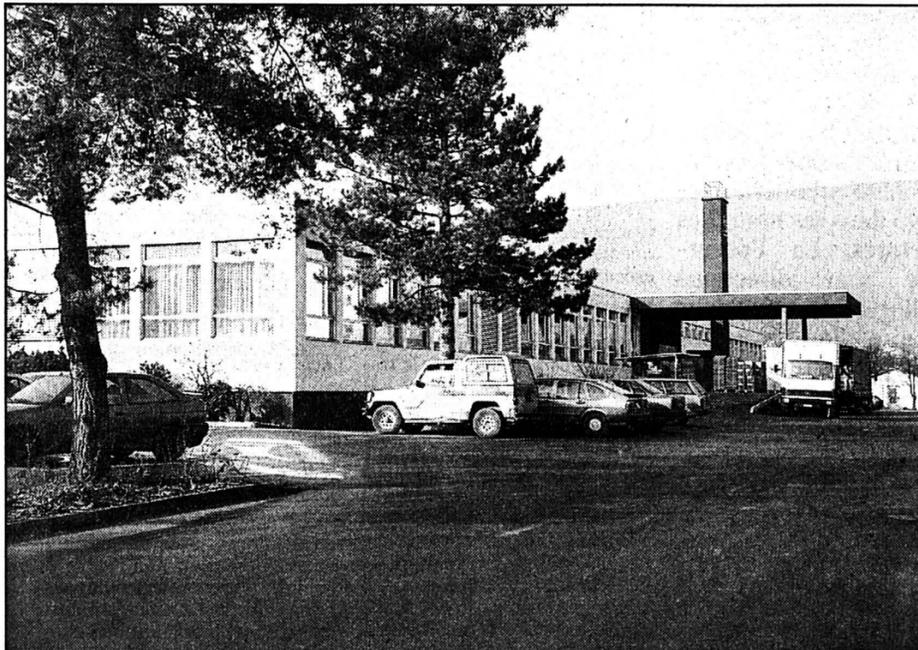
est né le 19 décembre 1992 à 0 h 04

Martine et Marc SCHMUTZ-JEANNERET
Rue Basse 24
2610 Saint-Imier

Procès à Delémont: fausses accusations après un incendie

Une dent contre Black et Decker

En décembre 1990, la filiale delémontaine de Black et Decker essuie un début d'incendie. Il y a passablement de dégâts. Quelques mois plus tard, après avoir été mis à pied, un employé de cette entreprise raconte à qui veut l'entendre que la direction, suite à cet incendie, a trompé l'assurance en mettant notamment dans l'inventaire des pièces usagées ou défectueuses.



La filiale de Black et Decker à Delémont
Cette affaire lui a causé passablement de tort.

Vérité ou basse vengeance? Hier le président du Tribunal Lachat a retenu la diffamation et la calomnie à l'endroit de l'ex-ouvrier incapable de faire la preuve de ses allégations.

En fait, l'ancien employé de Black et Decker (qui occupe 150 personnes à Delémont) devait répondre de quatre accusations. Après son licenciement en janvier 91 (la direction avance qu'il y avait des carences dans la manière de commander ses subordonnés en promettant par exemple des augmentations de salaire

qui n'étaient pas de sa compétence), l'ex-ouvrier avait lancé que l'incendie de sa voiture en avril 1991 était téléguidé par son ex-employeur. Il accuse ensuite la direction de l'usine d'avoir dé-

tourné un million à son profit sur l'avance de l'assurance.

PLUS GRAVE

Plus grave: il avance que la direction a trompé l'assurance et a

gonflé la facture en mettant dans le rebut de l'incendie des moteurs défectueux venus de Courchapoix. Le prévenu va répéter ses accusations par lettre en avançant que son licenci-

ment est consécutif à ses révélations.

Me Christe, le défenseur de Black et Decker s'est inscrit en faux contre ces allégations qui sont, dit-il, d'une incroyable légèreté. Les moteurs en question ont bien été ramenés à Delémont mais ils ne figurent en aucune manière dans l'inventaire. Bref, le prévenu a agi par légèreté. Pire, il s'est entêté causant un tort considérable en répandant à qui voulait l'entendre ses accusations.

SIX JOURS DE PRISON

Hier le président Lachat a prononcé son jugement dans cette affaire. Le prévenu était absent. Le juge a reconnu coupable l'ancien employé de Black et Decker de diffamation et de calomnie. Si le prévenu est mis au bénéfice du doute sur les deux premières accusations qu'il nie avoir dites, par contre les deux autres griefs sont retenus.

«Avec un peu d'attention, il aurait su que c'était faux» avance le président Lachat. Comme les faits et les effets ont été jugés graves, le prévenu a éclopé de six jours de prison avec sursis et des frais de la cause. L'ex-employé annonçait une plainte pénale contre la direction de l'usine. Celle-ci attend toujours... Mgo

(Impar-Gogniat)

BRÈVES

Arts graphiques à Porrentruy

Directeur réengagé

M. Michel Stauffer, qui avait repris, il y a cinq mois, le poste de directeur du Pays S. A. à Porrentruy va quitter cet emploi et reprendra le poste de directeur de l'Ecole romande d'arts graphiques (Erag) qu'il avait abandonné à Lausanne, avant de s'établir à Porrentruy. Les changements résultant de la fusion du Pays et du Démocrate sont à l'origine de cette décision. (vg)

Epauvillers

Les bonnes écoles

Nous avons fait état dans notre édition de mardi dernier de la décision prise par les citoyens d'Epauvillers de ne pas soutenir financièrement une requête émanant d'écoles. Cette requête émanait des écoles privées du canton et non des écoles primaires comme écrit par erreur. (mgo)

Fédération jurassienne de musique

Deux initiatives

Double initiative ces jours de la Fédération jurassienne de musique. L'envoi d'abord dans les sections d'un questionnaire concernant l'organisation future des fêtes jurassiennes de musique. La mise en vente ensuite d'épinglettes. Chaque fanfare recevra 10 pin's à vendre. Le produit de cette vente ira à la Fondation Stephan Jaeggi qui récompense ponctuellement des compositeurs suisses ou des personnalités de la musique. (mgo)

AGENDA

A Bassecourt

Election de Miss Jura

En léthargie depuis quelques années, l'élection de Miss Jura renaît de ses cendres. Le feu vert de la présidente du comité de Miss Suisse, Mme Moser, a été donné. Cette élection se fera lors de la soirée de Saint-Sylvestre à la halle de gymnastique de Bassecourt. Les candidates effectueront trois passages dans des tenues différentes devant le public avant d'être soumises au feu des questions. Innovation: c'est le public qui élira Miss Jura 93. (mgo)

Eglise de Saint-Brais

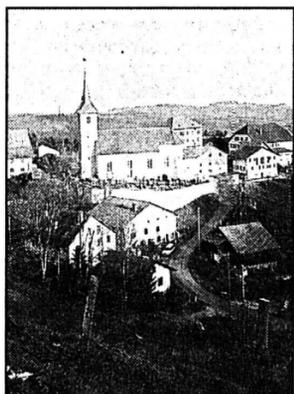
Ossements énigmatiques

Superbe sur son roc, l'église de Saint-Brais respire de jeunesse après une restauration remarquable, mais une énigme demeure. Au pied de ses murs, près de deux cents squelettes ont été découverts. Ces ossements font actuellement l'objet d'analyses, car ils semblent... plus anciens que les murs du sanctuaire.

Il y a un an, l'église de Saint-Brais, pourtant classée monument historique, faisait peine à voir. Elle prenait l'eau de toutes parts et un méchant champignon noirissait ses façades humides.

NOUVEAU COQ

Président de paroisse, Marc Veya décidait de réagir. L'assemblée votait un crédit pour la restauration de cette église qui



Saint-Brais

L'église respire de jeunesse. (Impar-Gogniat)

date de 1764. Depuis, c'est la métamorphose. Le toit a été refait et de superbes tuiles triangulaires datant de 1695 le recouvrent. La flèche a subi une cure de jouvence et un nouveau coq s'y dresse. Les joints de pierre de taille et les vitraux ont été refaits avec goût et délicatesse, les fondations consolidées. C'est justement en renforçant ces fondations que, sous à peine dix centimètres de terre, de nombreux ossements, collés quasi à l'église, ont été découverts. Les analyses faites permettront de les dater et de dire, comme certains le pensent, qu'il existait déjà une chapelle ou tout autre monument sur ce site avant 1764.

DES SOUTIENS

Mais comment une petite paroisse comme Saint-Brais, 220 paroissiens et 25.000 francs de rentrées d'impôt par an, peut-elle se payer une restauration évaluée à 650.000 francs? Marc Veya, qui ne ménage pas son temps, nous explique.

Le canton avance 100.000 francs, la Confédération tout autant, la Loterie romande 50.000 francs, Pro Patria 40.000, la succession Ceppi 27.000 et, hier encore, la SBS 25.000 francs. Et le président de paroisse va reprendre son baton de pèlerin, car il espère restaurer, dans une seconde étape, l'intérieur de l'église. Il faudra quelque 400.000 francs pour redonner leur lustre d'antan aux nombreuses merveilles que recèle l'église, à l'image de ce tabernacle tournant qui vient de Bellelay. Mgo

Delémont: Tessinois déçus par le vote sur l'EEE

Citoyenneté accordée

Le Conseil communal de Delémont a accepté d'accorder la citoyenneté de la commune à une dizaine de jeunes Tessinois déçus par le vote négatif de leur canton sur l'EEE. Ces derniers ont déposé leur demande le 15 décembre.

Dans leur lettre, ils ont fait l'éloge de Delémont et des Juraissiens et demandé la citoyenneté de la capitale jurassienne. La commune a répondu rapidement à la demande des Tessinois dans une lettre datée du 18 décembre. (ats)

Ferme anéantie à Courtételle

Les pompiers sans eau...

Dans la nuit de lundi à mardi, un violent incendie s'est déclaré dans la ferme dite de «Saintes Fontaines» sur la commune de Courtételle. Cette ferme surplombe Courtemelon. Le domaine appartient aux frères Boegli qui sont arrivés là de Courgenay en 1969. Ils l'ont racheté voici cinq ans et ont procédé à plusieurs aménagements.

C'est à quatre heures du matin qu'un des frères Boegli a été importuné par de la fumée. Il devait aussitôt appeler son frère à Courtételle qui donnait l'alarme. La première tâche a été d'évacuer les grands-parents Boegli qui ont plus de 80 ans et qui n'avaient rien remarqué. Quand les pompiers sont arrivés, tant la maison d'habitation que le rural n'étaient plus qu'un brasier. Il a été possible de sortir le bétail (plus de cinquante vaches, génisses, chevaux). Seuls quelques chèvres naines sont restées prisonnières des flammes.

Gros problème pour les pom-



Courtételle

Les dégâts devraient approcher le million.

(Impar-Gogniat)

piers, le manque d'eau. Il n'y a pas d'hydrant sur place et le tonne-pompe de Delémont a rapidement été asséchée. Il a fallu tirer une conduite depuis la Vallée. Ce n'est qu'une heure après le début du sinistre que l'eau arrivait couramment.

Les hommes du feu ont réussi

à préserver une annexe contenant les machines agricoles.

Les dégâts sont énormes. Ils devraient approcher le million, car il s'agit d'une grande ferme. La police de sûreté tente de déterminer les causes de ce sinistre qui semble avoir pris à la grande. Mgo

Concert de Noël à l'église des Bois

Le retour de la voix

Par le concert de Noël, donné dimanche à l'église des Bois, Francine Beuret a fait une véritable «entrée» dans la région, tant la cantatrice s'y produit rarement. Chaleureuse rentrée où les œuvres de circonstance pour voix, orgue et violon, ont constitué un programme attrayant.

En soliste, Georges Cattin, organiste titulaire, a donné des interprétations ivres de couleurs sonores, d'œuvres du temps de Noël, de Balbastre. L'instrument de l'église des Bois, par sa composition, permet de révéler les partitions de style baroque dans leurs plus belles caractéristiques, ce qui devient de plus en plus rare. Il a fait preuve de la même aisance dans la Toccata en fa majeur de Bach, présentée dans une registration plus classique. C'est ce même esprit qui a rendu attachants ses accompa-

gnements tant de la voix que du violon. Françoise Gressot, violoniste, s'est associée aux interprétations de la Romance de Reger, des partitions, pour les trois interprètes, de Mozart et Telemann. Francine Beuret a abordé un répertoire varié, chants de Noël du XVIIIe, Durante, Daquin, Vivaldi, Mozart, Telemann. Elle a fait valoir son

style, la chaleur de son timbre, les espoirs mis en elle par ses pairs.

Applaudie longuement, la reconnaissance du public apporte de l'eau au moulin des nombreux mélomanes qui souhaitent entendre Francine Beuret, en récital, dans la région, dans un programme substantiel de Lieder. D. de C.

SERVICES

SAIGNELÉGIÉ

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

● MÉDECINS
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

TRIBUNE LIBRE ET



Secura... sécurise!

«Dans le journal «L'Impartial» de la semaine passée, la Chambre neuchâteloise des agents généraux d'assurances accuse la Compagnie d'assurances Secura de répandre des «salades contraires à la vérité».

Cette déclaration est fallacieuse du fait que

– le prospectus distribué par Secura énonce clairement que les primes de l'assurance RC obligatoire des véhicules à moteur sont fixées par la loi.

– Le système d'échelonnement des primes de Secura est identique à celui de l'assurance

RC. Or, suivant le degré de prime atteint, l'assuré bénéficie d'une réduction ou est frappé d'une majoration de 5 à 10%. De ce fait, le bonus maximum de 55% (!) est atteint plus tard chez Secura. Cependant, il convient de souligner que Secura reprend en tout cas le degré de pourcentage de l'assureur précédent.

– La déclaration selon laquelle un assuré devrait, après un sinistre, payer chez Secura une prime plus élevée que s'il était assuré auprès d'une autre compagnie est erronée. Bien au contraire: la régression dans le

système du bonus est moins rapide chez Secura.

– La question de la couverture en cas de vol à l'étranger peut aussi être posée à d'autres compagnies. En effet, suite à des coûts de sinistres incroyablement élevés, la plupart des compagnies ont pris des mesures dans ce domaine.

– Du fait que Secura n'est pas représentée à l'étranger, on laisse croire que le règlement des sinistres n'y est pas assuré. Secura collabore depuis de nombreuses années avec des partenaires reconnus.

Secura
Compagnie d'assurances

DROIT DE RÉPONSE

Un privilège de notre démocratie!

Permettez-moi de revenir sur l'article paru dans la «Tribune libre» du 4 novembre dernier, au sujet des futurs pensionnaires du Bois du Petit-Château.

Tout d'abord je tiens à remercier le responsable de la Commission du parc pour son exposé, car ainsi j'ai pu me rendre compte que les quelques mots que j'ai exprimés (dans l'article du 29 octobre) pour la défense des dialysés de notre région, ne sont pas restés lettre morte.

Je sais très bien que si le parc du Bois du Petit-Château appartient à la ville, la Commission en est le patron, que c'est une organisation de droit privé, mais subventionnée par la ville. Que les ressources permettant à la Commission de faire face à ses obligations, proviennent d'une subvention communale, du produit des tirelires déposées dans le parc, de dons, de legs et de la vente d'animaux ou de produits de l'exploitation (tiré de la plaquette du 100e anniversaire). Mais dans votre article du 4.11.92 la subvention communale n'y figure pas! Bref, subventions... dons...

Vous l'aurez remarqué, j'ai tiré ces quelques renseignements de cette très belle et intéressante plaquette que je me suis procurée dès sa parution, j'ai même acheté le pin's au kiosque et il m'arrive également, lors de mes visites au parc, de déposer quelques pièces dans vos tirelires... eh oui!

Ainsi, soyez certain Monsieur le responsable que les quelques remarques de mon article précé-

dent n'étaient pas dirigées contre votre personne ou la Commission, bien au contraire. Seulement j'aimerais simplement que l'on trouve aussi, d'une manière ou d'une autre, une solution (comme vous avez pu le faire pour les ours) mais cette fois pour la «famille» que sont les dialysés.

Bien entendu c'est un problème hospitalier et social sur le plan cantonal peut-être, mais il faudra bien le résoudre un jour en espérant toutefois que ce dossier ne restera pas dans le tiroir de l'indifférence ou de l'oubli!

Et qui sait, faudra-t-il en temps voulu installer quelques tirelires pour aider le Dr Robert et les siens? A moins qu'entre-temps ce service reçoive des dons d'institutions charitables pour pouvoir poursuivre sa tâche dans de meilleures conditions?

Monsieur, vous avez défendu vos protégés et c'est votre droit, à mon tour avec mes faibles moyens, je voudrais aider et faire connaître une situation que beaucoup ignorent.

Avec mes respects, Monsieur le responsable de la Commission du Parc du Bois du Petit-Château.

Roland Grandjean
La Recorne 24
La Chaux-de-Fonds

P.-S.: Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu, soit par un message ou un téléphone, apporter leur approbation à ma demande précédente pour le soutien aux dialysés.

Le toit de l'enfer est fait d'occasions perdues.
Proverbe portugais

Les autres, hélas! c'est nous.
Georges Bernanos

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Auto contre clôture

Un automobiliste de la ville, M. P. A. G., circulait, hier à 1 h, route du Crêt-du-Loche, à La Chaux-de-Fonds, en direction du Locle.

A un certain moment, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a traversé la chaussée, est entré dans un champ et a percuté une clôture en bois.

Neuchâtel

Une personne blessée

Un camion conduit par M. F. L., de Corcelles, circulait route des Gouttes-d'Or avec l'intention de s'engager route des Falaises en direction du centre-ville, hier à 11 h 25.

Peu avant le carrefour de Monruz, il n'a pas pu immobiliser son camion derrière l'auto de Mme G. G., de Saint-Blaise, qui était arrêtée aux feux du carrefour.

Blessée, Mme G. a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles qu'elle a pu quitter après un contrôle.

Entre Rochefort et Corcelles

Deux blessés

Hier à 2 h 15, M. C. C. circulait de Rochefort à Corcelles.

Au lieu-dit Bregot, il a perdu la maîtrise de son auto qui traversa la chaussée et heurta le talus nord.

Suite au choc, la voiture s'est retournée sur le toit pour finir sa course une cinquantaine de mètres plus bas dans un champ.

Blessés, M. C. et son passager D. L., tous deux de Pontarlier, ont été transportés par un automobiliste de passage à l'Hôpital des Cadolles.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. J.-Pierre Mentha, 1920

Pesieux

M. Michel Matthey, 1951

Areuse

Mme Ruth Reymond, 1930

TAPIS VERT

Tirage du 22 décembre

As de pique
Dame de cœur
Valet de carreau
Dame de trèfle

COMMUNIQUÉ

Ex-Yougoslavie: l'EREN soutient la demande d'ouverture aux réfugiés

Le Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise a décidé de donner le soutien de l'EREN à une demande de l'OSAR, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, en faveur de ressortissants de l'ex-Yougoslavie victimes de la guerre civile.

L'incendie grandissant allumé en Croatie, étendu à la Bosnie-Herzégovine avec des menaces sur le Kosovo et la Vojvodine, crée un nombre croissant de réfugiés de la violence. Alors que de nombreux centres de requérants d'asile sont maintenant vides en Suisse, la volonté politique manque pour accueillir temporairement davantage

de réfugiés, selon l'OSAR. Aussi l'organisation a-t-elle pris l'initiative d'une pétition adressée au président de la Confédération et au Conseil fédéral, dans les termes suivants: «Il y a encore de la place dans notre pays pour les êtres frappés par la guerre dans l'ancienne Yougoslavie. Je vous prie d'autoriser l'accueil en Suisse pendant les mois d'hiver de plusieurs milliers de victimes supplémentaires. Je vous remercie de votre disposition généreuse à venir en aide aux personnes qui ont besoin d'un secours urgent».

Chacun est appelé à formuler cette demande à l'adresse du Conseil fédéral, Palais fédéral, 3003 Berne. On rappelle que l'OSAR regroupe six œuvres d'entraide suisses: Caritas, l'Entraide protestante, la Croix-Rouge, le Mouvement chrétien pour la paix, l'Œuvre d'entraide ouvrière et l'Entraide juive.

(comm)

SERVICES

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

SAINT-IMIER

● MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.

● PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.

● HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
(Relais d'Erquiel), fermée jusqu'au 4.1.

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

● MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.

● PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

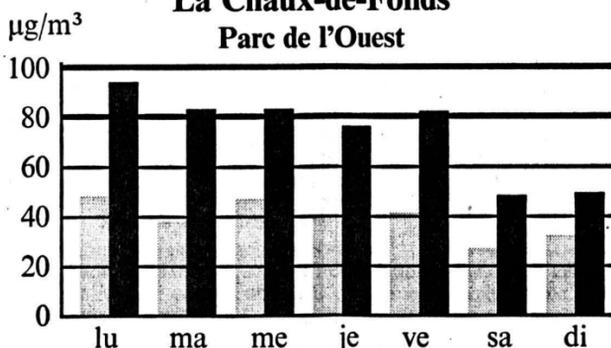
● PATINOIRE
Ouv. me 13 h 30-16 h (public); je 13 h 30-16 h (public), 8 h 15-10 h.

AUJOURD'HUI

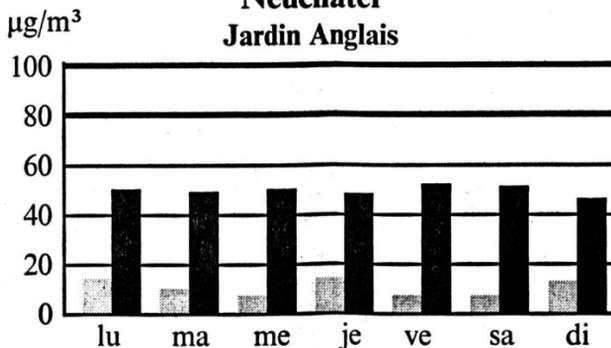
NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Adioa (reggae)
Plateau libre
22 h.

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air
du 14 au 20 décembre 1992La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 36 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 23 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchevin, Jacques Mettraux.

Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Denise de Ceuninck, Alain Meyrat.
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortiieb, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stegmüller.
«Singulier»: Sonia Graf.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

CERNIER

Entre dans la grâce de Dieu, il t'a délivré de tes souffrances. Tu continues à vivre dans nos cœurs et dans nos pensées.

Monsieur et Madame Cyril et Josée Coulet et leurs enfants Sandrine et Frédéric, à Savagnier; Mademoiselle Daisy Coulet, à Genève,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle

Huguette COULET

après une longue et pénible maladie supportée avec courage, dans sa 45e année.

2053 CERNIER, le 22 décembre 1992.
(Rue R.-Comtesse 11)

Un soir il n'y eut plus de lumière
Et dans nos cœurs naquit le souvenir.

La cérémonie aura lieu au temple de Cernier, le samedi 26 décembre, à 10 heures.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel sans suite.

Le corps repose au home médicalisé de Landeyeux.

Les personnes qui le désirent peuvent faire un don à l'Hôpital de Landeyeux (ccp 20-334-0).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Suisse romande

8.15 Looping
8.40 Journal canadien
9.00 Top models
9.20 Les feux de l'amour (série)
10.05 Vive les animaux
11.15 Les animaux du bois de Quat' Sous
11.50 Henri Dès
11.55 Docteur Doogie (série)
12.15 Madame est servie (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer (feuilleton)
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.30 Fantômas
Film d'A. Hunebelle (1964).
16.10 Adrenaline
16.35 Woof
17.00 Un amour de phoque
17.25 La petite maison dans la prairie (série)
18.15 Chœur à cœur
18.35 Top models (série)
19.00 Chœur à cœur
19.30 TJ-soir - Météo

A 20 h 05
La colombe de Noël
Téléfilm de Stuart Cooper, avec L. Young, Trevor Howard, Arthur Hill. Amanda Kingsley possède l'une des plus grosses entreprises des Etats-Unis. Milliardaire, elle donne la majeure partie de son temps et de ses biens aux sans-abris de New York. Photo: Loretta Young. (tsr)



21.45 Destins
23.00 TJ-nuit
23.05 Effets de voix
23.15 Halfaouine, l'enfant des terrasses
Film de F. Boughedi. (1990).
0.50 Bulletin du télétexte

tv5 europe

7.00 Journal France 2
7.25 Météo TV5
7.30 Journal France 2
7.40 F comme français
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Météo TV5
8.30 Flash canal infos
8.35 Le jardin des bêtes
8.45 Confidential femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Strip-tease
10.00 Parole d'école
10.30 Magellan
10.45 Science cartoon
11.00 Objectif Europe
11.30 Magazine régional européen
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Caractères
14.45 Géopolis
15.30 Scully rencontre
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidential femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.45 F comme français
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 TJ belge
20.00 Temps présent
21.00 Journal France 2
21.30 Le médecin malgré lui de Molière
23.00 Journal Soir 3
23.20 Météo TV5
23.25 Bas les masques
0.20 En toutes lettres

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Singen im Advent. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal / Echo der Zeit. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 24.00 Nachtclub.

Fréquence Jura

7.00 Infos RSR1. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Jeu va savoir. 8.00 Infos FJ - Météo. 8.10 Animation. 8.35 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.00 Info FJ. 11.15 Reportage ou invités. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.40 Animation. 19.00 Des chansons... 19.30 Radio varicelle. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 Passion
6.25 Météo
6.30 Le destin du Docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club mini
7.30 Disney club
9.00 Club Dorothee Noël
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
13.00 Journal
13.35 Les douze salopards (série)
15.20 Agence tous risques (série)
16.15 Club Dorothee Noël
17.25 Une famille en or
17.55 Premiers baisers (série)
18.25 Le miel des abeilles (série)
18.55 Coucou c'est nous
19.45 Le bébé show
19.50 Loto: 1^{er} tirage bleu
20.00 Journal
20.35 Météo
20.40 Loto: 2^e tirage bleu
20.50 Sacrée soirée

A 22 h 45
La mémoire dans la peau
Première partie.
Téléfilm en deux parties de Robert Young, avec Richard Chamberlain et Jaclyn Smith. Blessé par balle, un homme est retrouvé inanimé sur une plage du sud de la France. Il est aussitôt transporté chez un médecin. Ce dernier découvre un microfilm, greffé sous la peau du blessé. Lorsqu'il revient à lui, l'inconnu se rend compte qu'il est amnésique.

0.20 Mick Hammer
1.05 Le bébé show
0.10 TF1 dernière
1.20 7 arts à la une
2.05 L'équipe Cousteau en Amazonie
3.00 Passions
3.35 Histoires naturelles
4.15 L'aventure des plantes
4.40 Musique
5.00 Les aventures du jeune Patrick Pacard

TCR Téléciné

12.40 Ciné-jeu*
12.45 Jeunesse
14.20 Au fil des mots*
14.50 Le républicain des animaux
Film anglais.
16.00 Cinéma scoop /avant-première*
16.30 Rock in festival Séville*
16.55 Ciné-jeu*
17.05 Trailer*
17.20 Aldo tous risques
Série de quatre épisodes (3).
18.50 Ciné-jeu*
18.55 Ciné-journal suisse*
19.00 Au fil des mots*
19.25 Ciné-jeu*
19.30 Sherlock Holmes et le docteur Watson
19.55 TCRire*
20.00 Ciné-jeu*

A 20 h 05
La tulipe noire
Film de Christian Jaque (1964 - 108').
Avec Alain Delon, Virna Lisi, Dawn Addams.
Un pléuple qui se déroule en 1789 où la Tulipe noire aide les sans-culottes à prendre la Bastille. Du cinéma à grand spectacle.

21.55 Cinéma scoop /avant-première*
22.15 Ciné-jeu*
22.20 Ciné-journal suisse*
22.25 Cette semaine à Hollywood*
22.30 The Harder They Come
Film de la Jamaïque de Perry Henzell (1972 - 103').
0.15 Une époque formidable
Film de comédie français de Gérard Jugnot (1991 - 93').
Avec Richard Bohringer, Victoria Abril, Gérard Jugnot.
(* en clair)

Radio Jura bernois

Plateau de Diesse: 91,5 MHz. 6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15, 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 9.30 Vœux des commerçants - Dédicaces de Noël. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, activités villageoises, cours des monnaies. 12.15 Journal régional. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Vœux des commerçants. 17.00 Musiques aux 4 vents. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.30 Rappel des titres. 19.00 Rétro parade: spécial Noël.

France 2

5.55 La vallée des peupliers
6.20 Dessin animé
6.30 Télématin
8.35 Amoureuement votre
8.55 Top models (série)
9.20 Matin bonheur
10.55 Dessinez, c'est gagné juniors
11.25 Motus
11.50 Pyramide
12.20 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.45 Tatort
15.10 La chance aux chansons
16.05 Des chiffres et des lettres
16.30 Beaumanoir (feuilleton)
16.55 Giga
18.45 Le jeu
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo

A 20 h 45
Papa et rien d'autre
Téléfilm français de Jacques Cortal.
Thomas vient de perdre sa femme décédée des suites d'une longue maladie. Il apprend à vivre seul avec Juliette, leur fille de 8 ans. L'enfant l'aide à surmonter son chagrin. Un an plus tard, Thomas rencontre Léna, une comédienne...



22.20 Palais royal: Versailles
L'attendu et l'insolite.
23.20 Journal et météo
23.40 Le cercle de minuit
0.50 Les belles années
Film italien.
2.45 Le signe du cheval
3.10 Emissions religieuses
4.15 Dessin animé
4.20 24 heures d'info
4.35 La chance aux chansons
5.25 Beaumanoir

La Six

6.45 6 minutes
7.15 Contact 6: manager
7.20 Boulevard des clips
8.15 M6 kid
9.30 Boulevard des clips
11.00 Cagney et Lacey
11.55 M6 express - Météo
12.00 Papa Schultz
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Cosby show
13.30 Drôles de dames
14.20 Les années FM
14.50 E = M6
15.10 Le saviez-vous?
15.20 Fréquentstar
16.30 Noubia
17.00 Multitop
17.30 Tintin
18.00 Equalizer
19.00 Les routes du paradis
20.00 Cosby show

A 20 h 45
Aldo tous risques: direct au cœur
Téléfilm français de Claude Vital, avec Aldo Maccione, et Alberto Maccione.
Une nouvelle aventure d'Aldo, au cours de laquelle le fameux expert en assurances va faire équipe avec son neveu et une stagiaire, aussi séduisante qu'insolente, pour tenter de trouver l'origine de l'incendie d'un entrepôt de textile.



22.25 Les jumelles du FBI
Téléfilm de P. Lynch.
24.00 Vénus
0.30 6 minutes
3.15 Destination Cap-vert
4.10 World philharmonic orchestra.
5.05 Le tueur silencieux

RTP Portugal

18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva na areia. 20.00 Telemag. 20.30 Cinzas. 21.00 Culinária de Natal. 21.30 Apanhados. 22.00 De caras.

France 3

7.30 Bonjour les petits loups.
7.50 Planète Noël
11.00 La petite flûte enchantée
12.00 Flash info
12.45 Journal
13.00 Français si vous parliez
14.05 Doña Beija (série)
14.35 Dynastie (série)
15.30 La croisière s'amuse (série)
16.20 Longarm, shérif fédéral
Téléfilm de V. Vogel, avec J. Terlesky, J. Laughlin, W. Kershaw.
Dans les années après la guerre de Sécession, Curtis Long cherche à faire respecter l'ordre et la loi dans le Nouveau-Mexique.
17.30 Fractales
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
L'Elysée comme si vous y étiez, de J. Lanzmann et N. Rivière.
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.35 Hugo délire
20.40 INC
20.45 La marche du siècle
22.25 Le soir

A 22 h 55
Tosca
Opéra en trois actes de Giacomo Puccini d'après le livret de Victorien Sardou, mise en scène de Giuseppe Patroni Griffi. L'Orchestre et les Chœurs de la RAI sont dirigés par Zubin Mehta.



Suisse alémanique

14.00 Schulfernsehen: Pfahlbauzeit. 14.30 Politik aktuell. 15.00 Reihenprogramm. 15.25 Time out. 16.00 Tagesschau. 16.05 Diagonal: Weihnachten - Zeit des Schenkens. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: die Fraggles. 17.15 Schlipf. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Der lange Weg des Lukas B. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau 20.00 Rundschau. 20.55 Liebesgeschichten. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Concerto grosso. 22.55 Svizra rumantscha. 23.40 Nachtbulletin.

Allemagne 1

9.45 Tele-Gym. 10.03 Die leere Wiege. 10.45 ZDF-Info. 11.03 Ziegfelds himmlische Träume (film). 13.00 Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Prinz Eisenherz. 15.03 Leonie Löwenherz. 15.30 Die Nordwestpassage. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Affe Gottes. 21.45 Weihnachten in Blackpool. 22.30 Tagesthemen. 23.05 Die Stimme des Mondes (film). 1.05 Wie ein Schrei im Wind (film).

Allemagne 2

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 Black Beauty. 14.05 Echt tierisch! 14.30 Die Bertinis. 16.00 Heute. 16.03 Guckloch. 16.30 Karfunkel. 17.00 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 17.45 Wie gut, dass es Maria gibt. 18.10 Loto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.25 Ich heirate eine Familie. 21.00 Doppelpunkt vor Ort. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Weihnachten in Stalingrad. 23.15 Derrick. 0.15 Heute. 0.20 Alexis Sorbas (film).

SW3 Allemagne 3

8.30 The Hotel. 9.00 Non-Stop-Fernsehen. 13.55 46 Linden Street. 14.25 Liebe, Lust und Leichtsin. 14.55 Der Fremde im Regenwald (film). 16.35 Sie schreiben mit. 17.00 The Hotel. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Twist total. 18.30 Abendschau. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Länder, Menschen, Abenteuer. 20.00 Mittwochsthemata. 21.00 Nachrichten. 21.15 Ein Herz und eine Seele. 22.00 Abenteuer Wissenschaft. 22.45 Capital City. 23.40 MUM Extra. 0.05 Aktuell. 0.10 Non-Stop-Fernsehen.

Arte

17.00 Megamix
Magazine musical proposé par Martin Meissonnier
18.00 Histoire parallèle (173)
Emission proposée par Louissette Neil. Réalisation. Didier Deleskiewicz.
19.00 Les mémoires de Bindute Da
Documentaire de Michèle Fieuloux et Jacques Lombard (52'). A Vourbira, dans le pays Lobi, au Burkina Faso, on fête aujourd'hui les deuxièmes funérailles de Bindute Da. Evénement culturel et historique exceptionnel, le cérémonie est au-delà des rituels, plus ou moins immuables, une improvisation collective, une ultime rencontre entre le passé et le présent.
19.55 KYTV
Série de la BBC.
20.30 8 1/2 journal

A 20 h 40
Orphée chante encore
Les voix bulgares.
Premier foyer de culture slave à la frontière du monde byzantin, la Bulgarie resta pendant cinq siècles soumise au joug de l'Empire ottoman. La seule expression musicale possible tout au long de cette période fut le chant populaire, chant qui se développa loin de toute influence occidentale, puisant aux sources byzantines, slaves et thraciennes du peuple bulgare.

21.40 Lettres à Peter
Réalisation: Jean-Pierre Gorin (1992 - 52').
22.30 Contes de cyclones en septembre
Documentaire réalisé par Christiane Succab-Goldman (1991 - 65'). Dans la nuit du 16 au 17 septembre 1989, le cyclone Hugo, le plus violent de l'histoire des Antilles, s'abat sur la Guadeloupe. Deux ans plus tard, la caméra déambule dans les mémoires.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 9.00 Io e i miei tre figli. 9.30 Acquario fantastico. 10.20 Quo vadis? 11.20 Maguy. 11.45 Max Follies. 12.05 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Marina. 13.00 TG tredici. 13.10 Scandinavia. 14.05 Sfere del mistero. 14.50 I ribelli di Hollywood (film). 15.50 Alvin e l'avventuriera in mongolfiera (film). 17.00 Tivùva? 18.30 Robinson. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Salto nel buio (film). 22.30 TG sera. 22.45 DOC D.O.C.: senza pudore. 23.40 Elton John: live in Barcelona. 0.40 Textvision.

RAI Italie 1

6.00 La straordinaria storia dell'Italia. 6.50 Unomattina. 10.00 Telegiornale Uno. 10.05 Sci alpino: parallelo di Natale. 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Prove e provini a Scommettiamo che...? 14.30 Cronache italiane. 14.45 L'albero azzurro. 15.15 L'amico di legno. 15.40 Cose dell'altro mondo. 16.10 Big! 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo. 20.00 Telegiornale Uno. 20.25 Genova: calcio, campionato italiano, Sampdoria-Milano. 22.20 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Caffè italiano. 24.00 Telegiornale Uno. 0.30 Treviso: palacanestro. 1.10 Mezzanotte e dintorni. 1.40 La croce di fuoco (film). 3.15 Telegiornale Uno - Linea notte. 3.35 La casa dei nostri sogni (film). 5.05 Divertimenti.

tve Espagne

12.15 Los hijos del frío. 12.45 El show de la Una. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediarío 1. 15.30 Tristeza de amor. 16.15 Para nosotros. 18.00 El menu de cada día. 18.15 Clementina. 18.45 Jugando a vivir. 19.30 Los trabajos y los días. 20.30 Sin vergüenza. 21.00 Telediarío 2. 21.30 Hola Rafaelle. 0.30 Telediarío internacional.

EUROSPORT Eurosport

12.00 Eurogoals. 13.00, 20.00 et 22.00 Automobiliisme. 14.00 et 17.00 Histoire du football. 15.00 Tennis. 18.00 Free style. 19.00 Raid Gauloises. 21.00 Eurofun. 21.30 et 0.30 Eurosport news. 23.00 Boxe.

«Maman, j'ai encore raté l'avion» de Chris Columbus

Un véritable conte de Noël

Distribué en Europe au début de 1991, *Maman, j'ai raté l'avion* a rapporté au producteur-scénariste John Hugues, toutes recettes confondues, la bagatelle de cinq cents millions de dollars; succès oblige, Hugues, tôt ou tard, se devait de sacrifier au rituel de la «suite».

Prudent, très prudent, ce grand spécialiste des fictions junior (*La folle journée de Ferris Buller*), n'a vraiment pas fait mentir le dicton sportif qui veut que l'on ne change pas une équipe qui gagne: même réalisateur (Chris Columbus), acteurs identiques (Macaulay Culkin, John Heard, Joe Pesci, Daniel Stern, etc.), narration similaire, à un changement de décor près... bref, une manière de répétition générale parfaitement induite par le titre français de la «suite» (*Maman, j'ai encore raté l'avion*).

DIMENSION INCONSCIENTE

Ce disant, il importe peut-être de revenir sur ce que l'on peut désormais qualifier de «matrice», pour faire jouer les clés de son succès: nul doute que la dimension inconsciente joue un grand rôle! Pour mémoire, du jour au lendemain, le petit Ke-

vin Allistair voyait se réaliser son fantasme (généralisé par une injustice)... débarrassé de ses parents, l'enfant se retrouvait seul maître à bord d'une maison familiale dès lors soumise à tous ses caprices; scénariste roué, Hugues accentuait cette dimension fantasmagorique en lui faisant livrer un combat victorieux contre deux cambrioleurs adultes - préserver le «sanctuaire» familial, revenant à endosser le rôle du père, bonjour le complexe d'Oedipe!

Avisé, Hugues prend soin de placer sa «suite» sous les bons auspices de cette dimension inconsciente, au point d'embrayer son récit de manière semblable: à la veille de partir en vacances de Noël (à Miami), Kevin est à nouveau victime d'une injustice familiale; laquelle ravive le fantasme du gosse qui invoque la disparition de cette famille injuste... Résultat, le jour du départ, Kevin commet son «acte manqué»: abusé, il se trompe d'avion et se retrouve à New York, une ville à la mesure de son fantasme d'autonomie!

RECOURS AU CINÉMA BURLESQUE

Non sans ingéniosité, le duo Hugues-Columbus réitère alors les deux principes qui constituent la clé du succès de leur entreprise: primo, ils crédibilisent de manière quasi subliminale le fantasme de Kevin: blond, fin, intelligent, celui-ci tranche sur sa famille, laide, myope, vul-



Macaulay Culkin dans le rôle de McCallister

Les nouvelles aventures de Kevin qui a encore raté l'avion...

(sp/fox)

gaire, grosse... à croire qu'il a été adopté. Fait toutefois exception la mère de Kevin, dimension œdipienne du récit oblige!

Secundo, le metteur en scène «plie» le réel représenté au fantasme de Kevin: en effet, aucun effet de réalité (ou si peu) ne vient contrecarrer l'accomplissement du désir d'autonomie de l'enfant. De ce point de vue, la réapparition des deux cambrioleurs, les «Wet Bandits», joue parfaitement son rôle, car elle permet à Kevin de «relivrer» son

combat victorieux; et ce n'est pas un hasard, si Columbus, comme dans la «matrice», emprunte à la tradition du cinéma muet burlesque pour décrire cet affrontement...

ESPACE SANS MORT

Assommés, ébouillantés, cassés, etc... les personnages du burlesque se relèvent toujours, ne saignent pas, ne meurent jamais; victimes des pires exactions, les deux «Wet Bandits» n'en crèvent pas pour autant; ce faisant,

ils délimitent un espace dont la mort est absolument absente, irréel et donc dépourvu d'angoisse... un espace typiquement enfantin. Et Columbus de faire proliférer les qualités de cet espace dans tous les lieux reconstitués pour les besoins de sa mise en scène; ainsi il donne au Central Park nocturne de si mauvaise réputation une apparence féérique... *Maman, j'ai encore raté l'avion* révèle alors sa juste dimension, celle du conte de Noël!

Vincent ADATTE

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (☎ 23 72 22)
Sailor et Lula (de D. Lynch avec I. Rossellini), 18 ans, dès sa 20 h 30. *Delicatessen* (de J.-P. Jeunet et M. Caro, avec D. Pinon, J.-C. Dreyfus), dès sa 17 h 30.

● CORSO (☎ 23 28 88)
La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, me aussi 14 h 30.

● EDEN (☎ 23 13 79)
L'accompagnatrice (de C. Miller, avec R. Bohringer), 12 ans, tous les jours 20 h 45. *Mediterraneo* (de G. Salvatores) en V.O. ital. s-t. fr.-all., tous les jours 18 h 30.

● PLAZA (☎ 23 19 55)
Bodyguard (de Mick Jackson, avec Kevin Costner), 12 ans, tous les jours 15 h, 18 h, 21 h.

● SCALA (☎ 23 19 18)
Maman, j'ai encore raté l'avion et je suis perdu dans New York (de C. Columbus, avec M. Culkin), pour tous, tous les jours 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, me aussi 14 h.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h Tom et Jerry (dessin animé de P. Roman), pour tous. 17 h 45, 20 h 15. *Bodyguard* (de M. Jackson, avec K. Costner), 12 ans.

● APOLLO 2
14 h 45, 17 h, 20 h 30, *La belle et la bête* (dessin animé de W. Disney), pour tous.

● APOLLO 3
15 h *Bodyguard* (de Mick Jackson avec K. Costner), 12 ans. 17 h 45 en V.O., 20 h 45, *Maris et femmes* (de et avec W. Allen), 16 ans.

● ARCADES
15 h, 17 h 45, 20 h 15, *Maman, j'ai encore raté l'avion* (de C. Columbus, avec M. Culkin), pour tous.

● BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, *Le petit prince a dit* (de C. Pascal avec R. Berry, Anémone), pour tous.

● PALACE
14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, *Des hommes d'honneur* (de Rob Reiner), 12 ans.

● REX
15 h, 18 h, 20 h 30, *Voyage à Rome* (de Michel Lengliney avec G. Jugnot, S. Flon), 12 ans.

● STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, *La mort vous va si bien* (de B. Zemeckis avec M. Streep), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIÉ

● ESPACE NOIR
relâche.

Une mère et son fils entre vaudeville et «road-movie»

Voyage à Rome, de M. Lengliney

Auteur dramatique, Michel Lengliney tente, dans son premier film, d'analyser les rapports entre une mère de 70 ans (Suzanne Flon) et Thierry, son fils de 41 ans (Gérard Jugnot), à l'aune d'un voyage à Rome improvisé comme pour conjurer la «crise» qui les réunit.

La crise est double et les touche tous les deux. Bien qu'il y soit profondément opposé, Thierry - l'homme pressé - va devoir divorcer. Cherchant à voir plus clair dans son esprit, il s'échappe à Lyon, chez ses parents. Mais à l'arrivée, c'est la confusion qui règne, là aussi: son père (François Périer) se plaint et sa mère veut, elle aussi, divorcer.

LA FUGUE ŒDIPIENNE

Beaucoup pour éviter une séparation qu'il trouve incongrue après 50 ans de mariage, et un peu pour se retrouver lui-même à travers une expérience inédite pour lui, Thierry décide donc d'emmener sa mère en voyage: à Rome, puisqu'elle veut voir le pape.

Leur «petite fugue» et leur confrontation - éminemment œdipienne - définissent alors diverses interprétations psychologiques. Lengliney profite en ef-

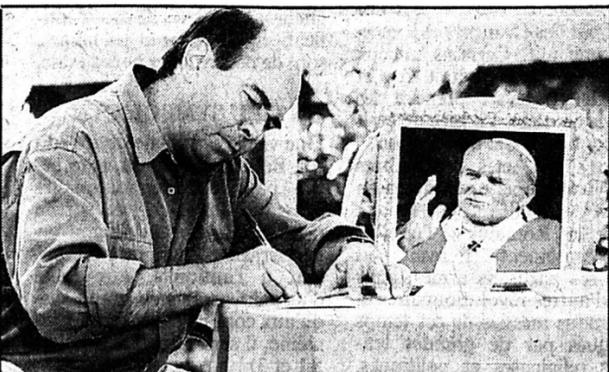
fet du voyage filmé, «road-movie» cacochyme, pour dessiner le portrait de cette mère possessive, insupportable, maniaque, et, en reflet d'elle, celui de ce fils emporté, aveuglé, incapable de se regarder en face.

CRISE INSOLUBLE

Cabotinage et caricature théâtraux sous-tendent la mise en scène plutôt maladroite de Lengliney. Agrémenté de quiproquos digne d'un vaudeville (mensonges téléphoniques à répétition) et de rebondissements à suspens propres à une comédie française classique (maman disparaît), *Voyage à Rome* n'en demeure pas moins un film «sympathique» et, somme toute, original.

Car, pour une fois, un film de «crise» ne résout rien: s'il existe, à la fin, l'idée d'une possible réconciliation des parents, il ne sauve en rien son personnage central du divorce: le laissant en rade avec ses pensées, il lui concède seulement une «prise de conscience» de son marasme intérieur (l'histoire d'un homme qui n'avait «jamais le temps») et l'espoir ainsi renaissant d'un «nouvel homme» à naître.

Frédéric MAIRE



Gérard Jugnot

Pris dans le tourbillon du divorce de sa mère (interprétée par Suzanne Flon)

(sp)

Ces jours à la Cinémathèque

Hommage à Mario Camerini

Si vous passez à Lausanne ou si votre exigeante cinéphilie est séduite par certaines propositions, alors voici ce qui se passe à la Cinémathèque suisse à Lausanne jusqu'au 7 février prochain.

Le Festival de Locarno a consacré sa rétrospective de l'été dernier à un cinéaste populaire italien, un peu oublié, Mario Camerini (1895-1981). Une telle rétrospective, avec des copies parfois neuves, intéresse tout naturellement des cinémathèques, la française qui la reprit intégralement, la suisse qui choisit de montrer une vingtaine de films couvrant une période de 1932 à 1972.

CHOIX DISPARATE

Un autre choix assez disparate

est placé sous le signe des «films de fête», ce qui permet de répondre à des désirs personnels, mais aussi d'entrer dans l'esprit d'une période de cadeaux. Là aussi, le survol du temps est large, de 1927 à 1983 avec des films américains, allemands, français, anglais, italiens, tchécoslovaque, partiellement suédois (le *Parade*, de Jacques Tati, 1974) mais jamais suisse.

La série d'une vingtaine de «films français à redécouvrir» est, par son principe, fort intéressante, puisqu'elle doit permettre de revoir ou même de découvrir des films qui n'ont pas retenu l'attention de distributeurs suisses ou qui furent des échecs en public. Agnès Varda était à Lausanne récemment. Une place a ainsi été faite à qua-

tre films de feu son mari, Jacques Demy, qui connut de graves échecs souvent immérités. Le public n'a pas toujours été sensible à la beauté de réalisations comme *Model shop* (1969), *Une chambre en ville* (1982), *Parking* (1985), *Trois places pour le 26* (1988).

Les enfants du paradis est-il vraiment un film à redécouvrir? Sur grand écran, oui, surtout dans sa durée intégrale de plus de trois heures. Car c'est en effet, comme le proclame le bulletin No 112 de la Cinémathèque «un film que l'on ne commente plus, qu'il faut voir, revoir et revoir, car on ne le connaît pas bien, si l'on ne connaît pas chaque réplique par cœur!».

Fyly

Mesures de sauvegarde urgentes à prendre

Cinéma français menacé

Triste bilan en cette fin d'année pour le cinéma français: alors que toute une série de films intéressants sont actuellement visibles sur nos écrans, les comptes et décomptes prouvent que le septième art de l'Hexagone traverse une grave crise.

En dix ans, soit de 1982 à 1991, le cinéma français a perdu deux tiers de ses spectateurs, son public passant de 108 millions de personnes à 35 millions. Pendant la même période les visiteurs des salles obscures visionnant les films américains se maintenaient, passant de 60 millions, en 1982, à 73 millions en 1986 et à 69 millions en 1991.

De même, les recettes d'exportations du film français sont tombées à 312 millions en 1991, contre 413 millions en 1985, bien que des opérations de promotion bien menées aient été entreprises en Allemagne et aux Etats-Unis notamment avec

l'organisation de festivals de cinéma français et un certain succès de diffusion.

Ces chiffres ont ébranlé même le ministre de la Culture Jack Lang qui a promis de faire quelques propositions à la profession dès janvier 1993. Le rapport des experts souligne à la fois une crise de production et de création destinées aux salles, reprochant aux producteurs de trop compter sur l'exploitation audiovisuelle et la vidéo.

TV À LA CAISSE

Afin de faire passer à la caisse les chaînes de télévision, un certain nombre de mesures sont prévues; notamment une meilleure harmonisation des financements publics et de n'autoriser la diffusion de vidéo-cassettes que neuf mois après la sortie en salles, et enfin de repousser à 30 mois la diffusion des films sur les chaînes hertziennes, sans oublier l'attribution d'un contin-

gent supplémentaire de 52 films d'art et essai.

TAXES SUR LES CASSETTES

La mesure la plus appropriée, mais qui survient douze ans après que nous en avons fait la proposition, est la perception d'une taxe sur la vente des vidéo-cassettes vierges qui fournira 50 millions de francs français par année au fonds de soutien au cinéma. On aurait donc pu soutenir cent films supplémentaires de 1981 à 1992 si l'on avait suivi les propositions que nous avions faites à l'époque et qui paraissaient inapplicables.

Une bonne centaine de films perdus et jamais réalisés sont la rançon d'un manque de clairvoyance, alors que la Suisse n'a pas encore repris la balle au bond!

Dans la recherche à tout prix de moyens nouveaux, voilà enfin un exemple à suivre!

Jean-Pierre BROSSARD

Noël – la légende et l'histoire

«L'histoire, généralement, peut être prouvée, mais elle est souvent sans aucun sens. Les légendes, souvent, ne peuvent être prouvées, mais elles sont riches de sens. Elles ne représentent pas une réalité, mais une vérité.»
H. Mostar

Par
Folker SIEGERT*

LA MÉMOIRE DES PETITES GENS

A Noël, on fête le souvenir d'une naissance qui, à l'époque, se passa sans que l'Histoire en prit note. La tradition, écrite et orale, nous a conservé des légendes – textes que l'on peut définir comme la mémoire des petites gens.

L'histoire, d'ordinaire, n'est écrite que par ceux qui savent écrire; c'est presque une tautologie. En outre, elle est écrite par des membres des classes supérieures qui ont une influence sur les événements et tentent d'y laisser leur empreinte glorieuse.

En revanche, ceux qui sont assujettis aux événements ne laissent pas de mémoires. Personne ne le leur demande, et il n'y a aucun intérêt, de leur côté, à enregistrer ce qui était leur sort banal et non pas des exploits.

Cela ne veut pas dire que les petites gens se taisent. Ils ne l'ont pas fait aux temps de Jésus. Ils se sont racontés des histoires sur son origine, pleines de contradictions, tout comme leur sujet. Le fils du charpentier/le fils de David; le fils de Dieu/le fils de l'homme – comment raconter son origine? Qui savait dire quelque chose?

LA DIFFICULTÉ DE SE SOUVENIR DES DÉBUTS

L'expérience est des plus triviales: on a de la peine à se souvenir comment «tout cela a commencé». Il y a des choses, et même des plus importantes, dont l'origine échappe à la mémoire. Personne ne songeait, à l'époque, qu'il s'agirait d'un événement lourd de conséquences. On se rend compte, trop tard, que personne n'a pris note d'une affaire qui semblait être banale.

Un écrivain contemporain a recréé, dans l'un de ses romans partiellement autobiographiques, la situation d'un homme qui essaye d'arranger des souvenirs personnels truffés de contradictions et d'éléments impossibles. Il a du mal à reconstruire ce qui s'est passé en sa présence. Il y a là un effet humoristique: sa mémoire pêche non par défaut, mais par excès¹. Il se souvient de cinq personnes dans une situation où il ne pouvait y en avoir que quatre. Bien qu'il ait été témoin de la situation, il lui est impossible de séparer le vrai du faux.

LES ANACHRONISMES

Qu'on imagine maintenant les obstacles qui s'opposent à une reconstruction des événements autour de l'Enfant dans la crèche! Marc, le plus ancien évangéliste, ne la tente pas. Luc, qui écrivit vers la fin du I^{er} siècle, et son contemporain Matthieu ont rassemblé, dans leurs Évangiles, quelques traditions pleines de détails contradictoires et impossibles, au point que l'on ne saurait établir ni le jour, ni l'an, ni le lieu, ni les circonstances de la naissance de Jésus.

Le jour: les textes ne contiennent aucun indice sur le mois et le quantième de la naissance de Jésus. Le seul détail des bergers et des troupeaux qui se trouvent, la nuit, au grand air, permet de déduire que ce n'était pas l'hiver. «En Palestine, les bergers sont dans les champs de mars-avril à novembre.»²

L'an: Bien que l'on connaisse l'année où commença l'activité publique de Jésus (Luc 3, 1-2 fournit des détails qui se situent en l'an 29 de notre ère), la date de sa naissance n'est précisée par aucune source historiquement valable. Faute de mieux, on fait travailler son imagination.

Une chose est sûre: Ce n'était pas «l'an 0» parce que, d'après la convention, il n'y a pas de zéro dans le calendrier, l'an 1 «avant» donnant directement sur l'an 1 «après». Il est presque aussi sûr que ce n'était pas l'an 1: à cette époque, Hérode Ier, dont parle la légende de Noël, était déjà mort. Quirinius (ou

me chez Matthieu (2,1), on nomme cet Hérode, qui mourut en 4 av. J.-C., détail que Denis le Bref n'a visiblement pas relevé. Il semble bien que tout ce que les premiers chapitres de Luc et de Matthieu racontent comme circonstances de la naissance et de l'enfance de Jésus échappe à l'effort d'harmonisation avec l'histoire connue par ailleurs.

LE SYMBOLISME NARRATIF

Essayons donc de comprendre les détails des légendes de Noël dans leur sens symbolique. Acceptons le fait qu'elles représentent un événement qui ne fut pas digne d'être rapporté par l'historiographie officielle. La mé-

gendes de Noël en notant les contrastes entre les différents dirigeants et les différents messies. Il y avait, premièrement le *princeps* = *Caesar* à Rome, acclamé «Sauveur» par les orateurs publics et les documents qui chantaient sa louange; il y avait, en concurrence, l'idée religieuse et politique d'un roi, fils de David, annoncé par les prophètes. Cette idée avait été gravement compromise par celui qui portait le titre de «roi de Judée»; il persista cependant dans les attentes messianiques de presque toutes les couches de la population juive hormis les grandes familles sacerdotales, qui avaient fait leur paix avec le pouvoir

ouïre le fils cadet d'un paysan, David ben Ichai, le désignant ainsi comme le prochain roi. Michée évoque le nom pour dire que la généalogie du futur Messie sera obscure, même ignoble, mais que son origine remonte quand même à la nuit des temps.

UNE VOIX MINORITAIRE: L'ÉVANGILE DE JEAN

Pour le quatrième évangéliste, Jésus est de Galilée, et Joseph est son père (Jean 7,41-43 et 52; cf. 6,42). Il semble concéder que, de fait, Jésus n'est pas né à Bethléem. En soulignant l'autre aspect de la prophétie qui avait réclamé, pour le Messie, une origine avant tout temps – voir Jean 1 – il laisse tomber l'historicité semblante de l'événement de Bethléem. Il s'oppose à une piété qui transforme les symboles en «preuves» historiques. Quant au messianisme de Jésus, l'Évangile de Jean dit clairement: «Mon royaume n'est pas de ce monde». (Jean 18,36)

LA QUESTION DE VÉRITÉ

Résumons: que reste-t-il? Quelle est la «vérité» exprimée à travers des légendes comme celles de Noël?

Ce sont justement les contradictions qui indiquent la direction qu'il faut prendre pour découvrir la vérité. Il faut quitter les plans des faits de la haute politique, parce que Jésus ne s'y insère pas. Il faut, enfin, savoir lire le langage symbolique des orientaux pour ne pas s'égarer dans des questions historiques futiles.

Reprenons l'objection du quatrième évangile. Il contredit carrément tout effort de prouver la dignité messianique de Jésus. De fait, la seule chose que les légendes de Noël peuvent «prouver», c'est la nature assez paradoxale de ce Sauveur. Il désavoue les attentes messianiques de son peuple plutôt qu'il ne les affirme.

Bethléem est donc le symbole d'un village quelconque, sans aucune prérogative; c'est l'opposé de Jérusalem, la capitale choisie par David et le monument d'un messianisme matérialisé dans le Temple et toute la colline de Sion. Le prophète Michée, tout comme Luc, veut dire: *C'est d'un village comme Bethléem que le Messie viendra*, et ce Messie sera dépourvu de toute attestation officielle, comme le garçon David, berger de brebis.

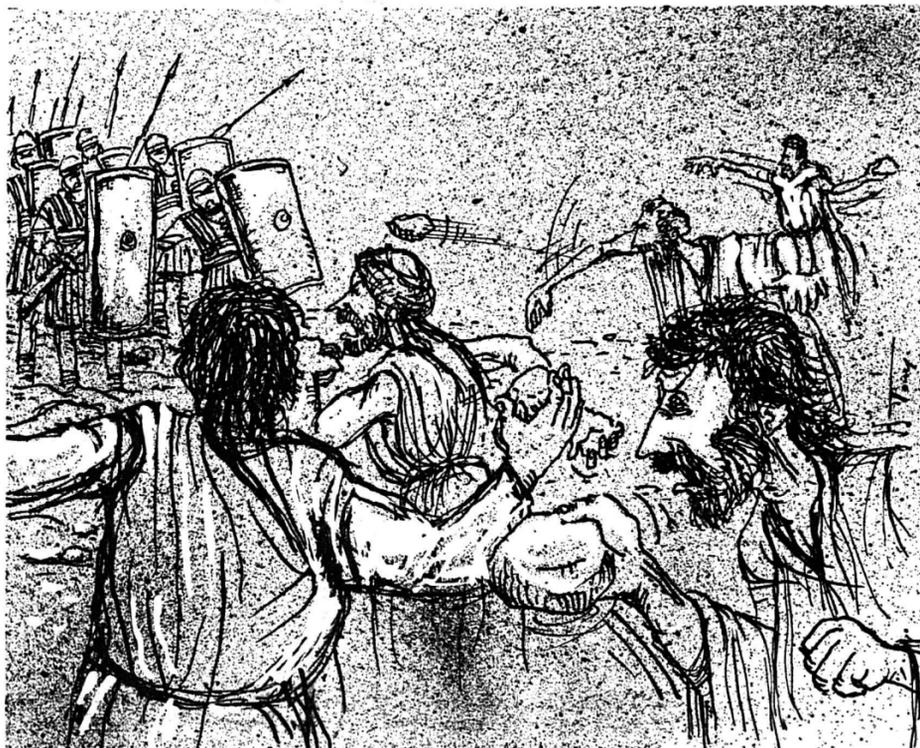
UN MESSIE PARADOXAL

L'histoire connaît Jésus comme «Jésus de Nazareth», ville d'où aucun prophète n'est jamais issu. Les qualités que l'on attendait d'un Messie, cependant, étaient immenses: on attendait de lui qu'il soit prophète prêtre et roi.

Un prophète? Cela peut encore passer, vu que les paroles et les gestes de Jésus trouvent leurs admirateurs même aujourd'hui et qu'ils sont d'une originalité irréductible, même après les découvertes de Qumrân. Mais un prêtre? Jésus est plutôt la victime que le sacrificateur. De fait, le Nouveau Testament lui attribue les deux rôles à la fois. Et un roi? A cet égard, les attentes étaient les plus concrètes, et Jésus les a déçues le plus sévèrement. Il reçoit son titre de roi non pas sur un trône ou sur le bouclier de ses soldats, comme nombre d'empereurs romains, mais sur la croix.

Au dire des anges, les langes et la crèche sont les symboles qui prouvent l'identité du Sauveur nouveau-né et futur Messie. On ne pourrait choisir des symboles plus humbles et moins royaux; on ne pourrait contredire plus fortement les attentes d'un Messie roi et guerrier. Les anges, dont le chant n'est audible que pour ceux qui savent percevoir la vérité d'une légende, célèbrent le paradoxe d'un Dieu venu dans l'humilité. F. S.

* Professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel



«Cyrénien», d'après une transcription maladroite) n'était pas encore là, et aucun recensement n'a été effectué entre 7 avant et 6 après J.-C. Au début du III^e siècle, un écrivain chrétien latin, Tertullien, place la naissance de Jésus sous un autre procureur de Judée, Sentius Saturninus, parce que celui-ci fut sur place à l'époque du premier recensement, étant gouverneur de Syrie de 9 à 6 avant J.-C. Tertullien ose donc corriger la légende rapportée par Luc³. On peut se demander si un texte de ce genre vaut cet effort: (voir demain, l'article sur «les circonstances historiques de la naissance de Jésus»).

Le début de notre ère a été fixé, au VI^e siècle, suivant le calcul astronomique d'un moine romain du nom de Denis le Bref qui essaya de retrouver l'année de l'étoile des Mages. On adopta sa proposition dans l'intérêt d'établir une nouvelle convention. On ne voulait plus compter les années, comme auparavant, d'après tel ou tel empereur, car l'empire romain avait disparu. Détail embarrassant: selon Denis, le jour de la naissance de Jésus tombe le 25 mars, ce qui ne correspond ni à notre jour de Noël ni au Nouvel An.

Le lieu: La légende lucanienne donne le détail de la crèche (la mangeoire), placée quelque part dans une hôtellerie – en grec, *Katalyma*, un mot qui désigne n'importe quelle auberge, peut-être un relais pour les caravanes où l'on n'offrait pas de services. L'étable ou la grotte sont des additions plus récentes, issues des besoins des peintres.

Les circonstances: La légende de Noël, chez Luc (2,1), fait allusion au grand recensement fait sous Auguste (27 av. J.-C. à 14 après J.-C.). La Palestine, très probablement, n'y était pas comprise: le royaume du roi vassal Hérode (Ier, «de Grand»), était dispensé de l'application de cet édit qui ne concernait que les provinces. Chez Luc (1,5), com-

me des petites gens ne retient pas les années de règne des rois, ni celles d'activité des grands hommes politiques. Posons une question historique d'un autre genre: quelles furent les expériences et les crises qui ont amené les premiers chrétiens à associer la naissance de Jésus avec un recensement romain?

Une trentaine d'années avant la crucifixion de Jésus, un changement historique douloureux affecta la population de Judée et de Galilée. A la suite de troubles politiques entre les successeurs d'Hérode, le pays fut transformé en province romaine. Ce changement mit fin aux désordres dynastiques dans la famille d'Hérode. Les nouveaux sujets furent recensés, puis soumis à la capitation; cet impôt forfaitaire sur les personnes était ressenti comme humiliant.

Les juifs pieux s'étaient toujours méfiés d'Hérode, un personnage mi-juif, mi-romain, et éprouvaient un ressentiment très fort contre tout impôt payé aux païens. N'était-ce pas les contributions juives qui servaient à payer les soldats étrangers, adeptes de religions diverses, dont la présence constituait une provocation aux yeux du peuple et souillait le pays?

Rien n'allait moins bien ensemble que ce recensement imposé par des étrangers et le messianisme juif. Certains milieux pensaient que c'en était trop et que Dieu devait prendre les choses en main. La mesure était pleine. Le Messie devait venir.

Dans les Actes des apôtres (5,37), on rappelle qu'un certain Judas de Galilée s'était révolté contre les Romains «à l'époque du recensement». Il avait péri avec ses partisans armés, ainsi que d'autres révolutionnaires et prétendus messies de ces temps marqués par de grandes tensions religieuses et politiques. L'historien juif Flavius Joseph en a conservé la mémoire.

On peut donc déchiffrer le symbolisme inhérent aux lé-

existant. Ces attentes concernaient un Messie politique, plus puissant que les Romains et que tout empire impie.

A tout cela, les légendes de Noël opposent la personne d'un Messie et Sauveur qui ne s'intéresse pas à exercer un pouvoir politique et dont le «salut» n'écrase pas les méchants, mais s'engage, au contraire, à leur pardonner.

UNE DATE SYMBOLIQUE

Peu importent donc les dix ans d'écart⁴ entre la mort d'Hérode et les émeutes suscitées par le recensement en Judée et en Galilée. La légende place Jésus là où il fait concurrence de manière la plus claire, soit au roi Hérode, symbole du faux compromis, soit à l'empereur, dont l'exploit le plus grand, la paix établie dans tout l'empire, ne pouvait être qu'un simulacre de la Paix que l'enfant nouveau-né allait amener.

La paix d'Auguste, la *pax Augusta*, reposait toujours sur la force des armes. Elle était coûteuse, comme le prouvait le recensement. Les anges, messagers d'un empire non politique, proclamèrent: «Aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur vous est né, qui est le Christ Seigneur.» Les signes de son identification, la crèche et les langes, sont de nature assez paradoxale.

UN LIEU SYMBOLIQUE

Une vieille prophétie disait: «Et toi, Bethléem Ephrata, trop petite pour compter parmi les clans de Juda, de toi sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël. Ses origines remontent à l'antiquité, aux jours d'autrefois... Il sera grand jusqu'aux confins de la Terre. Lui-même, il sera la paix.» (Michée 5,1 et 3)

Le village de Bethléem est un symbole depuis le moment où le prophète Samuel s'y rendit pour

DEMAIN: Noël

NOTES

¹ Martin Wälsler, «Das Einhorn» (1966), p. 120s. L'auteur arrive, un peu en retard, pour participer à une discussion publique. Il est salué par un abbé, un professeur d'université, un industriel, un rédacteur de journal, et le conférencier. «M. Klüsel eut la gentillesse de prétendre qu'il était heureux que l'un, au moins, des participants abordât la discussion de façon spontanée; les trois autres avaient déjà trop parlé entre eux. Les trois autres? A-t-il dit cela? Oui, je m'en souviens exactement. Et, dans son introduction, il disait qu'il pouvait présenter à l'auditoire quatre messieurs très différents l'un de l'autre. Donc ils n'étaient que quatre... Il y en a un de trop. Mais pour le moment, cela ne devrait pas nous déranger. Une discussion, de toute façon, ne peut être reconstruite. Elle est insaisissable. Des phrases, des mouvements, des hausses de sourcils, des soupirs désapprobateurs, un public varié, en haleine, toujours actif. Plus tard, la discussion trouvera son historien; un homme exercé dans la pensée scientifique...»

² Voir Oscar Cullmann, *Etudes de théologie biblique* (Neuchâtel: Delachaux & Niestlé 1968) p. 31-46: «Noël dans l'Eglise ancienne».

³ Dans son écrit *Contre Marcion*, IV, 19, ouvrage rédigé en 207 ap. J.-C.

⁴ Flavius Josèphe, *Guerre juive*, 2,118 et 7,253. Dans ce dernier endroit, on lit au sujet de Massada, la dernière forteresse qui résista aux troupes romaines, même après la prise de Jérusalem en 70 ap. J.-C.: «Cette forteresse s'appelle Massada: A la tête des sicaires (des extrémistes armés) se trouvait un homme puissant, nommé Eleazar. C'était un descendant de ce Judas qui, comme nous l'avons dit précédemment, avait persuadé un grand nombre de juifs à ne pas remplir de déclaration personnelle lorsque Quirinius fut envoyé en Judée pour en faire le recensement.»

⁵ Flavius Josèphe nous permet de corriger, dans le livre des Actes, une erreur chronologique même plus grave. Elle concerne un autre Messie révolutionnaire, Theudas. Actes 5,36 le situe avant Judas de Galilée, bien que sa révolte ait eu lieu dans les années après 44 ap. J.-C. Cela fait même quatre décennies d'écart.